

Grandford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. - B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

7, GALERIE BORTIER, 7.

1868

TABLE DES MATIÈRES.

ANNÉE 1868.

- Açores, 18, 26.
 Allemagne confédérée, 1, 11, 26, 34, 50, 60, 74, 82.
Anciens timbres Suisses, 83, 94
A propos de droit et gauche, 27.
 — *des enveloppes réimprimées de Prusse*, 88.
 — *des timbres de Genève*, 87.
 Argentine, 10, 60, 69.
 Australie du Sud, 34, 66, 83, 90.
 Autriche, 32.
Avis de la plus haute importance, 3.
 Bode, 82
 Bavière, 10, 85.
 Belgique, 2, 83.
 Bergen, 68, 73.
 Bolivie, 10, 18, 26, 34, 41, 51, 59
 Brême, 3.
 Brésil, 67.
 Brunswick, 73.
 Canada, 23, 33.
 Canal maritime de Suez, 63.
 Cap, 73, 92.
 Ceylan, 58, 84, 90.
 Chili, 19.
 Colombie britannique, 23, 42.
 Colonies espagnoles, 11.
 Compagnie danubienne, 2, 11, 38.
 — de Bresde, 19, 26, 50.
 — de navigation à vapeur de Saxe, 84.
 — russe du Levant, 10, 41, 68.
 Cuba, 27, 39.
 Danemark, 34, 93.
De la taxation des lettres en Angleterre, 21.
De quelques variétés de timbres anglais, 28.
Des enveloppes timbrées, 33, 43, 51, 61, 69, 73.
Des essais italiens, 20, 63, 70.
 Dominicaine (République), 10, 19, 90.
Droit et gauche, 16, 53.
 Drontheim, 85.
 Égypte, 50, 68, 85.
 Équateur, 50, 58, 68.
 Espagne, 3, 91.
 États confédérés d'Amérique, 34.
 — de l'Église, 26, 66, 84.
 — Unis, 84, 92.
 Finlande, 26, 38, 83.
 France, 3, 10, 68.
 Grande-Bretagne, 11, 27, 37, 67, 73, 75, 83, 92.
 Haïti, 66.
 Hambourg, 10, 66, 92.
 Hawaïen, 2.
 Hong-Kong, 1.
 Hongrie, 85, 92.
 Indes anglaises, 10, 18, 30, 57, 68, 73, 85.
 Italie, 42.
 Kaschmir, 53.
La Bergère au berger, 97.
La compagnie de Dresde et ses timbres, 72.
Les rebuts, 7, 23, 46.
Le timbre de Bergen, 8.
Les timbres-télégraphe russes, 95.
 Luxembourg, 34, 73, 90.
 Madère, 25, 33.
 Magdalena, 18.
 Malacca, 9, 18, 38, 68.
 Malte, 19.
 Maurice, 60.
 Mecklembourg-Schwerin, 10.
 Mexique, 2, 9, 18, 27, 42, 58, 66, 73, 81.
 Moldavie, 83.
 Natal, 73.
 Norwège, 2, 10, 42.
 Nouvelle-Galles, 17, 27, 38, 68, 82, 91.
 Nouvelle-Grenade, 1, 11, 18, 34, 50, 66, 74, 82, 89.
 Orange, 17.
Où allons-nous, où allons-nous ? 32.
 Paraguay, 26, 67.
 Pays-Bas, 3, 10, 80.
 Pérou, 73.
 Philippines, 18.
 Portugal, 38.
 Principautés danubiennes, 17.
 Prusse, 1, 34, 89.
 Queensland, 60, 63, 91.
Réplique à M. Berger, 38.
Réponse à l'article : Revue du catalogue Berger, 29, 37.
Revue du catalogue Berger, 3.
 Russie, 12, 38, 91.
 Sainte-Hélène, 10.
 Saint-Louis, 67.
 Saint-Thomas la Guaira, 68, 84.
 San-Salvador, 51.
 Sarawak, 68.
 Saxe, 19, 26, 50, 90.
 Servie, 42, 50.
 Shanghai, 34, 42, 60, 67.
 Sicile, 59.
 Suisse, 34, 67.
Timbres de journaux, 96.
Timbres de Moldavie et de Roumanie, 12.
 Tour et Taxis, 2.
 Trinité, 34.
 Turquie, 89.
Un homme à la mer, 40.
 Van Diemen, 34, 42.
 Venezuela, 51.
 Victoria, 2, 11, 19, 34, 42, 58, 68, 73, 90.
 Wurtemberg, 10, 34, 73, 82, 91.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE, . . 5-00
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . . 5-00
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
 RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur étain, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



Le seul type que nous n'avons pu, faute de temps, faire paraître le mois dernier, est tout ce que nous pouvons offrir de neuf ce mois-ci. Il est aux armoiries de la république, avec les neuf étoiles traditionnelles.

On n'a pas encore reconnu la nécessité de faire figurer sur cette série de timbres, la désignation du pays, probablement à cause de leur destination; mais ceux qu'on emploie pour l'intérieur de la république, portent en toutes lettres: *E. U. de Colombia Correos nacionales*. Le type qui nous occupe est imprimé en noir sur papier couleur uni.

50 centavos vert pâle.

PRUSSE.

On nous informe que les enveloppes de 3 et 6 pf.

ont été émises en juillet, afin de remplacer le 1/4 et 1/2 sgr. de l'office Tour et Taxis, supprimés à cette époque.

Un journal allemand, *Der Briefmarken Sammler*, parle d'une enveloppe de Prusse 1/3 sgr., qui serait employée par une société particulière: *Victoria-Invaliden-Stiftung*. Le type correspondrait au 4 pf. de Prusse, avec cette différence que l'inscription transversale serait à gauche et porterait: *Victoria-National-Invaliden-Stiftung*. C'est à la suite d'une demande de franchise de port pour sa correspondance, que cette société aurait obtenu une réduction de port.

HONG-KONG.

M. Roussin nous a montré un 12 cents bleu avec le filagramme ce et couronne, qui complète la série.

ALLEMAGNE DU NORD (ÉTATS CONFÉDÉRÉS DE L').

Nous n'avons pas donné et pour cause les nuances

des nouveaux timbres, tous sur papier blanc uni et percés :

1/4 groschen, violet.	1 kreuzer, vert.
1/3 " vert.	2 " vermillon.
1/2 " vermillon.	3 " rose.
1 " rose.	7 " bleu-ciel.
2 " bleu ciel.	18 " bistre.
5 " bistre.	

Les timbres dont la valeur est énoncée en kreuzer sont employés par le *grand-duché de Hesse*, les *principautés de Hohenzollern*, le *duché de Saxe-Cobourg* (et non pas celui de Gotha), le *duché de Saxe-Meiningen*, la *principauté de Schwartzbourg-Rudolstadt* et la *ville de Francfort*. Ces pays font en outre usage de l'enveloppe 1 groschen, rose, dont nous avons parlé, et formant le coût de la taxe intérieure pour tous les États confédérés. L'enveloppe se paye un pfennig de plus que sa valeur.

Nous possédons une enveloppe de la société privilégiée *Victoria National Invaliden Stiftung*, remplaçant sans doute le 1/3 sgr. octogone, annoncé par le journal allemand, *Der Briefmarken Sammler*. Le type que nous avons est identique à celui adopté par les États du Nord. Il a ceci de particulier, c'est qu'il n'est coupé par aucune inscription et qu'il est frappé à droite sur des enveloppes de grand format, 12 x 19 centimètres, sans ornement à la patte. Vers le côté gauche inférieur est écrit : *Victoria National, etc., etc.*

1/3 Groschen vert.

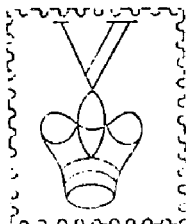
COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 17 soldi piqué primitivement 12, a aujourd'hui le piquage 9 1/2 comme le 10 soldi.

NORWÈGE.

On a émis le 8 sk. avec la valeur répétée en chiffres, aux angles inférieurs.

VICTORIA.



Voici enfin le dessin du nouveau filigramme, qui doit remplacer, supposons-nous, tous les autres. On aura voulu épuiser la réserve de ceux existants : de là, toutes les variétés qui se sont produites depuis peu.

Nous venons de tomber en arrêt devant deux 4 p. non dentelés (type 1861, avec chiffres de chaque côté), ayant en filigramme le chiffre maijre 4. Notre trouvaille doit être peu commune, car M. Magnus qui laisse rarement glaner après lui,

n'en parle pas dans son article sur les timbres de cette colonie. En faire l'étude, c'est se plonger dans une mare d'étonnements, dirait *Sancho*.

TOUR ET TAXIS.



Nous devons à l'obligeance de M. Ch. Roussin, le timbre ci-contre, employé pour le retour des lettres tombées en rebus, par l'office de Tour et Taxis de Hambourg. La nuance est noire. Autour, l'in-

scription signifie : *Commission pour les lettres en rebut*, et au centre, *Poste centrale Princièrre de Tour et Taxis à Hambourg*.

HAWAÏAN.

Souvent timbres varient,
Bien fol est qui s'y fie.

Qui s'y fie toujours, car l'exploitation de l'administrateur des postes, ou d'un de ses employés, est flagrante encore aujourd'hui. Non content d'avoir changé, sans motif aucun, la légende des 1 et 2 cents bleus, voilà que le 5 cents (chiffre) même nuance sur azur, nous apparaît avec une modification semblable et portant l'inscription : *interisland*, à gauche, au lieu de *Hawaiian postage*. Que vient faire cet intrus ? Affranchir la correspondance intérieure ou remplir l'*intérim* du 5 cents (effigie) épuisé, nous dira-t-on... A d'autres.

M. Mahé, en constatant l'apparition de ce timbre, n'a pas vu le changement dont nous parlons, mais s'étonne de le voir *gommé*. Nous, nous n'en avons jamais vu dans un autre état, mais nous sommes d'accord avec notre confrère, que les 1 cent noir sur papier vergé ne sont arrivés gommés, pour la première fois, qu'avec l'une des dernières malles.

BELGIQUE.

Dans les cercles bien informés, on dit que le 10 centimes est tombé en disgrâce, parce qu'on ne pouvait l'imprimer convenablement. MM. De La Rue doivent faire en ce moment une planche nouvelle, *d'un coin refusé*, s'ils n'impriment déjà.

Les 6 et 8 cent. sont toujours au four.

MEXIQUE.

M. Mahé annonce un timbre provisoire :

1/2 réal, vert-bleu.

et l'on nous signale :

1 réal, bleu.

Ces deux timbres sont sur papier azuré et au type Hildago.

PAYS-BAS.

On a commencé à se servir du 5 cents bleu, nouveau type.

AUTRICHE.

Parmi nos timbres chemin de fer de Gallicie, nous venons de trouver un 3 kr. avec les inscriptions à l'envers et un 5 kr. bleu-lilas portant par erreur le chiffre 10.

BRÈME.

En apprenant qu'ils allaient être retirés de cours, les 5 sgr. de vert jaunâtre sont devenus verts, et les 5 grote plus pâles qu'ils n'étaient; quant aux autres, ils n'ont pas changé de couleur, mais on a remarqué que les 7 et 10 grote étaient *piqués*, ce qui ne s'était pas encore vu jusqu'à présent.

FRANCE.



Ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, les timbres télégraphes ont pris cours depuis le 1er courant. Nous en avons désigné les valeurs, en voici le fac-simile.

L'affranchissement des dépêches est obligatoire, mais ne l'est pas en timbres-télégraphes; lorsque la taxe applicable est supérieure à 10 francs pour une dépêche intérieure et à 20 francs pour une dépêche internationale, elle doit être affranchie en numéraire; une surtaxe fixe de 50 centimes est exigible du destinataire, si l'affranchissement est insuffisant et toute dépêche non affranchie est retournée à l'expéditeur.

ESPAGNE.

L'ami Galimar est dans la désolation. Il s'attendait à une émission nouvelle de timbres: tout est resté dans le *statu quo*! L'administration des postes demandant à reprendre haleine, tout espoir n'est pas perdu.

Les timbres-télégraphes sont restés ce qu'ils étaient, sauf le millésime et un petit changement dans la monnaie. L'escudo est divisé en mille milésimas, les 10 et 40 centimos sont donc devenus 100 et 400 milésimas. Voilà ce qui s'appelle réduire les fractions à leur plus simple expression.

Les télégraphes de 1868 sont au nombre de cinq:

100 milésimas	violet.
400 "	bleu.
800 "	brun.
1 escudo 600 milésimas	vert.
2 escudos	rose.

Avis de la plus haute importance.

Que ceux qui l'ignorent le sachent donc aujourd'hui: il est toujours permis de se payer ou faire des étrennes, le 1er janvier même une fois passé. Il n'y a, par conséquent, aucun inconvénient de se procurer au bureau de notre journal: LES TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉS, contenant 625 types tirés sur planches à part, que nous donnons pour 5 francs, ou bien pour 12 avec les gravures sur chine; le premier est de format in-12, le deuxième, in-8°. Nous possédons aussi des exemplaires semblables reliés en pleine toile que nous donnons également, en format in-12, pour fr. 6-50, et in-8° en maroquin tranches dorées pour 17 fr. En présence d'une pareille occasion, quel est le philatèle qui se refuserait la satisfaction de se faire plaisir?... Aucun.

Nous ne repoussons pas les demandes, soit pour étrennes ou autrement, de notre nouvel ALBUM TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉ, qui fait décidément merveille. C'est qu'aussi il est le meilleur de tous ceux qui ont paru ou qui pourraient paraître. Cela est vrai, puisque nous l'affirmons nous-même. Ceci n'est pas une réclame, c'est notre conviction profonde.

On obtient l'album-type (les 414 fac-simile compris), aux conditions suivantes:

Replier en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir,	10 fr.
" " tranches dorées, 1 "	11 "
" " " 2 "	11 50
Maroquin plein, toutes nuances, 2 "	14 "
" " Lavallière et rouge, 2 "	16 "

Albums en maroquin intercalés de feuilles supplémentaires à chaque pays, tranches dorées, 2 fermoirs, 22 fr.

Nota. Le volume *Timbres-poste illustrés* est envoyé franco, mais le port de l'album est à la charge de l'acheteur.

On a la faculté de pouvoir nous demander plusieurs exemplaires, sans nous en faire connaître le motif.

Le catalogue que nous donnons en prime à nos abonnés, n'est pas prêt. Nous comptons qu'il le sera pour le commencement du mois prochain. Cette prime remplacera le prix courant mensuel, que nous avons donné jusqu'ici.

REVUE DU CATALOGUE BERGER (1).

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent.)

Australie méridionale. Les exemplaires du 9 p. non dentelés qu'on rencontre quelquefois, sont

(1) M. J. P. a trouvé un troisième type du 2 p. filéuse de Victoria, avec fond différent et bordures latérales très-fines. Les variétés de ce timbre ne sont pas telles que nous l'avons laissé imprimer par distraction, le mois dernier. Elles n'ont pas à l'angle droit la lettre H au lieu de B, mais les lettres B ou R au lieu de H. N. D. L. R.

encore des épreuves d'imprimerie : ce timbre n'ayant jamais été mis en vigueur que percé en ligne.

Australie occidentale. Nous remarquons l'absence d'indication de filigrane (cygne) aux émissions 1861 et 1862. De la première, on trouve parfois des 2 p. orange et 6 p. vert avec et sans filigrane.

L'émission de 1864 est bien, comme le dit M. Berger, sans filigrane, mais il y a en plus un 2 p. bleu foncé qui a été omis ; l'émission de 1865 est également incomplète ici, puisqu'il y a avec filigrane (cygne) 1 sh. vert, même nuance que celui d'aujourd'hui.

Tasmanie. Il n'y a pas de 4 p. 1853 qui peut être considéré comme rouge ; quant à ceux ayant la teinte brunâtre, ils sont dus à des changements accidentels ou produits par l'action de l'atmosphère sur la couleur. Ce timbre existe sur papier vergé : cela n'est pas renseigné.

Si nous comprenons bien M. Berger, le piquage 13 est fait par une administration particulière, tandis que le piquage 10 l'est par la poste. C'est une erreur ; la poste ne délivre que des timbres non dentelés.

Nouvelle-Zélande. On sait que les 2 pence, filig. étoile et filig. N.Z., sont l'un et l'autre bleus. M. Berger désigne les premiers comme ayant la nuance *bleu outremer*. Cette couleur n'est applicable, selon nous, qu'aux 2 p. piqués et non piqués, sur papier pelure. Ces fausses désignations de nuances tendent à amener la confusion qu'il importe d'éviter autant que faire se peut.

Nous constaterons les omissions suivantes :

Papier pelure, 1 p. et 1 sh. non dentelés ; 6 p. brun foncé, percé ; 2 p. bleu outremer et 6 p. brun foncé, piqués. Par contre, nous contestons l'existence des 3 p. violet pâle et 6 p. *chocolat* (brun rougeâtre, oui) avec N. Z. en filigrane. Les 3 p. ont toujours eu une étoile en filigrane et ont été hors de service pendant un certain temps. Ils nous sont revenus depuis : lilas et violet vif, non dentelés et piqués 13.

Le 1 sh. sur pelure n'est pas imprimé sur papier azuré : cette teinte est encore donnée par la gomme. Nous avons détaché nous-même d'une lettre, un de ces timbres, tout à fait *bleu* à la face, sans aucun doute produit par l'effet de la gomme.

M. Magnus, dans son remarquable article sur les

dentelures, nous dit que tous les timbres piqués le sont 13, sauf un 6 p. incomplet qu'il possède et sur lequel il n'ose se prononcer entre un piquage 14 et un percage en arc. Nous possédons cette valeur, avec étoile en filigrane, offrant les dents aux quatre côtés et nous pouvons affirmer de la façon la plus positive qu'il est piqué 14 et non pas percé en arc ; un timbre de 1 sh., même filigrane et même piqure, est aussi en notre possession.

M. Berger n'a pas signalé le 2 p. bleu sur papier fort, sans filigrane, piqué 14, comme le 6 p. brun, étoile ; puis les 1 p. orangé et 2 p. bleu dont on a aussi, dit-on, trouvé un 6 p. brun, que nous n'avons pas vu, percés en arc à dents très-serrées 18 × 24.

Terre-Neuve. Il y a deux nuances bien marquées de l'émission de 1857, désignée rouge par M. Berger, vermillon par les catalogues-marchands. Nous distinguons ces timbres par vermillon-carminé et orangé. De la première nuance nous connaissons : 4 p., 6 1/2 p., 8 p. et 1 sh. ; de la seconde, 2 p., 4 p., 6 p. et 1 sh. On nous a parlé d'un 2 p. vermillon-carminé ; nous ne l'avons pas vu.

Canada. Nous trouvons parfois décrit dans le catalogue, d'une façon très-minutieuse, les diverses nuances de certains timbres ; le 10 cents qui varie beaucoup et qui se présente en noir, noir-violet, brun, brun-violet, n'est renseigné que comme brun. Ces nuances ont trop peu de rapport entre elles, pour qu'on s'abstienne de les noter.

Nous ne comprenons pas les doutes de M. Berger sur les timbres des entreprises privées : la carotte est trop visible, on ne doit pas cataloguer cela dans un ouvrage sérieux.

Colombie et Vancouver. Même observation pour le 2 1/2 pence non dentelé, que pour le 9 p. non dentelé de l'Australie du Sud.

Vancouver (île de). Les 10 cents n'ont pas été émis piqués ; mais ils l'ont été depuis, pendant quelques temps. Après avoir été en circulation une deuxième fois non dentelés, ces timbres sont aujourd'hui piqués.

Etats-Unis. Les 5 et 10 cents, sur papier blanc, de l'émission 1847 et le 5 cents noir (New-York post-office) ne proviennent certainement pas d'une décoloration du papier.

Nous voyons bien mentionné les variétés de tim-

bres-enveloppes ayant des inscriptions à l'intérieur, sauf cependant le 3 cents rose, gros chiffres, mais celles qui en ont à l'extérieur sont omises. Nous avons ainsi : 4 cents sur jaune, avec les mots : *Return to... if not delivered* et 6 cents violet, gros chiffres sur blanc et jaune, avec : *Return if not called for...*

Le 5 cents de Saint-Louis n'est pas blanc, mais gris-vert ; le 10 cents seul est blanc, l'impression est noire. Ces timbres étant peu connus, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur donnant le dessin, que nous devons à l'obligeance de M. Ph.



Les timbres d'administrations spéciales ou particulières, décrits si minutieusement par M. Berger, pourraient être réduits considérablement si un triage en était fait par un philatelliste américain consciencieux.

États Confédérés d'Amérique. Le timbre *Bâton Rouge* n'a pas été émis, nous a-t-on assuré, pour l'affranchissement de la correspondance, mais comme papier-monnaie.

Tous les timbres de Richmond sont sans valeur aucune.

Nous ne partageons pas l'opinion de M. Berger, lorsqu'il dit que le 1 cent orange est un tirage d'essai. Nous croyons au contraire que c'est le timbre imprimé pour être émis et dont l'envoi a fait, dit-on, naufrage. Le timbre orange se trouve dans les albums depuis longtemps ; quant au 1 cent brun-rougeâtre, il nous a toujours paru très-suspect.

Mexique. Un 4 reales vert, piqué, type *hidalgo*, voilà du nouveau. Nous ne connaissons de cette nuance que des épreuves de la *American Bank Note Company*.

Il n'est fait aucune mention des différences énormes qui existent parmi les timbres Maximilien, principalement de la série lithographiée. Selon M. Berger, le 7 centavos des deux séries serait *brun*. Cette nuance ne doit point exister. Il y a de la série lithographiée : lilas très-pâle, lilas, lilas-grisâtre *très-foncé* ; gravée : violet pâle, violet foncé.

Honduras britannique. Ces timbres n'ont pas de cc couronné en filigrane : ils sont sur papier uni.

Nicaragua. Le 2 cents bleu et 5 cents noir, sur papier ordinaire, non dentelés, sont des épreuves obtenues avant le piquage : les essais sont sur papier pelure.

Bahamas. Nous ne pouvons admettre que le 1 p. non dentelé provienne de feuilles accidentellement émises, non piquées ; sa nuance n'est pas carmin, mais rose, ce qui le distingue du timbre carmin, émis plus tard, piqué.

Saint-Domingue. Les timbres 1865 nous faisant voir la vergeure, il faut les considérer comme papier vergé ; le 1 real vert, 1866, est imprimé sur deux papiers vergés de dessins différents et sur papier uni ; quant au 2 reales rouge, c'est bien positivement un timbre spéculatif.

Antilles danoises. Le papier de ces timbres a toujours été blanc, mais la gomme brune en a changé la nuance. On nous en a fait voir, où l'on avait substitué la gomme blanche à la gomme originale, mais alors le papier, au lieu d'être blanc, comme on avait cherché de l'avoir, avait une teinte rosée. Le premier timbre émis est carmin foncé vif, le deuxième, carmin foncé terne sur papiers blancs jaunâtres et l'émission de 1867 est rose sur papier blanc burelé de lignes ondulées jaunes pâles. M. Berger se contente de le renseigner comme P. V. B. (papier vergé blanc), ce qui est inexact.

Nevis. C'est sans doute par anticipation que nous voyons dans le catalogue, un 6 p. piqué 14 1/2 : il n'y en a pas encore aujourd'hui.

Barbade. Nous n'admettons pas les timbres rose et rouge, sans indication de valeur, non dentelés, sur papier blanc, c'est-à-dire à gomme n'ayant pas réagi sur le papier. Nous en avons examiné de grandes quantités et tous ils étaient azurés par la gomme, sauf ceux dont on avait coupé la dentelure. Quant aux mêmes timbres bleus et verts, la gomme brunâtre a laissé le papier blanc : ce sont les derniers qui aient été émis non dentelés.

États-Unis de la Nouvelle-Grenade. Comme M. Berger, nous avons longtemps cru à la réimpression de quelques-uns des timbres des deux premières émissions ; mais aujourd'hui, nous avons la preuve du contraire et nous pouvons leur donner le bénéfice du doute, comme disent les Anglais. Il est entendu que nous ne parlons pas de ces timbres

2 1/2 cent brun, 10 cent vert, arrivés tout récemment et qui sont bien certainement des réimpressions à la Pivol.

Le premier timbre neuf 5 cent lilas sur papier vergé (*ad*, dans le pan), qui nous tomba sous la main, fut placé dans notre album, sous toutes réserves, parce qu'il n'offrait pas à nos yeux une preuve suffisante d'authenticité : nous ne tardâmes pas à nous convaincre de nos torts en le trouvant authentiquement annulé de la marque BOGOTA, dans un album, où il se trouvait depuis plus de sept ans. La nuance et le papier étaient identiques à notre exemplaire.

Les nombreuses variétés de nuances ne doivent pas être attribuées à des réimpressions, mais à la mauvaise préparation des couleurs et à l'inexpérience de l'imprimeur : nous avons vu des 2 1/2 cents vert (*adi*, dans le pan), ayant trois nuances bien distinctes sur une seule et même rangée.

Nous possédons de cette série un timbre rouge-sang de 1 peso, nuance très-rare et omise par M. Berger.

États-Unis de la Colombie. L'existence du 50 cents vert, sur papier blanc, de l'émission 1863, n'est plus un mystère : nous ne l'avons pas vu dans le catalogue.

Guyane anglaise. Les timbres rectangulaires, avec légende : *Damus patimus*, n'ont jamais eu de paraphe officiel, comme le dit M. Berger. Les timbres de 1850, dits ronds, les oblongs et ceux provisoires, appelés erronément *timbres de journaux*, ont seuls un paraphe qui varie comme suit.

Les ronds de 1850 ont le plus souvent les initiales du directeur des postes, M. Dalton : G I E D ; nous n'avons trouvé qu'un seul 4 cents jaune, ayant, nous semble-t-il, G S A O, écrits très-illisiblement, par un employé des postes, sans doute. Nous avons retrouvé ce paraphe, très-visible, sur les timbres oblongs, ainsi que celui de M. Dalton, G I E D. Un troisième paraphe, C A P, nous a été montré sur un 4 cents bleu, même émission ; mais sa grande rareté nous fait supposer qu'il n'a rien d'officiel et que ces initiales pourraient bien être celles de l'expéditeur d'une lettre, qui les y aurait apposées, ainsi que cela se pratique très-fréquemment, afin d'empêcher le porteur de s'approprier le timbre affranchissant.

Les timbres provisoires sont toujours paraphés ^{RM} _{Acne} ; ceux qui ne le sont pas peuvent être considérés comme faux. On sait que ces timbres sont formés irrégulièrement de dessins typographiques que l'on trouve dans toutes les imprimeries ; il n'est donc pas difficile de les contrefaire à s'y méprendre : c'est la raison pour laquelle nous nous sommes tant attaché aux signatures, qui doivent donner besogne complète aux faussaires.

Les timbres de 1860 sont piqués 12 et 13, dit M. Berger. Tous les 1 cent rose, de cette émission, que nous avons examinés, étaient piqués 12 ; ce timbre ayant été peu en usage, il est assez probable qu'il n'a pas été piqué 13, sauf la réimpression faite en 1864, qui a ce piquage et qui n'est pas décrit.

Mais s'il y a omission, M. Berger nous en dédommage en nous donnant des doubles emplois. Ainsi les 4 cent bleu verdâtre et 8 cents lilas, piqués 10, sont considérés comme étant de l'année 1860 et 1867, date où il donne en plus 1 cent noir. Nous y ajouterons deux autres valeurs que nous possédons : 2 cents orange, 12 cents lilas foncé, parus au commencement de cette année, comme les 3 autres timbres. Disons en passant que le 8 cent n'est pas lilas, mais rose.

Brsil. La première série, gros chiffres romains, est comme la série suivante (chiffres italiques), imprimée sur papiers jaunâtre et grisâtre. M. Berger indique la première P B (papier blanc), la seconde P B et P. A. (papier azuré).

Pérou. Le 1/2 peso rose, semblable au jaune, n'est pas mentionné. Nous l'avons vu neuf et authentiquement annulé (1)

Océan Pacifique. Les seuls timbres P.S.N.C. dont la Compagnie des bateaux à vapeur s'est servie pendant peu de temps, sont, 1 real (1/2 oz) bleu ; 2 reales (1 oz) rouge-brun ; la gomme verte leur a donné la teinte bleutée. Tous les autres timbres sont des réimpressions et s'il faut en croire M. Berger, elles se réduiraient aux deux timbres verts et aux deux jaunes. Il suffit cependant d'examiner le papier, pour se ranger à notre avis (2).

(1) Le directeur des postes de Lima prétend qu'il n'y a jamais eu que le jaune en circulation.

(Note de la rédaction.)

(2) Nous avons reçu, vers 1858, de M. Sch., d'Anvers, les 1 real bleu et 2 r. rouge sur papier blanc, n'ayant

Argentine. Nous sommes tenté de croire que les deux premières séries ont été réimprimées.

Corrientes. Le timbre vert bleuâtre est bien certainement une réimpression.

Uruguay. Il existe une telle différence entre les 60 cent. diligencia bleu pâle et bleu indigo foncé, que c'est une lacune de ne point les renseigner tous deux.

Buenos - Ayres. Tous les timbres de l'émission 1859 (tête de Liberté) sont sur papier blanc, dit le catalogue. Le 4 reales est pourtant sur papier bleuté, les 1 peso rose et 2 p. vermillon sur papier paille. Nous ne croyons pas qu'on puisse considérer ce papier comme blanc.

Chili. Les timbres sans filigrane n'ont jamais existé, à notre avis. Ils doivent être le résultat d'un mauvais placement de la feuille pendant l'impression.

Nous terminons ici, mais nous ne prétendons pas avoir examiné une à une toutes les émissions, relevé toutes les erreurs, signalé toutes les omissions qui peuvent se présenter dans le livre : nous avouons franchement que notre courage a faibli devant une vérification des désignations de couleurs que nous avons trouvées parfois renseignées de plusieurs façons pour une même nuance, établissant ainsi des distinctions là où il n'y en a pas. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, les 6 pence Barbade et Grenade, tous deux vermillon ou rouge-vermillon, sont signalés, le premier comme rouge, le deuxième comme rouge-orangé. Les filigranes et piqûres n'ont pas été pour nous l'objet d'une attention bien grande ; quant à la manière d'examiner les piqûres, introduite par M. le docteur Magnus et adoptée par M. Berger, nous trouvons qu'elle ne remplit notre but que jusqu'à un certain point : elle n'est pas mathématiquement exacte. Ainsi la piqûre d'un timbre examiné par deux écrivains varie parfois et l'un dit 13 ou 14 alors qu'un autre trouve 13 1/2 ou 14 1/2. La méthode que nous adoptons dans un cas de quelque importance, est

pas la trinte bleuâtre : le même amateur nous remit, quelques mois plus tard, les 1 real rouge et 2 reales bleu, également sur papier blanc. Ces timbres, nous a-t-il dit, il les avait reçus d'un correspondant péruvien, qui les lui remettait comme étant en usage là-bas. Nous sommes d'accord avec M. J. P. que tous ces timbres ont été réimprimés.

(Note de la rédaction.)

de mesurer le timbre dans toute sa longueur, en prenant le milieu des dents de chaque extrémité. Nous annotons le nombre de dents sur tel nombre de millimètres ou quarts de millimètres. En agissant ainsi, nous avons un chiffre exact, ce que ne nous donne pas toujours le système de M. Magnus. Si l'on juxtapose, par exemple, deux timbres d'un même piquage sur deux autres semblables, nous trouverons souvent que les dents ne correspondent pas ; surtout si les timbres ont été piqués par des machines différentes, donnant néanmoins le même piquage sur deux centimètres.

Toutes les considérations que nous avons fait valoir sont basées sur l'examen des timbres que nous possédons ou sur des renseignements pris aux meilleures sources. Si nous avons erré de-ci de-là, ou si nos collègues en philatélie ne sont pas de notre avis, nous les prions de bien vouloir nous faire connaître leurs vues, charmé que nous serons de discuter avec eux les points douteux. Si nous sommes parvenu à découvrir quelques erreurs, quelques omissions dans un ouvrage revu par le Dr Magnus et par M. Ph., notre travail n'aura pas été tout à fait sans fruit.

J. P.

Les rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

Sans vouloir préconiser outre mesure les services de l'administration des postes de France ni la proposer comme modèle, qu'il nous soit permis cependant de faire ressortir des vertus qui, vraisemblablement, sont bien dignes de faire oublier des défauts qui tendent d'ailleurs, à s'atténuer chaque jour, grâce à la sollicitude que ses directeurs n'ont cessé d'exercer depuis le cardinal de Fleury jusqu'à nos jours ; cherchant, étudiant, expérimentant tous les moyens possibles afin d'assurer les intérêts du public.

On appelle lettres *tombées en rebut* celles refusées par les destinataires ou que le service n'a pu placer par suite de défectuosité des adresses.

Les lettres que les destinataires refusent sont le plus souvent celles qui n'ont pas été affranchies au départ, et pour lesquelles les destinataires craignent de dépenser *six sous*. Elles sont assez rares, cela se conçoit. Quant aux autres, c'est différent ; car, ainsi qu'on le verra plus loin, quand on songe à ce

fourillis d'adresses jetées sur les enveloppes par l'ignorance et la hêtise, on est facilement entraîné à rendre hommage aux efforts constants de l'esprit administratif, laborieux, dévoué, jaloux de remplir ses devoirs et de venir en aide à ceux-là mêmes qui travaillent si bien à embrouiller d'une façon inextricable cette délicate opération du triage des lettres. Il faut, en effet, pour que chaque lettre suive son cours sans autre arrêt que celui auquel elle est rationnellement assujettie, il faut, disons-nous, que les agents des postes fassent chaque jour, des tours de force incroyables pour arriver à découvrir le destinataire d'une lettre dont la suscription est vicieuse; leur zèle plus que leur amour-propre s'anime aux efforts qu'ils accomplissent, au succès qu'ils obtiennent, et les faits témoignent que ces labeurs n'ont pas été stériles. Voici le mouvement des rebuts de 1860 à 1865 :

	1860	1865
Nombre de lettres en circulation.	263,500,000	311,000,000
Nombre de lettres en rebut.	2,179,201	2,333,596
Proportion des lettres en rebut.	0,82 %	0,73 %
Nombre des lettres remises en distribution et placées après un travail de vérification.	560,256	961,595
Proportion du nombre des rebuts remis en distribution et placés, avec le nombre total des rebuts.	23,70	40,83

Le résultat est sensible; la proportion des lettres tombées en rebut diminue, et la proportion des lettres placées après vérification augmente; c'est le témoignage le plus complet de l'intelligence, du zèle et de l'activité déployés par les agents des postes à tous les degrés. Il faut dire aussi que le développement de l'instruction, de l'éducation même, dans les masses, contribue largement, pour sa part, à l'accomplissement de ce résultat.

« L'administration des postes, dit un document semi-officiel, toujours préoccupée du désir de diminuer le nombre des rebuts, a pris, il y a deux ans, une mesure qui peut sembler puérile, mais dont l'avenir ne peut manquer de faire ressortir l'utilité.

« La plus grande partie des rebuts tient au vice des adresses, à la défectuosité des suscriptions, hélas! il faut bien le dire, à l'ignorance; car c'est parmi les classes inférieures (et surtout parmi les habitants des campagnes) que l'écriture est trop souvent indéchiffrable. D'accord avec M. le ministre de l'instruction publique, l'administration

a fait distribuer dans les écoles primaires soixante-dix mille cahiers de modèles d'écriture qui, au lieu de mots de fantaisie, comprennent des adresses de lettres correctement libellées. A l'aide de ce procédé, la génération qui s'élève aujourd'hui dans les écoles primaires, au lieu d'apprendre à écrire sur des exemples qui ne disent rien à son esprit, apprendra, en même temps que le tracé des caractères, l'art de mettre une adresse sur la suscription d'une lettre. Il est probable que cet enseignement tout matériel promet aux générations des suscriptions moins défectueuses et qu'il assure encore des réductions sensibles aux rebuts de l'avenir. »

Nous sommes parfaitement de l'avis de l'auteur de l'article qui précède; néanmoins nous croyons que le résultat serait insignifiant si l'on se bornait au procédé qui cependant témoigne de la sollicitude de l'administration des postes. Qu'on répande l'instruction ainsi que le fait le gouvernement de l'Empereur; qu'on éclaire le peuple par de bons enseignements, par de bons livres, et les générations actuelles mêmes sauront bientôt se passer des cahiers administratifs que nous croyons trop incomplets pour qu'ils soient d'une grande utilité.

A continuer. DE RIVES DE SEINE.

LE TIMBRE DE BERGEN.

Bergen, 25 décembre 1867.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,



J'ai l'honneur de vous informer que l'Institution qui faisait emploi du timbre dont vous me remettez un spécimen, n'existe plus depuis environ deux ans. Elle cessa de fonctionner après un terme de six ou huit mois, le public n'ayant pas encouragé l'entreprise.

Je regrette beaucoup, monsieur, de vous avoir induit en erreur, il y a peu de temps, en niant l'existence d'un timbre particulier pour notre ville. Il n'a fallu rien moins que la vue du type pour me rappeler son émission, qui appartient déjà au domaine de l'histoire.

Je suis heureux d'avoir réussi à vous procurer quelques exemplaires de ces timbres peu usités. Il m'a fallu les réclamer à l'entrepreneur, qui a quitté le pays et qui n'a pu retrouver que ceux remis ici. La valeur nominale était de 2 shillings norvégiens ou 10 centimes. L'usage en était circonscrit à la ville et aux environs de Bergen.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous saluer,

J. K.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Begerchoot, 23, rue de l'Orangerie



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00
 ANGLETERRE et PORTUGAL. . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 POSTIFIQUES, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SCÈDE et TURQUIE . . 8-00
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
 RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

MALACCA (*Possessions anglaises du détroit de*).



C'en est fait des timbres indiens provisoires, accommodés pour la circonstance, de la façon qu'on sait. Nous en avons signalé 8 valeurs; ce chiffre doit être majoré d'une neuvième :

3/2 pence rouge sur 1/2 anna bleu.

Les successeurs nous sont parvenus. Il est facile de reconnaître que MM. De La Rue en sont les auteurs. Il y a jusqu'à présent :

- 8 cents jaune.
- 12 " bleu.
- 24 " vert.
- 32 " vermillon.
- 96 " gris-vert.

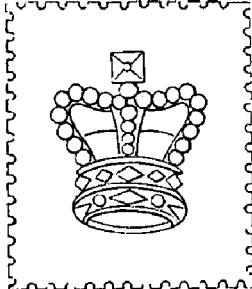
Le type des 8 et 24 cents est le même, sauf les ornements des angles, que le 12 cents reproduit, et le 32 cents est semblable au 96. Les deux plus petites valeurs ont l'énonciation de la valeur en toutes lettres, les autres en chiffres. L'impression est sur papier blanc, avec filagramme CC et couronne et le piquage 14.



MEXIQUE.

Il nous arrive des 8 reales noir sur fauve des premières émissions. C'est évidemment un reste d'approvisionnement qu'on utilise. Ces timbres ont le nom de ville ou de province (sans date) en lettres gothiques noires, comme les timbres de l'Empire. Auparavant cette inscription était en caractères romains. Nous n'en avons vu qu'avec le mot : *Mexico*.

INDES ANGLAISES.



Nous avons à constater l'existence de deux timbres de franchise. Le premier, selon le type et avec le filagramme que nous reproduisons, portant en cintre les mots : *Service postage*, imprimés en vert sur un timbre de reçu de 1/2 anna piqué 15. Le deuxième appartient au type connu et en usage aujourd'hui : 1 anna brun, avec le mot : *Service* imprimé en noir, dans la largeur.

1/2 anna, lilas foncé.
1 " brun.

BOLIVIE.

Deux valeurs restées inconnues jusqu'ici ont été émises en même temps que le 5 centavos. Ce sont : un bolivien ou 1 piastre chilienne ou 100 centavos et 1/2 bolivien ou 50 centavos. Le type est le même que le 5 centavos, sauf que les chiffres des angles ne sont pas dans un ovale au 50 centavos et le sont, au contraire, dans un ovale en largeur au 100 centavos. Ces timbres sont sur papier blanc uni et non dentelés.

50 centavos, jaune.
100 " bleu pâle.

Les feuilles portent 72 timbres sur six rangées : c'est donc 72 variétés qu'il y a de chaque valeur.

Plusieurs de nos correspondants ont pensé que les mots *correos contratos* qui figurent sur ces timbres, se rapportaient aux contrats ou marchés que l'administration postale des petits États américains a l'habitude de passer, pour le transport des dépêches, avec des entrepreneurs particuliers. Quoique vraisemblable, cela est inexact. On nous informe de Cobija que le timbre est postal et fiscal tout à la fois, comme nous l'avons dit. On nous fait espérer l'émission d'un 10 centavos très nécessaire, paraît-il.

BAVIÈRE.

La nuance des timbres est plus foncée que primitivement.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Le 1 real bleu-lilas est rose aujourd'hui. La lettre minuscule n du mot UN est devenue majuscule, comme la lettre U. Le papier est le même.

1 real, rose.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

La série des timbres sur papier uni est complète. Nous possédons non dentelés :

10 centavos, vert.
15 " bleu.

WURTEMBERG.

Le 18 kreuzer a paru, percé en ligne.

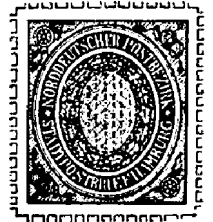
18 kreuzer, orange vif.

NORWÈGE.

Le 24 skilling a été modifié comme les 2, 4, et 8 skil. Il a donc la valeur répétée aux angles inférieurs.

HAMBOURG.

Depuis le 1^{er} janvier écoulé, il a été mis en usage un timbre local, de la valeur de 1/2 schilling. Le type correspond à celui de l'Allemagne confédérée (kreuzer), mais la valeur n'y est pas indiquée. L'impression est sur papier blanc uni et percé en ligne.



Brun-violet.

PAYS-BAS.

Le 10 cents carmin au nouveau type a fait son apparition le mois dernier.

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Nous avons reçu des 2 sch. lilas, au lieu de violet. On sait que les deux nuances existaient déjà en enveloppes.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Les timbres rouge et bleu sont imprimés maintenant sur papier plus mince, la nuance est aussi plus pâle.

FRANCE.

On nous annonce la mise en usage du 80 centimes, tête laurée.

SAINTE-HÉLÈNE.

Le *Stamp Collector's Magazine*, annonce l'émission de trois nouveaux timbres :

2 pence, jaune.
3 " violet.
5 sh., orange.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 17 soldi dont nous avons annoncé le nouveau piquage, n'existe plus depuis le 1^{er} janvier : le 10 soldi seul, reste en vigueur.

NOUVELLE-GRENADE.

La série des nouveaux timbres *Sobre porte*, est complète. Nous avons reçu le 25 cent. et 1 peso que nous reproduirons le mois prochain. La nuance du 50 est déjà changée; elle est vert d'eau au lieu de vert-jaune pâle.

COLONIES ESPAGNOLES.



L'Espagne a fait preuve de beaucoup d'abnégation en se désistant, cette année, en faveur de ses colonies, d'un nouveau type de timbre-poste qu'elle pouvait se réserver facilement en envoyant à ses sujets « d'ultramar » un vieux type, dont elle a provision aujourd'hui. A l'instar des timbres anglais, les angles sont remplis par des lettres : C.O.R.R (abréviation de *correos* sans doute), répétées sur chaque timbre et destinées à donner, dit-on, du tintoin aux contrefacteurs. C'est une heureuse idée, les inscriptions microscopiques aussi. En haut : *Ultramar*; en bas la valeur et le millésime 1868, indiquant l'année de l'émission et de la suppression du timbre. L'impression est sur papier blanc uni et piqué 14.

5 cent. lilas.
10 " bleu.
20 " vert.
40 " rose.

On remarquera que la nuance des timbres n'a pas varié depuis plusieurs années. En voilà de la constance!

ALLEMAGNE DU NORD (*États confédérés de l'*).

La grande quantité de timbres qu'a dû produire l'imprimerie royale de Berlin pour approvisionner tous les bureaux de poste de l'Allemagne confédérée, n'a pas permis sans doute de denteler tous les timbres ou d'apporter tous les soins nécessaires pour les livrer tous dentelés. Nous avons reçu non dentelés des 1 et 3 kreuzer, au type ci-contre, qui est le même pour toute la série.

1 kreuzer, vert.
3 " rouge.

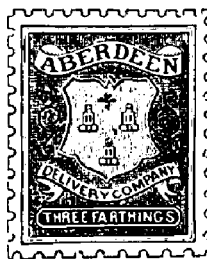
GRANDE-BRETAGNE.



Les compagnies particulières, malgré la condamnation récente de l'une d'elles, sont encore en pleine vie, si nous nous en rapportons à la *ribambelle* de timbres qui viennent de voir le jour. Il y en a neuf séries de quatre timbres, provenant sans doute de la même compagnie, les neuf timbres d'une valeur se trouvant sur la même feuille dans la hauteur, les uns en dessous des autres. Voici les valeurs et nuances :

1 farthing, vert
3 " lilas.
1/2 penny, bleu.
1 " vermillon.

Les types *London*, *Glasgow*, *Metropolitan*, sont restés ce qu'ils étaient; ceux de *Manchester*, *Liverpool*, *Birmingham* et *Aberdeen*, nous les reproduisons; quant aux types de *Dundee*, *Édimbourg* et *Leith*, de même format que ceux-ci, ils ont les armoiries que nous connaissons.



Ce n'est pas tout. La *National circular delivery Co* a reconnu aussi la nécessité de changer de timbres. Son type a été agrandi selon le format des timbres précédents; l'inscription modifiée porte : *National delivery company, 15 Basinghall st.* On a supprimé l'énonciation de la valeur.

lilas.
bleu foncé.
rose.
vert.

VICTORIA.

Le 3 pence a le filagramme couronne, reproduit dans notre dernier numéro.

RUSSIE.



L'émission de ce magnifique timbre a dû faire peu de bruit, car nous ne la voyons renseignée nulle part. Le type que nous reproduisons est un timbre modifié. De 20 kop. il est devenu 10 kop., probablement par suite d'une diminution de taxe. La surcharge est rouge ; le fond, ligné bistre pâle. Son emploi est réservé aux dépêches télégraphiques. Il est imprimé sur papier blanc uni et piqué 12.

10 kop. rouge et noir.

Nous annonçons avec regret la mort prématurée de M. JOACHIM SEOANE, de Madrid, un de nos jeunes collaborateurs. Malgré son âge tendre il s'était fait une renommée à l'Université par ses brillantes études et dans la bonne société par ses manières. Il appartenait à une famille des plus honorables, et s'était lié avec nous comme collectionneur intelligent.

Timbres de Moldavie et de Roumanie.

(Suite et fin. — Voir le n° 60.)

Timbres de Roumanie.

Novembre 1861 vit rendre le firman qui consacra l'union des principautés sous le gouvernement du prince Couza, lequel prit le nom de Jean I^{er}. La proclamation de l'union eut lieu le 23 décembre 1861.

L'emploi des timbres-poste fut étendu de la Moldavie à la Valachie, en janvier 1862, dit-on. M. Roudot attribue cette application à une ordonnance princeière du 25 avril 1862. Les timbres créés par cette ordonnance auraient été émis le 25 juin 1862. Nous admettons volontiers ces derniers renseignements si précis.

ÉMISSION DU 25 JUIN 1862.



Timbres rectangulaires, gravés, typographiés en couleur, sur papier blanc.

D. Armes des principautés (à droite, aigle couronné tenant la croix dans son bec (Valachie);

à gauche, la tête de bœuf surmontée de l'étoile (Moldavie), au-dessus d'un cor de poste dans un cadre à coins arrondis.

L. A droite *Franco*; à gauche, *Scrisoarei*. En haut et en bas la valeur en chiffres et lettres.

Valeurs, 3, 6 et 30 para.

Espèces et variétés. Il n'en est pas de cette série comme de celles de Moldavie. Il n'y a qu'un type multiplié par les procédés ordinaires. Les variétés qu'on peut rencontrer sont donc basées uniquement sur le papier et les nuances de couleur.

A. *Tirage sur papier pelure.*

3 para, jaune citron, jaune vif, ocre jaune, ocre foncé.

6 para, rouge vermillon, rouge pâle, rouge carmin, carmin violacé.

30 para, bleu de ciel, gros bleu, bleu de Prusse.

B. *Tirage sur papier pelure à vergeures horizontales.*

3 para, ocre jaune, orange.

6 " carmin et rouge foncé.

30 " gros bleu et bleu de Prusse.

Il serait facile de multiplier les nuances et d'en trouver 7 ou 8 au moins pour chaque valeur sur papier uni ; mais cela est sans intérêt. Parmi les tirages sur papier uni, on en trouve sur papier très-fin, d'autres sur papier un peu plus consistant et non transparent. Nous croyons suffisant d'indiquer ces particularités.

Rappelons ici que les trois couleurs, jaune, rouge et bleu, sont les couleurs nationales de la Roumanie. Cette série a été supprimée en décembre 1864.

ÉMISSION DE JANVIER 1865.

Un abaissement dans le tarif postal et le désir d'affirmer l'union par l'emploi de timbres ne rappelant plus l'ancienne séparation, ont été sans doute les motifs déterminants de cette émission.

Timbres rectangulaires, lithographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie du prince Couza à gauche (héraldiquement) dans un ovale, au milieu d'un rectangle portant la légende. L'interval de l'ovale et du cadre est formé de lignes ondulées. L'encadrement présente un fond de lignes se croisant en losanges, avec de petits traits horizontaux aux intersections.

L. A droite *Posta*, à gauche *Romana*. En haut valeur en lettres. En bas, *Franco*. Chiffres indicateurs de la valeur aux quatre angles.



Valeurs, 2, 5 et 20 para.

Espèces et variétés. Outre celles qui sont basées comme pour la série précédente, sur la nature du papier et la nuance des couleurs, il en est de plus importantes empruntées au dessin. Disons d'abord que le dessin et la légende ne sont pas absolument identiques pour les trois valeurs. Il suffit de regarder avec attention les diverses parties de la tête, pour se convaincre que si la physionomie générale est la même, les détails des traits notamment au col sont dissemblables. La dimension des lettres de la légende sur les parties similaires est différente. Par exemple, dans le mot *Posta*, les lettres qui ont 1 millim. 1/2 sont très-visiblement plus petites sur le 20 para que sur les 2 et 5 dont la dimension, à peu près la même pour les deux, a 2 millim. Quant au mot *Romana*, les lettres présentent 2 millim. sur le 5 para et seulement 1 millim. 1/2 sur le 20. Sur le 2, la dimension est intermédiaire et se rapproche plutôt de celle du 20.

Si maintenant on examine chaque valeur en particulier, on trouve d'abord deux types bien distincts et généralement admis pour le 20 para. Les caractères sont les suivants :

1^{er} TYPE. Front fuyant ; quelques boucles de cheveux en plus au-dessus.

Nez allongé, triangulaire ;

Lèvre inférieure couverte par la moustache ;

Barbe moins épaisse et empiétant moins sur le menton ;

Col plus haut et garni près de son bord antérieur d'une rangée de petits traits obliques ;

Section du col présentant en avant une pointe très-peu renflée ;

Légende, la pointe de l'A de MA, est à dix millimètres de la ligne du bas.

Le 0 de 20 est plus gros, bosselé et irrégulier en même temps plus petit que le 2 sauf au chiffre supérieur droit.

2^e TYPE. Le front est bombé ; il y a quelques mèches de cheveux en moins ;

Nez arrondi et plus ramassé ;

Lèvre inférieure bien détachée ;

Barbe plus épaisse et bien plus fournie ;

Col moins haut, mais légèrement renflé en avant, avec peu ou pas de traits obliques ;

Section du col offrant une pointe renflée et saillante ;

La pointe de l'A de MA est d'un quart de millimètre plus bas ;

Le 0 de 20 est plus étroit et plus grand que le 2, sauf à l'angle inférieur gauche ;

Enfin, si l'on compare l'ensemble des deux types, il semble qu'il existe une différence excessivement minime en plus sur la hauteur et la largeur au premier type qu'au deuxième.

Pour le timbre du 5 para, il existe pareillement des différences entre quelques épreuves qui nous ont été signalées par M. Mahé, et qui pourraient constituer un 2^e type. Nous en dirons autant pour notre part du 2 para. C'est en comparant le front, le nez et la section du col principalement qu'on peut trouver des dissemblances, mais nous avouons qu'elles sont tellement faibles que nous renouons à les décrire :

Ainsi, outre les variétés de types, on trouve les suivantes :

A. Tirage sur papier blanc.

2 para, jaune clair, orange.

5 » bleu de ciel, bleu foncé.

20 » rouge pâle, rouge, vermillon et rouge carminé (2 types).

B. Tirage sur papier vergé.

2 para, orange.

La chute du prince Couza, à la suite d'une révolution a été suivie de la suppression de l'émission en juin 1866. En attendant la suivante, il a été fait usage de la série de juin 1862.

1866. SÉRIE D'ESSAI.

Au moment du renversement du prince Couza, M. Duloz, à Paris, était en train de graver un nouveau type à l'effigie et de le multiplier par ses procédés. M. Poitevin avait été chargé de l'impression. On a pu voir à l'exposition de Paris de nombreuses épreuves d'essai des diverses valeurs de ces timbres. En voici la description :

Timbres rectangulaires gravés, typographiés en couleur sur papier blanc.

D. Effigie à gauche (hér.) du prince Couza, en costume d'officier supérieur, dans un ovale avec ornements aux angles.

L. En haut : *Posta Romana*.

En bas, valeur en lettres. Aux quatre angles, chiffres indiquant la valeur.

Les couleurs adoptées dit-on étaient les suivantes :



2 paraie jaune.
5 " bleu.
20 " rouge.

Les spécimens exposés par M. Duloz appartenait aux nuances orange, bleue, carmin et violette, tandis que la vitrine de M. Stern contenait des feuilles du 5 para vermillon, bleu, carmin et bistre brun. Il est donc difficile de se prononcer sur la valeur de ce renseignement. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que la gravure de ces timbres les constituait en immense progrès sur leurs devanciers.

ÉMISSION DU 1^{er} AOUT 1866.

L'avènement du prince Charles de Hohenzollern au trône de Roumanie nécessite l'émission présente destinée à remplacer celle à l'effigie du prince Couza, et celle aux armes des Principautés, remise provisoirement n usage.



Timbres rectangulaires lithographiés en noir sur papier de couleur.

D. Effigie du prince Charles, regardant à droite (hérald.) dans un cercle de perles. Cadre rectangulaire recouvert sur les côtés

verticaux par le médaillon, portant en haut et en bas la légende et rempli sur les côtés par une grecque. Les intervalles du cadre et du médaillon sont occupés par des lignes horizontales et verticales simulant des assises de briques.

L. En haut, *Posta Romana*. En bas, en toutes lettres; chiffres de la valeur dans un petit carré aux quatre angles.

Valeurs : 2, 5 et 20 para.

Espèces et variétés. Comme pour l'émission à l'effigie du prince Couza, on a signalé deux variétés pour le 20 para. Ces deux variétés se retrouvent sur chaque feuille de timbres; mais contrairement à la même valeur de l'émission précédente, les deux variétés ne sont pas placées alternativement. La première ne se présente qu'après la répétition de la deuxième, ce qui donne à celle-ci un nombre double de celui de la première. Les différences portent principalement sur l'encadrement et la légende, sauf quelques très-légères variantes au sinciput et à la section du col.

Voici donc les différences de l'encadrement et de la légende.

PREMIER TYPE : 1° Les parties similaires de la

grecque sont opposées partout, c'est-à-dire les creux aux creux, les saillies aux saillies;

2° Le fond briqueté est plus fin, et les rangées sont au nombre de huit, à l'angle supérieur droit, par exemple;

3° Le cadre de perles en porte 94;

4° Parmi les lettres de *Posta*, le P et l'S sont plus petits qu'au type suivant;

5° L'O de RO est plus petit, et l'A de NA touche presque la bordure;

6° Il n'y a pas de point sous le D, ni sur l'I de *Deci*;

7° Le O du nombre 20 de l'angle inférieur droit, est plus petit que le similaire du 2° type.

DEUXIEME TYPE : 1° Les parties similaires de la grecque sont opposées dans le bas seulement. Dans la moitié supérieure, la grecque de droite est semblable à celle du premier type. Celle de gauche présente une disposition inverse, d'où résulte qu'elle oppose au côté droit une saillie au creux, un creux à la saillie;

2° Le fond briqueté est plus gros et les rangées plus écartées ne sont qu'un nombre de six à l'angle supérieur droit, par exemple;

3° Le cadre de perles en porte 91 seulement;

4° Les lettres P et S de *Posta* sont plus grandes qu'au premier type;

5° L'O de RO est un peu plus grand et l'A de NA est plus écarté de la bordure;

6° Il y a un point sous le D et sur l'I de *Deci*;

7° Le O du nombre 20 de l'angle inférieur droit est plus étroit et plus haut que le similaire du premier type.

Ce ne sont là que de bien légères différences, mais elles sont suffisantes pour montrer qu'il y eu deux types pour le cadre.

On ne trouve pas semblable différence entre les timbres des deux autres valeurs, mais si l'on compare ces valeurs aux 20 para, on arrive à cette conclusion :

1° L'effigie est la même.

2° Le cadre ne l'est pas pour toutes les valeurs. En effet, nous trouvons au cercle de perles :

2 paraie, jaune, 93 perles.
5 " bleu, 96 "

Le fond briqueté diffère aussi : prenant pour comparaison l'espace supérieur droit, on trouve :

2 paraie, six rangées de petits rectangles,
5 " cinq rangées.

la sixième étant à peine indiquée par un point blanc.

Pour la légende, notamment les mots *Posta Romana*, il y a des différences entre les lettres. Notons seulement :

Pour le 2 para, le P est légèrement écarté du cadre.

Pour le 5 para, le P est plus rapproché.

Une disposition inverse existe pour l'A de NA. Dans le 2 para, il touche presque la bordure; dans le 5 para, il est un peu plus écarté.

Nous ne parlons pas de la partie de la légende qui occupe le bas de l'encadrement. L'inscription de la valeur en toutes lettres a nécessité une différence qui s'explique seule. Le mot *Parale*, mis en entier pour les deux basses valeurs, est en abrégé pour le 20.

La comparaison montre donc des différences très-appreciables.

Ces timbres ont été imprimés sur deux espèces de papier différant à la fois par la nuance et par l'épaisseur.

A. Tirage sur papier fort.

- 2 para, jaune vif.
- 5 " bleu.
- 20 " rouge (2 types).

B. Tirage sur papier plus mince.

- 2 para, jaune paille.
- 5 " bleu pâle.
- 20 " rose pâle (2 types).

On a vu circuler parmi les collectionneurs quelques enveloppes de papier jaune qui offraient une particularité que notre rôle d'historien nous oblige à noter. Manquant, dit-on, de timbres de 5 para, l'administration roumaine aurait appliqué sur ces enveloppes deux timbres jaunes de 2 para, et un demi-timbre formé par une section en diagonale d'un timbre entier, les trois parties adhérant ensemble. Les deux timbres et la moitié formeraient l'équivalent de 5 para. Cet usage serait renouvelé de ce qu'on a observé sur les premières séries du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, du Chili, etc. Ce qui serait neuf, ce ne serait pas l'idée, mais l'application de cette idée à l'exploitation de la crédulité des collectionneurs par quelque spéculateur de bas étage. C'est tout ce que nous pouvons en dire. Car il n'est pas besoin de l'administration de la Roumanie pour l'appliquer.

La série qui nous occupe est encore présentement en service.

TIMBRES PROPOSÉS.

Plusieurs types ont été présentés à diverses époques à l'administration postale de la Roumanie. Il n'est pas sans intérêt de les faire connaître.

Le premier est celui que l'on doit au crayon de M. Riester. Il était destiné au concours pour la nouvelle émission qui se préparait en 1865 et qui n'a fourni que l'essai officiel dont nous avons donné la description (série d'essai). Le timbre de M. Riester n'est parvenu que trop tard, par suite des lenteurs de la filière administrative, mais malgré ses mérites, nous doutons qu'il ait pu être accepté. En voici la description.

Timbre rectangulaire, lithographié en couleur sur papier blanc.

D. Aigle couronnée, tenant la croix et chargée en cœur d'une tête d'urus, au-dessus d'un cor de poste, dans un ovale à fond blanc. Cadre formé d'ornements, conservant des espaces blancs, destinés à contenir la légende.

On en connaît des couleurs suivantes :

Noir, vert tendre, brun noir, carmin, bleu foncé.

Comme on l'a dit avec raison, l'aigle de ce timbre a la pose trop napoléonienne. C'est un défaut à l'étranger. La situation de la tête d'urus sur la poitrine de l'aigle est au moins singulière, si elle n'est pas contraire, comme nous le craignons, à certaines règles de l'art héraldique. A part ces légers défauts, la composition plait et aurait mérité un meilleur sort.



Un deuxième type, que nous croyons originaire de Florence, car il a un air de famille avec des timbres proposés aux gouvernements italien et pontifical, nous paraît assez peu sérieux (1).

Il est rectangulaire gaufré en couleur sur papier blanc.

D. Lion à droite tenant le glaive sur fond d'or

(1) Ce timbre et le suivant, tous deux de M. R. de Florence avaient, nous dit-on, toute chance de réussite, auprès de l'administration roumaine; mais le destin en avait décidé autrement. M. R. s'approprié une somme assez ronde et se sauva.

(pointillé) dans un ovale orné; en haut, à droite, une tour, à gauche la lune.

L. Sur les côtés : *Posta*, à droite; *Romana*, à gauche. En bas *parale*. Deux petits hexagones sont sans doute destinés à contenir la valeur en chiffre. On en connaît de trois couleurs :

Janne, bleu, carmin foncé.

L'auteur nous paraît avoir dépassé les limites de la fantaisie et, n'étaient les mots *Romana* et *parale*, il pourrait aussi bien convenir à la Norvège ou à la Finlande.

Le troisième type est de la même pauvreté, mais c'est un timbre destiné à des enveloppes, car il est imprimé à l'angle supérieur droit de l'enveloppe. Il est également gaufré en couleur sur papier blanc.

Au centre la tête de bœuf sur fond parti d'azur (lignes horizontales) et de gueule (lignes verticales), entouré d'un cercle de perles dans une grande étoile à 6 branches portant :



- 1° Branche médiane supérieure : chiffre 2.
- 2° " " inférieure : le mot *par*.
- 3° " supérieure droite : une tour.
- 4° " inférieure " la lune.
- 5° " supérieure gauche : le soleil.
- 6° " inférieure " une tour.

Ces pièces sont gaufrées sur couleur.

Le dessin laisse énormément à désirer et doit sortir de la même fabrique que le précédent. Les couleurs sont les mêmes.

Tels sont les renseignements que nous pouvons faire connaître à propos des timbres de Moldavie et de Roumanie. En les exposant, nous avons surtout le désir d'obtenir des détails plus circonstanciés sur les timbres de la première émission principalement, et nous serons heureux de les accueillir.

Dr MAGNUS.

Droit et gauche.

C'est sous ce titre que M. Magnus, dans le *Timbrophile* du mois dernier, propose de réformer la dénomination des côtés pour les timbres, donnant pour raisons les rapports nombreux qui existent en-

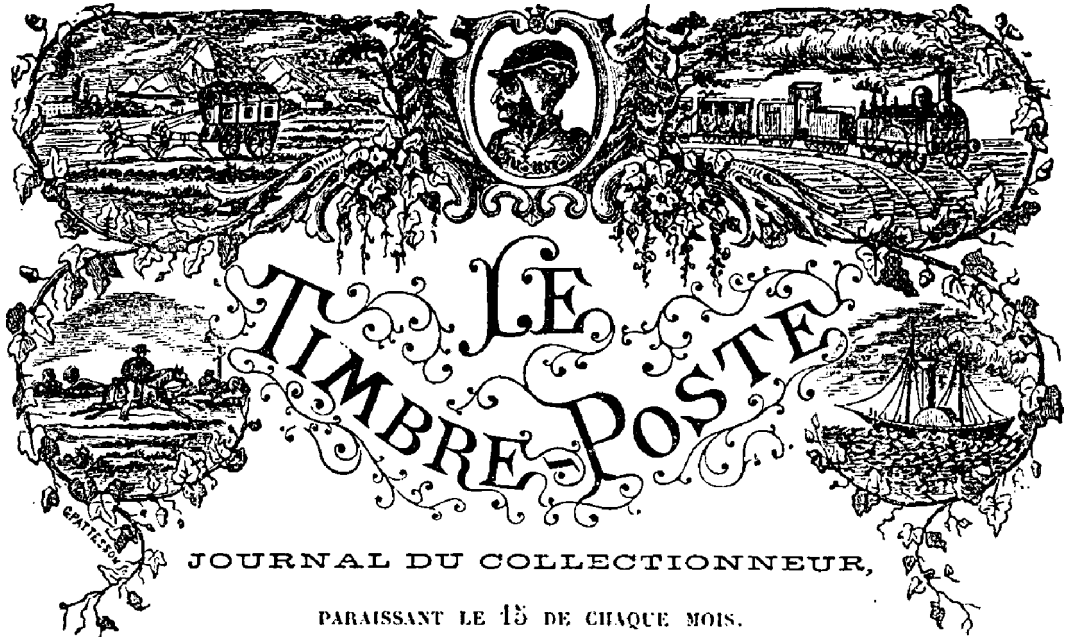
tre la timbrophilie et la science du blason. Le côté droit (*dextre*) deviendrait le gauche (*senestre*) et ce-lui-ci le droit.

L'auteur, avec sa logique habituelle, plaide sa cause avec talent qui lui fera certainement des prosélytes. Nous nous permettrons cependant quelques réflexions au sujet de sa proposition, M Magnus voulant bien nous demander notre avis.

La réforme ne s'adresse, dit-il, qu'à un nombre plus ou moins restreint de timbrophiles : C'est reconnaître une majorité de conscrits. Sur ce point, nous sommes d'accord. Mais avec le système proposé, ces derniers n'éprouveront-ils pas la même difficulté que ces conscrits autrichiens, dont parle le docteur, qui ne reconnaissaient le côté droit du gauche que par la paille ou le foin placés sur le pied? Nous le craignons. Et cependant à l'occasion — témoin *Lutzen*, un conscrit est parfois très-utile.

Si un farceur — car au rrrégiment on n'est qu'à niches — se fût avisé de changer de pied, la paille et le foin, à une partie de ces conscrits, que serait-il arrivé? C'est qu'au fameux commandement de *Arche!* les uns seraient partis du pied droit, les autres du gauche. Ici le cas est le même: quand on parlera de la gauche, les conscrits regarderont à droite et lorsque deux timbres ne différeront que par les inscriptions des côtés, il y aura confusion, complication et peut être déroute complète, comme il arrive toujours quand on ne s'entend pas. «Tout l'édifice repose sur les masses» a dit quelque part M. Mahé; nous sommes de cet avis. Parlons donc un langage que tout le monde connaît, que tout le monde comprend, si nous voulons rester unis. Après tout, les mots ne sont-ils pas tous de convention? On sait aujourd'hui que le côté droit ou gauche de l'objet qu'on regarde est celui placé à notre droite ou gauche. Que nous faut-il de plus?

Routinier et conscrit, nous donnons notre boule noire, parce que le projet n'est pas praticable pour tout le monde. Nous appréhendons surtout ce qui est arrivé à ce sergent instructeur qui, se croyant compris et voulant s'en assurer, prit les deux mains du conscrit qu'il tourna et retourna en divers sens. «Quel est votre main droite, demanda-t-il? — Dame! *chergeant*, j' m'y reconnais plus, vous me les avez mêlées. »



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro.

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PORTUGAIS, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
 RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

ORANGE (ÉTAT LIBRE D')

Les timbres que nous annonçons dans notre n° 60, sont parus depuis le 1^{er} janvier dernier. Il y en a trois valeurs :

- 1 penny, orange foncé.
- 6 " rose.
- 1 shilling, jaune pâle.



Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 14.

Il est curieux de voir sur ces timbres la valeur en monnaie anglaise, exprimée en langue batave. Cela tient à ce que cet État a été fondé par suite d'une émigration hollandaise, devenu plus tard territoire anglais, puis redevenu indépendant. Les journaux n'y sont pas moins curieux que les timbres qui représentent les armoiries du pays; celui que nous

avons sous les yeux, imprimé à Bloemfontain, la ville principale, est composé moitié anglais, moitié hollandais.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES.

C'est par suite, dit-on, de l'adoption du système décimal qu'on y a réformé les timbres. La nouvelle émission se compose comme précédemment de trois valeurs réunissant toujours les couleurs nationales. Ce sont :

- 2 bani jaune-orange.
- 4 " bleu.
- 18 " rose.



L'émission est sur papier blanc uni; point de dentelure. Ces timbres ont paru le 1^{er} février écoulé.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le 2 pence a maintenant le chiffre maigre 1 en filigramme.

INDES ANGLAISES.



Il paraît qu'il y a des timbres de *service* de tous modèles et qu'on veut utiliser tous les différents timbres d'effets. En voici un deuxième de 2 annas, celui que nous connaissons n'étant probablement pas assez grand. Il est imprimé sur papier blanc glacé uni et piqué 14.

2 annas violet et vert.

Les mots *service postage* ont été ajoutés et imprimés en vert.

M. Mahé signale les timbres actuels suivants, avec le mot *service*, en noir.

1/2 anna, bleu.

2 " jaune.

PHILIPPINES (ILES).

Qu'on nous permette de jeter un *coup d'œil rétrospectif*, pour signaler l'existence d'un 3^e type, 1 réal vert, dont la nuance et le dessin diffèrent essentiellement des deux types connus. Voici les points principaux pour reconnaître ce timbre, dont l'authenticité n'est pas douteuse : Effigie ressemblant à celle du 1 réal vert-pré, mais avec l'extrémité du buste arrondie et plus éloignée de la circonférence; ornements des côtés verticaux interrompus par le cercle comme au 1 réal vert gris; chiffre 1 très-rapproché du mot RL dont la lettre L est bien formée; enfin, *point capital*, le mot *correos* n'est pas précédé ni suivi d'un point.

1 réal, vert bouteille foncé.

ILES AÇORES.

Par suite d'une dépréciation de la monnaie portugaise, le gouvernement de la métropole a émis depuis peu, une série de timbres sur lesquels figure en noir, imprimé dans la largeur, le mot : *Açores*. Ce sont les timbres portugais que l'on connaît et qui y étaient en usage, qui ont servi à cette modification, en attendant peut-être une émission spéciale. Il y en a de dentelés et de non-dentelés.

Non dentelés.
5 reis, noir.
20 " bistre.
30 " vert.
80 " orange.
100 " lilas.

Piqués 13.
10 reis, jaune d'or.
25 " rose.
120 " bleu.

L'archipel des Açores, dont la capitale est *Angra*, est situé dans l'Océan atlantique, à distance à peu près égale de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique et comprend trois groupes, divisés en neuf îles. Il sert ordinairement de relâche aux navires, se rendant du Portugal au Brésil.

MEXIQUE.

Le 4 reales rouge sur jaune de la deuxième émission est usité aujourd'hui. Il a le nom de ville en lettres gothiques noires.

MALACCA.

On nous signale selon le type du 12 cents :

6 cents lilas.

ayant le même filagramme et la même piqure que ceux de la nouvelle série.

C'est par erreur que nous avons annoncé un 3/2 *pence* provisoire, c'est 3/2 *cents* qu'il faut lire, ou *three half cents*, si le *Timbrophile* l'aime mieux.

BOLIVIE.

Le *Stamp Collector's Magazine* annonce :

20 centavos rouge.

type semblable à ceux que nous connaissons et l'on nous parle d'un 5 cent. violet.

MAGDALENA (ÉTAT DE).

Le timbre que nous avons fait connaître par notre n° 60, n'est pas un timbre-poste: c'est un timbre fiscal dont le produit de la vente est affecté à l'enseignement public.

NOUVELLE GRENADE.



Les deux timbres *Sobre porte* que nous avons annoncés le mois dernier, les voici. Le premier a les armoiries de la république posées sur deux hampes croisées au bout desquelles le bonnet phrygien; au-dessus de l'écu, les neufs étoiles sur trois rangs; des deux côtés, les mots : *Sobre porte*; en bas 25 c^s. Le 1 peso a les mêmes armoiries dans un ovale brisé en haut et en bas; en dessous des armoiries, dans l'ovale: *un peso*; dans les angles, 1 S. Tous deux ont le fond ligné horizontalement et

sont imprimés en noir sur papier de couleur uni.

25 centavos, chair.
1 peso, bleu pâle.

M. Ch. Roussin a eu l'obligeance de nous faire voir un 50 centavos rouge de la 5^e émission, imprimé sur papier blanc. Ce timbre, comme son annulation, étaient parfaitement authentiques. Nous attribuons son existence à une erreur d'impression.

VICTORIA.



Nous avons fait ces jours derniers la connaissance du timbre dont nous donnons le dessin. Il est imprimé sur papier jaune, portant le filigranne couronne et piqué 13.

5 shillings bleu foncé.

La couronne comme les lauriers sont à l'ordre du jour, dirait-on. On en voit sur le timbre; on l'adopte pour filigranne.

MALTE.

Un correspondant du *Stamp Collector's Magazine* dit que le 6 pence anglais non filigranné, provient d'une erreur d'impression et qu'il n'en est arrivé qu'une seule feuille au bureau des postes de Malte.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nous avons reçu le 1/2 real, imprimé en noir sur deux papiers différents: pelure très-mince, gris-bleu et pelure assez épais, lilas. Point de filigranne, point de dentelure.

1/2 real, gris-bleu.
1/2 " lilas.

SAXE.

La compagnie de Dresde prévenant toujours les moindres désirs du public, sans oublier ceux des timbrophiles, a émis depuis le 15 courant, un timbre pour imprimés, frappé en relief sur papier blanc en bande.



La valeur n'est pas élevée :

2 pfennig, bleu-vert.

CHILI.

Nous recevons avec les nouveaux timbres les lignes suivantes :

« Fatigué de rester dans une immobilité perma-

nente en fait de perfectionnement ou de progrès timbro-postaux, le Chili vient de briser la glace qui semblait l'étreindre en livrant à l'ardente curiosité des amateurs et au besoin du public les nouveaux types attendus depuis longtemps et dont le 2 centavos, émis depuis quelques mois, n'avait été pour ainsi dire que le précurseur. Ces nouveaux timbres, dont le dessin est uniformément calqué sur celui du 2 cents, noir, représentent les anciennes valeurs et presque les mêmes teintes des types connus de 1 cent., jaune; 5 cent., rose; 10 cent., bleu; 20 cent. vert. On remarquera que le jaune safran du 1 cent ancien est remplacé par un jaune plus orange dont la nuance se confond même trop avec le rose-rougeâtre du 5 cent. nouveau, similitude qui présente déjà un inconvénient bon à signaler et auquel on sera bientôt forcé d'obvier. Il eût été facile de l'éviter en donnant à chaque timbre un type particulier ou distinctif selon son prix, au lieu de s'en tenir aveuglément à un type connu et monotone qui n'a rien de commun avec les annales historiques du Chili.

« Ce respect des traditions pouvait engager peut-être l'origine de la Colombie, mais le Chili, qui n'a vu de Colomb que son histoire, pouvait trouver facilement en lui-même les éléments d'un type plus local. L'écusson national du pays pouvait offrir à cet égard toutes les satisfactions désirables et je regrette vivement que l'on ne l'ait choisi pour remplacer le buste un peu vieilli de Colon. Je remarque encore que la valeur indicative de ces timbres n'est jamais marquée en lettres, *in extenso*, mais seulement en chiffres très-petits et qu'on peut à peine découvrir. Aucun de ces défauts n'est racheté cependant par la finesse du dessin et l'aspect de la forme, et je ne sais s'il faut moins blâmer les auteurs, avantageusement connus, de ce timbre, que la pensée trop routinière qui semble l'avoir inspiré. »

Les nouveaux timbres parus, imprimés sur papier blanc et piqués 12, sont :

1 cent, orange.
3 " rose rougeâtre.
10 " bleu.
20 " vert.

Nous espérons pouvoir envoyer notre catalogue, à nos abonnés, fin de ce mois.

Des essais italiens.

L'Italie s'est montrée prodigue d'essais en tous genres. On en connaît de bons et de mauvais : le tout a été confondu. Nous allons essayer d'en élaguer ces derniers.

Notre but étant connu ; sans plus de préambule, nous sautons à pieds joints dans notre sujet.

Le Piémont étant le point de départ du royaume actuel d'Italie, c'est de là que nous partirons.

Quoiqu'il soit présumable qu'il y en ait existé, on ne connaît aucun essai de l'émission de 1851. De la suivante (1852), nous avons, ceux reçus de l'auteur M. Perrin par l'administration des Postes. Il y en a sur carton et sur papier mince uni. Les premiers en *vert*, *bleu pâle*, *rose* ; les seconds en *rose*, *bleu foncé*, *gris*, *vert-olive* et *vert pâle*, ce dernier avec vergetures verticales. Ils sont tous d'une même valeur : 20 centimes. Nous possédons les épreuves sur lesquelles l'administration arrêta le choix des nuances ; elles portent l'inscription écrite : Cm^l 5, 20 ou 40, en partie sur deux timbres, dont le bleu est sur papier mince. On essaya l'oblitération à gros points, supprimée en octobre 1853, sur deux timbres roses de papier mince que nous conservons également dans notre album. Ces essais ayant paru seulement vers l'année 1863, on a supposé à tort qu'ils étaient dus à une réimpression récente qui n'eût pas manqué de comprendre les trois valeurs, si le fait avait été vrai. Nous pouvons certifier qu'il n'a jamais été question de réimprimer ces timbres.

Une modification ayant été apportée au type 1852, en suite d'un ordre verbal du directeur des postes, il fut soumis à celui-ci une épreuve du 20 centimes tirée en vert, laissant la tête dans un ovale blanc semblable au timbre mis en vigueur. Les nuances devant rester les mêmes, on n'a pas dû soumettre d'autres essais, pensons-nous.

Un nouveau changement ayant été opéré au type 1852, l'administration reçut comme spécimen, un 10 centimes noir qu'elle adopta comme type et qui fut mis en circulation en 1855. Il eut même les honneurs de la contrefaçon et l'on en vit circuler, il y a peu de temps, comme essais, où l'effigie faisait défaut, c'est-à-dire, avec l'ovale blanc. Cette imitation heureusement n'est pas bien méchante. Elle pêche par la grandeur des inscriptions, des chiffres, par le dessin et par l'ovale presque rond. Nous en connaissons : 10 centimes noir, vert-olive, vert foncé,

bleu, carmin, ocre jaune ; 80 cent. orange ; puis un 5 cent. vert à effigie, mais renversée.

En 1860, parut l'essai dit à la tête de Mars de M. C. Perrin.

Il y en a trois variétés. La première, celle que nous reproduisons, avec reliefs blancs sur fond bleu, dont il en existe des dentelés et non dentelés. La seconde ne diffère que par les inscriptions supplémentaires *Saggio*, en haut ; *C. Perrin*, en bas. Le relief est également blanc sur bleu. Quant à la troisième variété, elle est semblable à la précédente, mais le relief au lieu d'être blanc est bleu sur blanc.

M. Perrin est aussi l'auteur d'un essai présenté au gouvernement français. C'est la copie du type actuel sans les lauriers. En bas, l'inscription porte : *.o.c. postes. o.c.* ; il est imprimé en bleu-ciel sur papier blanc.



L'année 1861 était presque écoulée, quand l'administration des postes reçut d'Angleterre, où l'on avait eu vent d'une réforme des timbres, quatre spécimens de types.

Deux, analogues aux timbres *Impresos* d'Espagne ; un autre, à l'effigie du roi Victor-Emmanuel, le plus digne d'attention ; quant au quatrième, on peut en juger ici. Nous avouons ne pas comprendre le motif qui a guidé l'auteur en soumettant un dessin aussi bizarre pour timbre. En haut de l'ovale, on lit : *Josiah Mason* ; en bas : *Trade Mark* ; dans les angles, les mystérieuses lettres *P.E.N.S.*

Le système d'impression et de gravure est le même pour les quatre types, soumis en noir sur carton blanc.

C'est en mai 1862, que M. Th..., graveur fort habile, présenta à son tour deux types à peu près semblables, représentant l'Italie debout, tenant l'écu de Savoie. Celui que nous reproduisons a, à gauche, dans le cadre : *franco bollo* ; à droite, *della posta* ; en haut, 20 cent. ; en bas, cent. 20.

Les angles de l'encadrement sont coupés et remplis par de



petites lignes verticales. Le tout est en relief.

Le deuxième type ne diffère du premier que par le cadre, où les inscriptions sont entourées d'un filet; les mots *franco bollo* y sont séparés par le chiffre de la valeur : 5, ainsi que *della posta*. En haut, on lit : *cinque*; en bas : *centesimi*. Un filet partant des angles, réunit les deux encadrements.

En soumettant ses timbres, M. Th... s'annonçait en même temps comme auteur d'un papier spécial et d'un système nouveau de gommage, se réservant de prouver les avantages résultant de sa spécialité. C'est sans doute par esprit d'économie que M. Th... voulut substituer son dessin à l'effigie du roi, parce qu'il présentait des chances d'une plus longue durée. Les deux types sont imprimés en *vert*, *bleu*, *vermillon*.

Un décret royal de mai 1862, prescrivait la création de timbres aux armoiries royales, dont la mise en usage était fixée au 1^{er} janvier suivant. En juin 1862, M. le comte de Sparre soumit un type qui fut adopté. L'auteur ne put, malheureusement pour lui, exécuter la commande qui lui fut faite, parce qu'il avait autant de droit à la paternité de ce timbre, que le soi-disant auteur du 1 cent actuel de Belgique et qu'il eut comme ce dernier des contestations avec MM. P... qui enfanterent, dit-on, ce type.

Très-longtemps on ne connut que le 15 centimes vert, imprimé sur papier uni; puis deux autres variétés, ayant en filigramme, l'une, l'écu de Savoie; l'autre, la couronne royale. Plus tard, les besoins de la cause demandèrent d'autres valeurs. Il y eut : 1, 5, 10, 15, 30, 40, 80 centimes et 3 lire, imprimés sur carton glacé blanc et sur papier à lettres. Le choix des nuances ne laisse rien à désirer.

A leur tour, la même année, MM. Pellas de Gênes entrent en lice et offrent le type ci-contre, que nous regrettons de n'avoir pas vu adopté, car il avait des qualités sérieuses. Mais aussi pourquoi ces messieurs ne sont-ils pas nés comtes? Cela donne de l'esprit et du talent et tout le monde en l'appréciant, s'extasie. On dit même que cela facilite les transactions commerciales et certain haut personnage de notre connaissance,



faisant le commerce de timbres-poste, n'a jamais eu à regretter d'être né sur les marches du trône.

MM. Pellas ont imprimé leur type sur papier blanc glacé en différentes nuances : *noir*, *bleu*, *vert*, *carmin*, *jaune*, *orange*, *violet*.



En février 1862, parut le timbre lithographié ci-contre, dont nous avons un essai, ne portant aucune inscription. Il est imprimé en bleu sur papier blanc uni.

Nous citerons pour mémoire le projet assez peu sérieux de MM. M... et T... de Paris, qui se contentèrent d'envoyer leur *prix courant*, déclarant qu'on devait s'en rapporter à leurs capacités, pour le type à fournir. Comme bien on le pense, la proposition n'eut pas de suite.

Turin, le 1^{er} février 1868.

(A continuer.)

F.

DE LA TAXATION DES LETTRES EN ANGLETERRE.

La faculté de correspondre n'était accordée jadis qu'à un petit nombre de privilégiés; elle s'étendit insensiblement et devint bientôt un besoin pour ceux qui avaient été admis à en profiter. Son développement ne tarda pas à éveiller l'attention des gouvernements et comme son administration entraînait nécessairement des dépenses, on trouva raisonnable d'en exiger le remboursement de ceux qui les occasionnaient. De là, la naissance de la taxe.

La quotité de la taxe fut longtemps abandonnée aux maîtres de postes et aux messagers, mais le nombre des lettres augmentant chaque jour, il était du devoir de tout gouvernement de s'en emparer afin de lui donner une organisation plus stable et plus complète.

Les premiers tarifs furent d'abord modérés. Les taxes étaient fixées d'un lieu à un autre, mais variant selon les circonstances. Cette irrégularité fut cependant maintenue en Angleterre jusqu'en 1710.

A cette époque, la reine Anne promulgua le premier acte qui a constitué le *Post-office* en Angleterre, en a fixé les taxes et étendu le service à tous les États placés sous son gouvernement.

En 1765, la correspondance avait déjà acquis un accroissement assez grand pour que l'on s'aperçût que la taxe des petites distances était trop lourde. On modifia donc la loi et on réduisit le port à 1 et 2 deniers.

M. Palmer, directeur des théâtres de Bristol et de Bath, en proposant en 1782 l'adoption des malles-poste, parcourant trois et quatre lieues à l'heure, soumit en même temps un tarif nouveau. Le célèbre Pitt accueillit favorablement le réformateur, malgré la vive opposition des officiers du *Post-office* et le fit nommer contrôleur général des postes, en lui donnant 2 1/2 % sur l'excédant des recettes que son système devait produire. Au bout de dix ans, la recette fut doublée.

Le tarif fut encore augmenté en 1801, 1805, 1812 et 1813 et arriva ainsi à une telle élévation, qu'il était impossible de l'augmenter encore, sans compromettre une partie du revenu. Ainsi une lettre payant 4 deniers en 1710, pour une distance de quatre à cinq cents milles, était fixée en 1812 à 14 deniers!

Voici, au reste, comme la taxe était réglée :

Toute lettre d'une seule feuille de papier, pesant moins d'une once, payait le simple port suivant la distance, deux feuilles donnaient lieu au double port; trois feuilles, à trois ports. Les lettres d'une once et moins d'une once et quart étaient passibles de quatre ports; d'une once et quart à une once et demie, de cinq ports et ainsi de suite, en augmentant d'un port, pour chaque quart d'once.

Une lettre sous enveloppe payait double port. L'adjonction du plus petit morceau de papier suffisait pour donner lieu à une augmentation. Une lettre contenant deux effets donnait lieu à trois ports; elle aurait donc coûté de Londres pour Edimbourg, en pesant moins d'un quart d'once (7 1/2 grammes) 3 1/2 shillings ou fr. 4-20! Une taxe semblable augmenterait sensiblement le prix des collections, si elle existait encore aujourd'hui.

Malgré l'habileté et l'expérience des employés, il se commettait quantité d'abus et d'erreurs; aussi, les réclamations ne faisaient point défaut. La vérification des lettres, qui se faisait en les plaçant entre l'œil et la lumière, exposait sans cesse l'employé à des tentations dangereuses, surtout lorsqu'elles contenaient des valeurs.

L'interprétation de la loi qui fixait la taxe selon la distance, avait été faite de la façon la plus favorable aux intérêts du Trésor, c'est-à-dire qu'elle était prise sur le parcours réel donné à la lettre, au lieu de la distance calculée en ligne droite à vol d'oiseau. Cet excès engendra une immense fraude dans toutes les parties de l'État. Le transport illicite se fit partout et le *Post-office* devint impuissant à le prévenir et à le réprimer.

Un banquier, afin d'éviter les doubles et triples ports auxquels donnaient lieu les envois des lettres de change, avait fait graver une planche reproduisant douze billets sur une seule feuille de papier, tout en laissant place pour l'écriture de la lettre. Cette feuille, expédiée par la poste, payait le port simple, au lieu d'une très-forte taxe, dont elle aurait été frappée si les effets eussent été détachés. Le destinataire séparait chaque effet et en faisait la répartition. Dans d'autres cas, plusieurs personnes se réunissaient pour écrire sur la même feuille à divers correspondants; à l'arrivée, on remettait à chacun le morceau qui le concernait, en réduisant ainsi le port à peu de chose. Des billets de banque furent aussi envoyés dans les journaux qui circulaient en franchise. Les voyageurs, les cochers, les conducteurs, les particuliers se chargeaient des lettres qu'ils faisaient parvenir à peu de frais. On en expédiait un grand nombre dans des paquets, des boîtes et surtout dans les colis de librairie.

Une des premières maisons de Londres a déclaré que toute sa correspondance était envoyée dans des boîtes, à Liverpool, par une voiture publique et qu'elle trouvait occasion d'économiser par ce moyen plusieurs centaines de francs. Des cafés, des lieux publics étaient connus pour recevoir et réexpédier les lettres. Enfin on a su qu'à Birmingham, dans un rayon de douze à treize milles, un système de distribution était organisé au moyen de femmes et d'enfants et faisait concurrence à la poste. Plusieurs autres grandes villes possédaient des services semblables. Le nombre des lettres transportées en fraude a été estimé à celui transporté par la poste. La perte était donc immense pour le Trésor. Ce ne fut qu'en 1834 que le Parlement se décida d'ordonner une enquête afin d'arriver à améliorer l'état de l'administration des Postes; on n'osa cependant pas aborder la question de réduction du tarif. Ce n'est qu'en 1839 que M. Rowland Hill la présenta

sous un tout autre point de vue et proposa l'établissement d'une taxe uniforme pour toute distance. On connaît le résultat de ce plan ingénieux qui, après avoir été combattu par les partisans routiniers, finit par être adopté et mis en pratique le 10 janvier 1840.

P. W.

Les rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

(Suite. — Voir le numéro 61.)

Ce qui rend surtout la difficulté incalculable, c'est l'ignorance de la géographie de son propre pays; quand cent vingt-cinq communes, par exemple, portent le même nom, si l'on n'ajoute pas à la suscription le département et quelquefois l'arrondissement, il est bien difficile à la lettre si mal renseignée d'arriver à destination; du moins aussi promptement qu'elle aurait pu le faire; car si, à part ce défaut, la suscription est lisible, elle arrivera, sauf à passer par bien des chemins; mais enfin elle arrivera, elle ne tombera pas au rebut; que veut-on de plus?

Mais si elle porte une suscription à choisir dans celles qui vont suivre, il y a gros à parier qu'elle s'arrêtera en route et que ce qu'il y aurait de mieux à faire serait de chercher le moyen de prévenir l'expéditeur pour qu'il ait à mieux formuler son adresse. C'est, du reste, ce qui arrive le plus souvent dans les petites localités où les agents des postes, depuis le directeur ou la directrice jusqu'au dernier des facteurs, connaissent l'écriture des envoyeurs, leurs habitudes même, et font rectifier, quand ils ne rectifient pas eux-mêmes, des adresses qui, sans leurs soins, tomberaient inévitablement au rebut. Mais on conçoit que cette sollicitude ne peut s'exercer partout.

Sans doute, les cahiers administratifs auront l'avantage d'enseigner l'ordre à observer dans les termes de la suscription et désormais on n'écrira plus *Mocieu*, pour Monsieur ou *Ma danm*, pour Madame, *départ men*, pour département, *quanton*, pour canton, etc., etc., mais sera-t-on plus avancé si, après avoir écrit ces mots selon les règles grammaticales, on ajoute :

Acinte Martin, pour Saint-Martin.
As tecirre, pour Saint-Cyr.

Schetoise, pour Seine-et-Oise.

Coquo du Nor, pour Côtes-du-Nord.

Nous ne le pensons pas.

Que faire aussi devant une adresse ainsi conçue :

« A monsieurs Louis la cher
» monsieurs Michel

» Au Peauteau demerd. »

Sourire d'abord, puis chercher à déchiffrer Pont-Audemer dans cet étrange quiproquo.

« A mon cieure Boulin
» garson meunies os mo ulens martens vilo numméro
» 19 et 21.

» Aroins Sene Inférieure. »

Il faut avouer que cela ne se lit pas à première vue, pas plus que celle-ci :

« A mosieur
» a luce elouties près loue pions

» au cente colobe. »

Allez donc trouver Sainte-Colombe dans ces derniers mots et cependant j'ai vu traduire cette singulière suscription séance tenante, et la lettre est arrivée à destination.

En voici une bonne :

« Monsieur
» monsieur Loui Jeant et a sa dame Colastique Garo, son
» épouse tous deux bouchère

» à Sin-Gout sur les orne.

Et celle-ci :

« A ma sœur
» ma sœur intitotrisse

» à la Serrière surville nord. »

C'est bien la peine !

« A Monsieur Galan an ciennement chapelier à
» Charry demeurant à la portière Delegli sur la droyte.
» Route de Handed Loubon

» A lui out à sa femme »

est un modèle du genre; on ne peut pas, demander plus de détail ni plus de renseignements; ce n'est pas comme celle-ci :

« A Monsien Jan Rissau au faubour d'Arace à
» Life en fase le ta de nege. »

L'administration ne se plaint pas mais signale quelquefois les exigences singulières du public; les uns veulent absolument qu'on fasse partir, tout de suite, leurs lettres, bien que le train, passé depuis une heure, ne repassera que le lendemain; les

autres demandent si on ne peut pas leur faire faire réponse le jour même, alors qu'ils écrivent à cent lieues d'eux, etc. Voici cependant un modèle de politesse:

« A Monsieur
« Monsieur

« Francois Bellou Astecirre proche Verecaillies
« je pri M. le feateur de lanvoier aus domicil »

Heureusement que Saint-Cyr proche Versailles n'est pas grand ; le facteur aura pu porter la lettre lui-même, grâce à l'obligeance de la directrice des postes de S... qui avait rectifié l'adresse.

Un jour elle trouva dans la boîte, une adresse ainsi conçue :

« A Mocieur Jac Vitu marende la ma rin danta vil et de Paris. »

Heureusement qu'elle savait que la mère Vitu avait un fils matelot à bord du vaisseau la *Ville de Paris*, faisant partie de l'armée d'Orient dans la mer Noire; la lettre arriva sans encombre à son adresse.

Ce n'est rien dans les petites localités où le service n'est pas si pénible qu'on ne puisse passer en revue toutes les lettres de la journée; mais dans les grands centres, à Paris par exemple, où les lettres se succèdent d'une façon vertigineuse entre les doigts des employés, on se demande comment il ne se commet pas plus d'erreurs.

Que dites-vous de celle-ci :

« A Jean le fils du tauipié qa tombé o sor lan
« dernié pour le 66^e de ligne. »

Et celles-ci :

« A Monsieur Adrai Citran
« Brosseur de son capitaine au can de Chalon. »

« A Mosieu Simom guernadé à la 2^e brigad de la
« 4^e division du 82^m a Consople de la turq. »

Allez-y!...

« Monsieur Gant A
« pépigne ristre à Sent Mar tient despérit Orne tres
« presset

Pressez « Par Louis A . . . »

Une prime à celui qui trouvera le mot.

« Monsieur
« Constan. bilier poties acin mar de resnau près Mor-
« taigne

« Saint Mas de raisno. »

En voilà pour tous les goûts, l'orthographe y est assez variée.

« Monsieur

« Guilau journalié à Sent Germin de Proche
« l'église dant la mai-ont du sieurt Jori. »

« Madame

« Madame Matin hautel de la Mariue pour reme à
« madame Cossu hautel St-Michel »

Il doit y avoir une intrigue la-dessous, la discrétion qui empêche l'auteur de la lettre de mettre l'endroit est sublime.

A propos d'endroit, voici de l'actualité :

« A Monsieur Licheton, cultivateur moulin la
« Marche Orne nouvellement arrivé dans cette ferme
« don je ne connais pas le nom de l'endroi. »

On cherchera, brave homme, on cherchera.

En voici un qui ne se gêne pas :

« L'hôtelle du Cheval blant à Donsou chez Mon-
« sieur Manqué pour remettre à Mademoiselle Sidonie
« Reine »

Ne serait-ce pas Rennes, en Bretagne?

Et cette autre :

« Monsieu

« Monsens Quoquelicot de la rabotier pour rematre
« à sa file demeurat larabotières quant on de la fer te
« Friel.

« Orn. »

Il y a de quoi attraper un transport de cervelle, comme dirait un paysan de l'Eure, à déchiffrer de pareilles choses.

Continuons cependant, le sujet en vaut la peine :

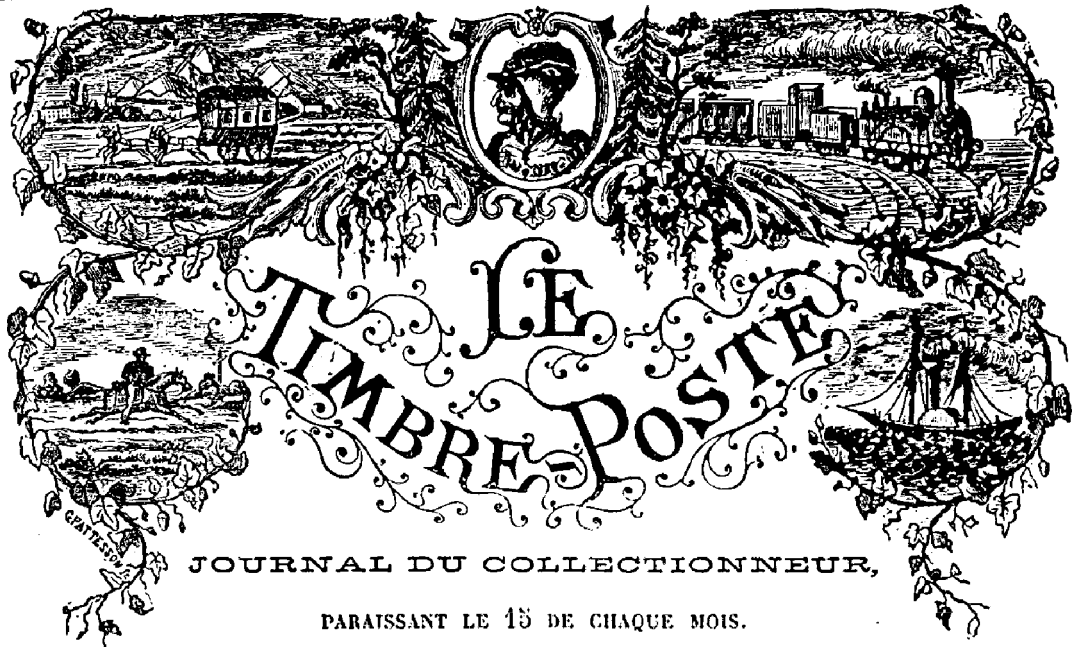
« Monsieur

« Emanuel Marcon. Colin . . Propriétaire a Ferriere
« St. Remy ou restai M^r Solla. »

Dites-nous donc où restait ce dernier, nous trouverons de suite ce bon M. Emanuel.

A continuer.

DE RIVES DE SEINE.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE	3-00
HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE	
ALLEMAGNE ET FRANCE	3-30
ESPAGNE ET ITALIE	4-00
ANGLETERRE ET PORTUGAL . . .	4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro.

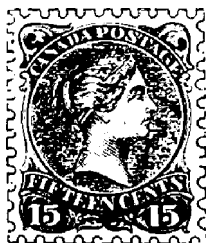
Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS	
POSTIFIQUES, ÉGYPTE, GRÈCE,	
MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . .	15-00
BRESIL ET COLONIES ANGLAISES	15-40
RUSSIE	18-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

CANADA.



Il y avait bien longtemps que cette colonie ne nous avait donné de ses nouvelles. Elle a confié le soin de réformer tous ses timbres, — était-ce bien nécessaire? — à la *American Bank-Note Company*.

En attendant, les 1/2, 1, 2, 3, 6, 12 1/2 cents annoncés pour le 1^{er} avril et qui malheureusement ne nous sont pas encore parvenus, voici une valeur nouvelle parue au commencement de mars. Notre correspondant ne nous disant rien des 5, 10 et 17 cents, nous pensons qu'ils seront supprimés.

Le nouveau venu est à l'effigie de Victoria tournée, par extraordinaire, à droite, dans un cercle; de gros chiffres indiquent, en bas, la valeur.

Imprimé sur papier blanc uni, ce timbre est piqué 12.

15 cents, violet.

MADÈRE (ILE DE).

Nous attendons les timbres de cette île, émis en même temps que ceux pour les îles Açores. Tout nous fait présumer que les mêmes valeurs existent. Les timbres sont marqués du mot: *Madeira*.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

Un timbre provisoire, — est-ce bien provisoire qu'il faut dire? — vient d'être émis. Le type nous est connu: c'est le 3 pence bleu, imprimé en bistre sur blanc, ayant au bas l'inscription supplémentaire noire: *two cents* et non *two pence* comme dit le *Timbrophile*.

Impression, filagramme, piqure sont les mêmes qu'au 3 pence.

3 cents, bistre.

PARAGUAY.

Le *Stamp Collector's Magazine* tombe à deux genoux devant ce timbre, en s'écriant : « Il est beautiful » prononcez bu'-tiful. Nous n'y voyons rien qui puisse tant exciter l'admiration.



L'ovale ne nous paraît pas bien droit; les inscriptions mal faites sont placées de travers; les proportions mal prises et le dessin peu correct. A part cela, il est permis de le trouver « beautiful. »

Dans son enthousiasme, notre confrère anglais confondrait volontiers cette production avec celles de la *American Bank-Note Company*, si le papier et la piqure étaient conformes aux timbres de cette Société. Il faut ne jamais avoir vu ces derniers timbres pour avancer un fait semblable, car tout ici dénote une main inexpérimentée.

Nous refusons, pour notre part, de considérer ce timbre comme sérieux jusqu'à preuves palpables du contraire. Voici pourquoi : Le Paraguay a trop à faire en ce moment avec le Brésil, que pour songer à adorer ce qu'il a toujours brûlé. En supposant même une conversion subite, d'où la république aurait-elle tiré ce timbre? Pas de chez elle, assurément, car tout mauvais qu'il est, ce timbre ne vient pas de l'Amérique du Sud qui nous a donné assez d'échantillons de son savoir-faire, et récemment encore la Bolivie. Il fallait donc s'adresser à l'étranger. Mais comment se fait-il alors que personne n'ait eu connaissance de cette émission avant qu'elle n'ait eu lieu? Si l'on se rappelle toutes les drogues américaines qui nous sont venues depuis quelque temps, l'on se rangera, pensons-nous, à notre avis.

Nous avons vu une dizaine d'échantillons de ces timbres, tous marqués d'une oblitération, appliquée d'une main légère, afin de ne pas endommager la *merchandise*; quelques parcelles de papier jaune adhéraient encore au revers des timbres, comme s'ils avaient réellement servi.

L'impression est couleur sur blanc; la piqure 12, 5 cents, rouge vermillon.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

On se sert aujourd'hui de timbres piqués 13.

ALLEMAGNE DU NORD (*États confédérés de l'*).

La série des timbres en groschen existe entièrement non dentelée.

SAXE.

La compagnie de Dresde va *se résigner* à faire paraître de nouveaux timbres, où la valeur sera énoncée en groschen. Il y aura :

1/4	grosch. vert.
1/3	» violet.
1,2	» orange.
1	» rouge.
2	» bleu.

Ladite compagnie se conformera, probablement plus tard, aux nuances adoptées par l'Allemagne confédérée, en changeant la couleur des 1/4 et 1/3 grosch. Aujourd'hui, n'étant pas bien pénétrée de l'utilité des enveloppes, elle se demande — pour la forme — si oui ou non elle en émettra. Rassurez-vous, ami Galimar, vous en aurez : c'est certain.

FINLANDE.

On ne connaissait pas encore d'enveloppe 10 kop. rouge, imprimé sur papier blanc uni, de l'émission de 1850, ovale en largeur. Nous avons été à même de constater son existence ces jours-ci. Comme le 5 kop, même émission, dont nous avons parlé dans notre n° 55, il n'a pas de point dans le pavillon des cors de poste, ni entre la couronne et l'écu; nous avons trouvé, toujours de cette émission, un 5 kop bleu également sur papier uni, mais avec les points aux endroits indiqués pour les précédents.

AÇORES (*Iles*).

Comme nous le supposions, les timbres signalés dans notre dernier numéro sont provisoires. Une émission nouvelle aura lieu incessamment. En attendant, le 5 reis non dentelé est remplacé par un autre, piqué. Il porte le mot Açores, en *rouge* au lieu de *noir*. M. Mahé ne doutera pas cette fois, il pourra contrôler *sur le timbre*.

BOLIVIE.

Les 5 et 10 centavos nous sont parvenus sous d'autres nuances, avec une valeur nouvelle, comme suit :

5 centavos	lilas pâle.
10	» brun foncé.
30	» bleu foncé.

Nous nous sommes demandé si les nouvelles couleurs remplacent bien les anciennes ou si elles n'auraient pas été émises plutôt afin d'établir une distinction entre les deux usages de ces timbres. Ayant *télégraphié* à Cobija, nous espérons qu'on nous fixera à ce sujet.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le 6 pence de la Jamaïque serait-il tombé sous les yeux de l'administrateur des postes et l'aurait-il trouvé « beautiful » qu'on en a fait une copie presque exacte pour le nouveau 4 pence? Cela est fort possible; mais au risque de paraître difficile, nous trouvons ce timbre affreux. Il a dû voir le jour vers la fin de l'année écoulée, l'exemplaire que nous avons étant marqué 17 x^{bre} 1867. Ce timbre est imprimé sur papier blanc, ayant en filagramme un



4 pence, brique.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Mahé mourra tranquille — le plus tard possible, espérons-le, — il a découvert un filagramme! Les lettres V. R. se voient effectivement dans le G p. à relief (1842) comme l'indique notre confrère?

MEXIQUE.

Le 2 réales liras de la 2^e émission noir sur couleur est en cours avec le nom de ville en lettres gothiques.

CUBA (He de).

Nous en avons reçu des timbres télégraphes de deux valeurs, en usage depuis le premier janvier dernier :

300 mils de esc., brun sur jaune.
1 escudo, orange sur azur.

Le type correspond à celui d'Espagne, sauf l'inscription supérieure de l'ovale, portant : *Cuba teleg^s 1868*. Ces timbres sont piqués 14.

On nous informe par la même occasion que les timbres 1855-57, avec l'inscription supplémentaire : *y 1/4*, valaient $1/4$ réal et non $2 \frac{1}{4}$ réaux comme on le croit assez généralement.

M. Mahé nous réclame de nouvelles explications sur le..... *three half cents* de Malacca. Ne pouvant rien lui refuser, nous lui donnons volontiers ces explications.

Il nous demande pourquoi, lorsque le timbre porte : *three half cents*, nous imprimons $3/2$ cents au lieu de $3 \frac{1}{2}$ cents. La raison en est simple : *Three*, veut dire 3; *half*, demi. Ce qui fait bien,

pensons-nous, $3/2$. Simplifions: en réduisant les fractions à leurs plus simple expression, cela nous donne $1 \frac{1}{2}$ cents : deux demis faisant un entier. Est-ce assez clair, est-on convaincu, vos yeux se sont-ils enfin dessillés, ami Mahé?

M. W..., de Paris, nous adresse au même propos quelques lignes, résumées par celles que nous avons écrites et ajoute : « La feuille fiscale accepte-t-elle trois demi francs, pour $3 \frac{1}{2}$ francs, ou bien la première de ces deux valeurs devient-elle la seconde entre ses mains? C'est ce qu'il serait bon de savoir.

A propos de droit et gauche.

A MON AMI GALIMAR.

« Ce 25 mars 1868.

» Cher Galimar,

» Tu me demandes mon avis sur *droit et gauche* du docteur Magnus, auquel répond l'ami Moens, et tu t'étonnes de ce que je ne sois pas entré dans la discussion. Te l'avouerai-je, cela m'a paru tellement puérile que je n'ai pas cru devoir m'y arrêter; mais puisque tu t'en mêles et que tu sens le besoin de l'éclairer sur cette grave question, mon amitié ne saurait hésiter à te satisfaire.

» Je ne comprends pas la grande préoccupation du savant docteur : elle se résout en peu de mots et c'est ce qu'a fait Moens avec sa gaieté habituelle, en indiquant un procédé très-simple que je n'ai jamais vu mettre en pratique, quoique j'en ai entendu parler, depuis le jour où l'on m'enseignait aussi la *droite et la gauche*, c'est-à-dire il y a bientôt quarante ans.

» En effet, de quoi s'agit-il? De s'entendre sur la question de savoir à quel point de vue on doit se placer pour désigner la droite ou la gauche d'un objet sans qu'il y ait équivoque.

» C'est cependant bien simple; le tout dépend de l'expression qu'on emploie : il n'y a qu'à mettre les points sur les *i*; voilà tout.

» Quand dans un sens indéterminé tu dis : à droite il y a telle chose, à gauche telle autre, on comprend parfaitement que tu indiques ta propre droite ou ta propre gauche; mais quand tu dis : à la droite du timbre on voit telle chose, ce n'est plus ta droite

que tu indiques, c'est celle de l'objet ou du timbre que tu décris.

» La droite d'un tableau n'est pas à la droite de celui qui le regarde, mais bien à sa gauche. Au théâtre, la droite de la scène est à la gauche du spectateur : la loge du Préfet est à droite, c'est-à-dire à gauche de la scène ; la loge du maire est à gauche du spectateur ; c'est-à-dire à droite de la scène. Pourquoi ? parce que ces deux parties bien distinctes, spectateurs et acteurs, se faisant face, la droite de l'un devient la gauche de l'autre.

» Il en est de même sur un champ de bataille, où cependant il n'y a que des acteurs ; aussi dans les rapports qui se succèdent à chaque moment de l'action, la précision des expressions doit être absolue. Un officier qui rend compte à son général de ce qui se passe ou de ce qu'il a vu, ne dira pas : l'ennemi attaque à droite ou il s'étend à gauche ; il ne serait pas compris. Aussi dira-t-il : l'ennemi attaque notre droite ou l'ennemi s'étend vers la gauche.

» En résumé, toutes les fois qu'on dit la droite ou la gauche d'un objet qu'on décrit, il est bien certain que c'est la droite ou la gauche de cet objet qu'on indique et non pas sa propre droite ou sa propre gauche. Pourquoi la science héraldique a-t-elle consacré ce principe ? C'est que l'écu se porte non pas sur le dos comme le dit le docteur Magnus, mais sur le cœur ; que la droite de l'écu est la droite de celui qui le porte et que sur le dos des varlets où le docteur l'a peut-être vu, il devait conserver ses dénominations, parce que là comme ailleurs il représentait celui qui le possédait seul.

» S'ensuit-il qu'on doive s'exprimer toujours comme nous le disions plus haut ? Non, et en voici la raison :

» Le timbre-poste participe à la fois du blason et de la numismatique ; or, en numismatique la pièce de monnaie ou médaille n'a ni droite ni gauche ; on trouve l'effigie qui est tournée à droite ou à gauche par rapport à celui qui tient et décrit la pièce ; au revers sont figurés les animaux qui couvrent le champ et qui sont tournés soit à droite, soit à gauche, toujours par rapport à la droite ou à la gauche de l'examineur.

» Il en est de même des légendes qui se lisent le plus ordinairement de gauche à droite et quelquefois de droite à gauche comme les *bonstrophédon*.

» S'il s'agissait d'un principe nouveau à établir, pour décrire une chose nouvelle, il y aurait sans doute lieu de discuter et l'on pourrait appliquer au timbre ce que la science héraldique indique ; mais dans l'espèce, nous ne voyons dans le timbre qu'une sorte de monnaie sans revers qui doit se décrire comme la monnaie même, abstraction faite des armoiries qui se décrivent selon l'usage.

» Il doit en être de même de l'enveloppe ; mais à ce sujet, je ne partage pas l'opinion du docteur Magnus, qui la compare à un meuble. Il commet une grande erreur dans les conséquences qu'il en déduit.

» La face d'un meuble n'est pas la conséquence des ouvertures qui s'y trouvent, pas plus que la façade d'une maison ou d'un temple n'est la conséquence de l'entrée : c'est tout le contraire qui a lieu.

» Les inscriptions se placent sur la façade du temple ; les enseignes se placent également sur la façade d'une maison et non derrière. Tandis que sur une enveloppe, la partie principale qui se présente naturellement à la vue, c'est le côté de l'inscription ou de l'adresse. Ainsi, par exemple, quand par suite de surcharge et d'erreur d'adresse, l'employé croit nécessaire d'ajouter une indication qui ne peut plus trouver place du côté de l'adresse, il écrit de ce côté même, en grosses lettres, les mots : VOIR AU DOS. Donc la partie de l'adresse d'une enveloppe est bien la face : le côté de l'ouverture en est bien le dos.

» Est-tu convaincu ?..... oui ? Tant mieux.

» Tout à toi,

» DE RIVES DE SEINE. »

DE QUELQUES VARIÉTÉS DE TIMBRES ANGLAIS.

Nous nous proposons d'appeler l'attention des Collectionneurs sur quelques variétés de timbres anglais : Variétés de filigranes et de dentelures, dont ne parlent point le *Catalogue* de M. Berger-Levrault, le *Guide-Manuel* de M. Mahé et qui ont échappées aux recherches persévérantes du docteur Magnus.

ÉMISSION DE 1850.

Type de 1840 — Deux fleurons aux angles supérieurs.

1 penny rouge, bleuté (par la gomme) filigrane petite couronne ; piqué 16.

Type de 1841 — Deux lignes blanches, deux fleurons.

2 pence bleu, filigrane petite couronne; piqué 16.

Outre ces timbres, les seuls de cette émission mentionnés par MM. Berger, Mahé et le docteur Magnus, nous avons à signaler :

Filigrane petite couronne; piqué 14.

1 penny rouge s/bleuté.
1 " " s/blanc.
2 " bleu "

Filigrane grande couronne :

1 penny rouge s/bleuté piqués 16 et 14.
2 " bleu s/blanc " 16.

Nous possédons aussi le 1 penny rouge, filigrane petite couronne, piqué 16, imprimé sur papier blanc n'ayant pas été affecté par la gomme; mais n'en ayant rencontré qu'un seul exemplaire, nous en parlons sous toute réserve.

Le docteur Magnus dans son article sur les dentelures, dit que les 1 p. et 2 pence, petite couronne, piqués 16, sont des essais de piquage. Nous ne partageons pas son opinion; ces timbres étant très-abondants annulés, doivent avoir été en usage pendant un temps assez long. Par contre, les timbres que nous signalons, surtout ceux avec filigrane, grande couronne, piqués 16, sont d'une rareté excessive et doivent avoir été émis en très-petit nombre. Quant au perçage en ligne cité par le docteur Magnus et rencontré par celui-ci sur un timbre de 1 penny, il n'a rien d'officiel ni comme essai non plus. Ce perçage a dû être fait à la main, à moins qu'il ne l'ait été par entreprise privée.

Émission de 1855. — 4 pence piqué 14, filigrane jarretière.

M. Berger mentionne un timbre sur bleuté à petite jarretière et un autre sur blanc à grande jarretière; M. Mahé donne en plus ce dernier sur bleuté, qui nous est inconnu. Voici quel est le résultat de nos recherches :

1° 4 pence bleuté, petite jarretière, mesurant à l'intérieur 12 millim. dans la longueur. Le papier qui est toujours fortement bleuté, surtout au revers, est très-épais et la surface a un glacé, un vernis qui disparaît en pliant le timbre.

2° 4 pence bleuté, jarretière moyenne, mesurant 15 millim. On en voit de bleutés très-prononcés et d'autres qui le sont à peine, sur papier plus mince.

3° 4 pence, papier glacé blanc, grande jarretière, mesurant 17 millim. C'est le timbre encore en vigueur succédant aux deux premiers qui nous semblent avoir été émis à titre d'essai.

Émission de 1862. — 3 pence, filigrane fleurs héraldiques.

Nous possédons un 3 pence, frappé en noir du mot *Specimen*, où l'entourage extérieur de l'ovale au lieu d'être blanc est pointillé. C'est dans cet état qu'il devait être émis, mais on jugea en dernier lieu que l'usure des planches ferait trop promptement disparaître ce pointillage finement gravé et l'on se décida pour un fond blanc. Le premier tirage ne fut pas livré au public. L'exemplaire auquel nous faisons allusion, provient de l'envoi que fait aux bureaux de poste de l'intérieur, le General Post Office de Londres, lorsqu'il y a une nouvelle émission.

Nous terminons ces quelques lignes en donnant notre opinion sur *Droit* et *Gauche*, innovation proposée par le D^r Magnus. Le nouveau système ne devant jamais être généralement adopté, la conséquence sera la confusion. En continuant celui que nous avons suivi jusqu'à ce jour, tout erroné qu'il puisse paraître aux personnes qui s'occupent de numismatique, nous avons l'avantage d'éviter les équivoques et c'est beaucoup. M. Pemberton et les collectionneurs anglais que nous avons consultés, nous assurent et nous partageons cet avis, qu'en Angleterre l'innovation ne sera pas adoptée.

J. P.

RÉPONSE A L'ARTICLE :

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

J'ai attendu l'entière terminaison des articles publiés par M. J. P., à l'occasion de mon Catalogue, afin de pouvoir y répondre plus complètement.

J'y ai trouvé d'excellentes observations, dont je serai heureux de profiter, au cas d'une nouvelle édition; mais il est quelques points sur lesquels je ne saurais partager l'avis de M. J. P. qui semble décider quelquefois d'une manière beaucoup trop affirmative, des questions encore douteuses aujourd'hui.

M. J. P. n'a d'ailleurs pas toujours tenu suffisamment compte de l'intervalle qui s'est nécessairement écoulé entre la composition de mon Catalogue et

sa publication, voire même le moment où il a écrit ses articles ; c'est ainsi qu'il signale, comme ayant été omis, un certain nombre de timbres dont personne n'avait encore connaissance lorsque mon Catalogue a été remis à l'impression.

Le temps me fait défaut pour reprendre une à une toutes les observations de mon critique. Je dois donc me borner aux plus importantes.

Pour commencer, j'observerai que je suis d'accord avec lui sur l'effet de la gomme, dite verte ou bleue, que nous rencontrons sur les timbres anciens de 1 p. et 2 p. de la Grande-Bretagne et un certain nombre de timbres des Colonies anglaises ; mais, par là même, je diffère d'avis avec lui, lorsqu'il dit :

Page 87 « Grande-Bretagne, 1855 : 4 pence PVAA » n'est pas un timbre tiré par erreur sur papier » azuré ; on s'en convaincra facilement par l'examen de la gomme qui a donné les mêmes résultats que les 1 et 2 pence. »

Il paraît, en effet prouvé, que la gomme n'agit qu'aux places où le papier est recouvert par la couleur, avec un certain coulage qui dépasse quelquefois l'impression d'environ 1/2 millimètre. Or, je possède un exemplaire du 4 pence PVAA 1855 dont la marge a près d'un centimètre ; il présente un papier entièrement azuré, d'une teinte uniforme. J'ai donc cru devoir admettre que ce timbre est tiré sur papier véritablement azuré. J'ajouterai maintenant que la couleur azurée du papier du 4 p. n'est pas accidentelle, puisqu'on la retrouve sur un timbre de cette même valeur, frappé du mot : *Spécimen*, qui indiquerait assez que ce timbre a été émis ainsi à l'origine. On rencontre aussi sur un papier semblable plus ou moins coloré le 1/2 p. de Malte, le 1/2 p. de Ceylan, les 1, 4 et 8 annas de l'Inde, timbres qui sont aussi uniformément colorés et qui diffèrent totalement par le papier et des timbres semblables sur papier blanc, émis ensuite, et surtout des vrais timbres bleus de Barbade et de la Trinité. On sait, d'ailleurs, que les papiers blancs ne sont pas identiques de teintes, et que les papiers vergés surtout ont souvent un œil azuré. C'est probablement à l'exagération de cette teinte qu'il faut attribuer la coloration azurée du 4 p. et des autres.

Le fait que l'on peut rendre parfaitement blanc, au moyen d'acides, ce papier aussi bien que celui

des timbres à gomme dite verte, ne prouve rien, car cela obligerait d'admettre que les timbres, dits provisoires, de 4 cents bleus de British Guiana sont tirés sur papier blanc, puisqu'il est possible d'en blanchir le papier.

Du reste, je n'entends pas nier absolument la possibilité que, pour ce 4 p. de 1855, il n'y ait aussi une action quelconque de gomme. Je constaterai, toutefois, qu'elle serait, en tous cas, bien différente de celle qui a existé pour les timbres dits à gomme bleue.

M. J. P. pense que les timbres de Parme, de Modène, de Toscane et des Romagnes ont été réimprimés, soit absolument, soit en partie. Je dois dire que j'ai longtemps penché pour cette opinion, mais que je suis de plus en plus disposé à adopter l'avis contraire. Presque toutes les émissions des pays susmentionnés ont été brusquement retirées de la circulation. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, vu l'approvisionnement ordinaire des bureaux de postes qu'il ait pu rester à l'état neuf des quantités relativement considérables dont profiteraient maintenant les collectionneurs.

Les Toscane 1^{er} type, que M. J. P. considère comme ayant tous été réimprimés, sont toujours restés rares, *neufs*. S'il y avait eu une réimpression, comment n'en aurait-on pas tiré la même quantité que, soi-disant pour les Modène, etc. Comment n'aurait-on pas réimprimé en nombre le 60 Crazie et le 3 Lire ? N'oublions pas, d'ailleurs, que la réimpression de timbres couleur sur blanc, présente toujours de grandes difficultés, et qu'on n'arrive, pour ainsi dire pas à saisir la nuance exacte. Les nuances des timbres de Toscane sont précisément du nombre de celles que j'appellerais difficiles pour la réimpression. Je crois pouvoir dire que, s'il y avait eu réimpression, la différence devrait frapper à première vue. Il y a des réimpressions de Toscane sur papier blanc sans filigrane : la nuance des couleurs est-elle pareille à celles de la série blanc à réseaux ? Et les Parme anciens, couleur sur blanc, pourquoi ne pas les avoir réimprimés ?

Au même titre, il faudrait admettre la réimpression des timbres de Naples et de Sicile, dont M. J. P. ne parle pas, et se demander pourquoi l'on n'a pas aussi réimprimé le 1/2 tornèse bleu provisoire de Naples. Il est pourtant à peu près certain que les timbres de Sicile ont été réimprimés ; mais pour

ceux-là les planches étaient restées entre les mains de l'imprimeur.

Pour discuter entièrement l'opinion de M. J. P., il faudrait savoir quelle date il assigne à ces réimpressions. Il ne les fera pas, sans doute, remonter au delà des années de 1866 ou 1865, et, dès lors, il faut admettre que pour les Modène, Parme et Romagnes, noir sur couleur, l'administration des postes italiennes aurait conservé pendant six ans dans ses archives les papiers non imprimés, originairement destinés au tirage de ces timbres. On peut, en effet, dire avec une certitude presque absolue qu'il est à peu près impossible d'assortir complètement et de retrouver les nuances précises de papiers de couleur, et que, dans le cas de réimpression, les administrations n'y pensent même pas, témoin la réimpression de la première émission de Wurtemberg.

Il faudrait, d'ailleurs, avoir apporté à ces réimpressions une attention scrupuleuse, pour avoir pensé, par exemple, à tirer le 1 Lira de Modène sur papier à filigrane et le 10 C. tassa gazette sur papier sans filigrane. Nous ne trouvons aucun exemple de cette attention dans les réimpressions connues, même les plus soignées, exemple celle de la première émission de Prusse.

M. J. P. ne croit pas à l'émission de Moldavie de 1854. Je n'oserais garantir la date, mais, quant à l'authenticité, je crois que la collection Ph. que M. J. P. connaît, renferme deux exemplaires authentiques de cette émission et je possède moi-même le 108 para incontestablement authentique et oblitéré.

Quant au Mercure rouge d'Autriche, je ne puis plus me rappeler depuis quand je possède celui qui se trouve dans ma collection, mais je dois dire que son authenticité me paraît à peine discutable. Notre principale autorité est le *Magasin pittoresque* qui le mentionne d'après les sources les plus authentiques, sur données reçues directement de Vienne. Il en parle dans sa livraison de mai 1864, et je sais que M. N. R. se trouvait dès 1861 en possession des données qui ont servi de base à ses articles. M. Mahé a prouvé de nouveau son authenticité (*Timbophile*, p. 250) en rappelant les décrets rendus, d'après des renseignements reçus de Vienne. On peut trouver spécieuse l'objection qu'on n'en connaît pas d'exemplaires oblitérés. Il me suffira de rappeler que le Mercure jaune oblitéré, a

été également presque introuvable pendant plusieurs années et qu'il n'est devenu relativement commun que lorsque le hasard en a fait découvrir, tout récemment, un grand nombre, dans le tiroir d'une dame en Autriche. D'ailleurs, l'article du *Timbophile* nous a appris qu'il avait servi quelque temps concurremment avec le bleu, pour la même valeur d'un kreuzer, ce qui a été une grande raison de sa multiplication.

Est-il sérieusement admissible que l'administration des postes autrichienne ait donné sciemment un renseignement inexact; qu'elle ait fait avant 1861, un tirage de fantaisie, dont aucun exemplaire n'aurait vu le jour avant 1864? Rappelons nous la rapidité avec laquelle se sont répandues les réimpressions des timbres autrichiens. En outre le Mercure rouge présente bien comme tirage, comme papier, comme nuance, tous les caractères d'un timbre ancien authentique et nullement ceux d'une impression ou d'une réimpression faite en 1861 ou à plus forte raison en 1864. Quelle différence avec le rouge des véritables réimpressions! Parmi toutes celles qui ont été faites, nous n'en connaissons pas une seule qui arrive à rendre exactement l'apparence du timbre original.

Il y a pour cela deux raisons :

D'un côté, l'administration des postes d'un grand État n'est pas un contrefacteur qui s'attache, pour tromper un collectionneur, à reproduire minutieusement tous les caractères d'un timbre.

En outre, sans parler du papier, on n'y arriverait sans doute pas, si même on le voulait. Il y a en effet dans l'impression d'un timbre ancien quelque chose de relativement primitif, nous dirions presque de naïf, que l'ouvrier typographe de nos jours ne saurait plus rendre, précisément parce qu'il travaille mieux qu'on ne le faisait anciennement.

Prenons notamment la réimpression des timbres d'Autriche: pas la moindre prétention de cacher le fait; et c'est cette administration que M. J. P. suppose avoir pris des précautions à peu près impossibles pour attraper les gens sur un timbre isolé.

M. J. P. n'approuve pas non plus la distinction que j'ai établie pour les papiers mécanique et vergé. On devrait, selon lui, distinguer seulement le papier uni du papier rayé (ayant des lignes).

Avant d'arriver à l'examen du fond de la question, je dois dire que l'observation de M. J. P. est

fondée à certains égards. Il y a, en effet, une distinction utile à établir entre le papier uni et le papier rayé. Le fait m'avait frappé à propos des timbres de Sydney, au moment de donner le bon à tirer de mon Catalogue. Pour en tenir compte, il eût fallu tout remanier et retarder peut-être de six mois la publication; la distinction ne m'a pas paru assez importante pour cela. D'ailleurs, il faut le dire, ayant déjà passablement innové dans mon Catalogue, je n'avais qu'une crainte, c'est qu'on ne me reprochât d'être par trop minutieux. Le contraire ayant eu lieu, je me sens encouragé à faire un nouveau pas, d'autant plus qu'en m'occupant, au mois de juillet dernier, de la partie des essais, j'ai rencontré un cas où la distinction est presque indispensable.

Pour revenir à la question de principe, je dois dire qu'à mon avis, la distinction entre papier vergé et papier mécanique est bien plus importante que celle entre papier uni et papier rayé. Je ne me rappelle en ce moment qu'un bien petit nombre de cas dans lesquels cette dernière distinction sert à établir ce que j'appellerais des différences de variétés, recherchées avant tout par les grands collectionneurs: *Timbres de Victoria, de Sydney, de Finlande et des Principautés Danubiennes.*

Il y a, au contraire, une importance capitale pour tout collectionneur, quel qu'il soit, à arriver à bien saisir les caractères distinctifs, la différence d'aspect du papier vergé et du papier mécanique, et cette importance est peut-être plus grande encore pour le commençant que pour l'amateur qui s'occupe depuis longtemps de timbre-poste: Je pense avant tout à la contrefaçon.

OSCAR BERGER-LEVRAULT.

(A continuer.)

Où allons-nous, où allons-nous ! (1).

Le progrès n'a pas de limite. Le génie de l'homme non plus: en voici encore la preuve.

Frappé de la perte de temps qu'exige la manipulation d'une lettre avant d'être arrivée à destination, un Américain, Ap. Fool, vient d'inventer une nouvelle sorte de timbre, qui est le perfectionnement de l'idée de ceux sur baudruche usités en Prusse. Le

(1) Reproduction interdite pour le *Timbrophile* sentiment.

timbre est imprimé sur papier spécial et enduit d'une espèce de colle du côté de l'impression qui adhère seule à la lettre lorsque le timbre est posé à l'angle droit supérieur. A l'angle gauche l'impression ne prendrait pas, pour des motifs que nous n'avons pu pénétrer. Mais, nous dira-t-on, pourquoi plutôt l'un angle que l'autre? Parce que l'inventeur est en même temps celui d'une machine destinée à oblitérer les timbres, qu'il lui importait beaucoup que l'affranchissement se fit à un seul endroit. Tout le secret de cette invention consiste, nous a-t-on dit, dans la préparation de la colle.

Nous avons vu fonctionner comme essai, il y a huit jours, cette *Selfregistering-machine*, c'est ainsi qu'on la nomme, dans un des bureaux de poste de cette ville et toutes les personnes qui y assistaient ont été comme nous, émerveillées du résultat. Aussi ce système doit-il être adopté sous peu, comme il l'est déjà, nous a-t-on assuré, par les États-Unis.

Ce que nous avons trouvé de plus remarquable dans cette invention, c'est que le timbre oblitérant sert à deux usages: il annule les timbres, en indiquant le bureau d'origine; au lieu de demander la couleur à un tampon, elle lui arrive du haut: donc, aucune interruption dans le travail. Au moyen d'un mécanisme, assez difficile à expliquer, les lettres sont amenées une à une, d'un bac où elles se trouvent pêle-mêle, sous la griffe pour y recevoir leur marque; puis, pour plus d'accélération, rejetées alternativement soit à droite ou à gauche, où elle se trouvent pesées et marquées de leur poids en petits chiffres rouges.

Comparativement à la besogne faite, il ne reste plus à l'employé qu'un mince travail: Taxer les lettres non affranchies ou insuffisamment, dont il connaît maintenant le poids, et le triage des lettres.

En apprenant de semblables inventions, nous sommes certains que nos lecteurs répéteront avec nous: Où allons-nous, où allons-nous!

La Haye, 8 avril 1868.

C. BLACKMAN.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE 3-30
 ESPAGNE et ITALIE 4-00
 ANGLETERRE et PORTUGAL 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SCÈDE et TURQUIE . . . 3-00
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40
 RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 3 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

Les émissions nouvelles subissent depuis peu un temps d'arrêt qui met au désespoir tous les Galimar de la timbrophilie. Il faut bien que nous le constatons, puisque cela est : Onques ne vit jamais pareille disette. Voici le bilan du mois :

CANADA.



Ils nous sont parvenus les timbres que nous annonçons dans notre dernier numéro. Ils sont au nombre de sept, y compris le 15 cents dont nous avons déjà donné la nuance et le type; ce sont :

- | | |
|------------------|----------------------------|
| 1/2 cent. noir. | 3cents vermillon et rouge. |
| 1 " brun-orange. | 6 " brun. |
| 2 " vert. | 12 1/2 " bleu. |

L'impression est sur papier blanc ; la piqure 12.

Il y a deux variétés de nuances bien marquantes du 3 cents : *vermillon et rouge*.



Tous ces timbres sont à l'effigie de la reine Victoria tournée vers la droite ; ils ne différencient que par le dessin des encadrements, sauf le 1/2 cent qui est de plus petite dimension. Nous reproduisons les deux principaux types.

MADERE.

Nous avons obtenu les timbres suivants :

- | | |
|----------------------|-------------------------|
| <i>Non dentelés.</i> | <i>Piqués 13.</i> |
| 20 reis bistre. | 5 reis noir. |
| 50 " vert. | 10 " jaune d'or. |
| 80 " orange. | 25 " rose. |
| 100 " lilas. | 120 " bl pâle et foncé. |

Comme nous l'avons dit, ces timbres sont marqués du mot : *Madeira*, imprimé en noir, et en rouge pour le 5 reis.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous avons vu un 2 kr. orange non dentelé.

PRUSSE.



Puisque les nouveautés ne foisonnent pas, depuis plusieurs mois, il faut que le 1^{er} bataillon de la 25^e landwehr d'Aix-la-Chapelle, nous montre le type qu'il employait pour donner la franchise à ses lettres lors de la dernière guerre. Au centre on voit l'aigle prussienne. Le timbre est bleu. Si M. de Volpi en possédait un exemplaire il dirait, avec beaucoup de larmes dans la voix, que son timbre est *unique*. Et il n'aurait pas tout à fait tort, car en général tous les Feldpost deviennent introuvables.

DANEMARK.

Le 8 sk. bistre a vu le jour le 17 avril dernier. Ce timbre est identique en tous points aux autres valeurs en cours.

VICTORIA.

Nous avons reçu des 4 p. avec le nouveau filagramme, couronne surmontée d'un V.

NOUVELLE-GRENADE.

M. Roussin qui nous avait montré le 50 centavos rouge, au lieu de vert, de la cinquième émission, vient de nous remettre le 20 centavos vert, au lieu de rouge, sur papier blanc.

M. Mahé annonce avoir vu cette dernière valeur en rouge, mais sur papier azuré et il fait des vœux pour qu'il voie un jour le 50 cent. vert sur *papier blanc* qu'il ne connaît que sur *papier azuré*. M. J. P. lui redira avec nous, que nous avons vu, de nos yeux vu, il y a environ trois ans, le timbre qu'il cherche.... Bonne affaire, pour le *vieux-neuf*.

SHANGHAI.

Le *Timbrophile* annonce qu'il existe des 2 candarens noir de la première émission avec valeur en lettres et en chiffres. C'est donc trois variétés, en comprenant celle sans S et sans compter celle imprimée sur papier vergé.

Parmi nos 1 candareen brun dernière émission, nous en avons trouvé qui portaient un S: 1 candé. Voilà encore du *vieux-neuf*.

VAN DIEMEN.

Le 6 pence est lilas rougeâtre.

BOLIVIE.

Sur le témoignage d'un de ses correspondants, le *Stamp Collector's Magazine* annonce un 15 cent bleu sur papier blanc, identique aux autres timbres, mais ayant le mot *anotados* au lieu de *contratos*.

SUISSE.

Par suite du traité postal conclu avec l'Allemagne du nord, le 40 centimes vert sera supprimé le 1^{er} septembre prochain et remplacé par un autre de 25 centimes même nuance.

Le 18 écoulé, a fait son apparition l'enveloppe

30 centimes bleu.

Le papier et de dessin sont les mêmes que pour les autres valeurs.

AUSTRALIE DU SUD.

Les 1 penny commencent à nous arriver piqués 11 1/2. M. Mahé appelle cela du *vieux-neuf*. C'est du nouveau!

LUXEMBOURG.

La nuance du 1 centime est bistre rougeâtre; le perçage est indiqué par de petits points en couleur.

WURTEMBERG.

Émission d'un 7 kreuzer percé, type en vigueur. Il y en a deux nuances:

7 kreuzer, bleu-ardoise.

7 " gros bleu.

Il est très-probable que nous aurons bientôt l'enveloppe même valeur, remplaçant comme le timbre, le 6 kr.

TRINITÉ.

Le timbre rouge sans valeur avec cc. et couronne en filagramme, est carmin.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

M. Albis (quel *droole* de nom) a déclaré dans le *Timbrophile* que les 2 Saint-Louis étaient encore de la drogue américaine. Si cela est, MM. les Yankees ont adopté un nouveau mode de spéculation qui nous dépasse: On ne connaît ces deux timbres que dans la collection de M. Ph.



En voici un autre du même album. Le dessin n'est pas positivement riche, mais la rareté du timbre, fait, paraît-il, couler des jours heureux à son propriétaire. M. Albis nous dit qu'il n'y a jamais

eu de timbres locaux à Richmond ; celui-ci serait donc faux ?

L'impression de ce timbre est noire sur papier blanc.

Des Enveloppes timbrées (1).

GÉNÉRALITÉ SUR LES ENVELOPPES.

On désigne sous le nom d'*Enveloppes timbrées*, des enveloppes frappées d'un timbre destiné à en opérer l'affranchissement.

L'idée d'employer ces enveloppes est aussi ancienne que celle des timbres mobiles. Nous serions même tenté de dire qu'elle est plus ancienne. En effet, si l'on fait abstraction du billet de *Port payé* émis en France en 1653 par M. de Valayer pour le service postal spécial de la ville de Paris, véritable timbre mobile sur lequel nous ne possédons que des renseignements bien incomplets, nous trouvons que l'idée d'employer les enveloppes est celle qui a été la première proposée. On lit dans l'introduction de l'ouvrage : les *Timbres-Postes illustrés*.

« Le 23 mars 1823, M. G. Treffenberg proposa » aux États de la noblesse de Suède d'émettre un » papier timbré destiné à servir d'enveloppes aux » lettres. Cette proposition fut rejetée à une très- » forte majorité. »

Le projet de M. Treffenberg se rapporte incontestablement à une enveloppe timbrée. Qu'est-ce, en effet, sinon ce qui parut plus tard en Angleterre et que l'on connaît sous le nom d'*Enveloppes vignettes* de Mulready, dont il existe deux formes, l'enveloppe proprement dite et le *Cover*. Celle-ci n'est-elle pas un vrai papier timbré ?

Nous trouvons encore dans le n° 27 du *Timbre-Poste* sous le titre : *Quel est l'inventeur du Timbre-Poste ?* l'exposé d'une découverte faite en Piémont et qui se rapporte à un papier timbré du même genre. Il s'agit de timbres, soit humides, soit secs, que l'administration sarde appliquait sur des feuilles de papier, d'abord ordinaire, puis spécial par le filigrane, dont l'emploi autorisait le transport de la correspondance privée par toute autre voie que la poste royale. L'assimilation de ces timbres avec les timbres-postes a été l'objet de critiques que nous n'admettons pas. C'est bien là

un papier portant un timbre postal tout aussi bien que le papier sur lequel on transcrit un acte, frappé du timbre extraordinaire, est un papier timbré de dimension quoiqu'il ne sorte pas des fabriques de l'État. Nous reviendrons plus loin sur ces timbres.

En Angleterre, l'agitation qui a précédé la réforme postale et le concours pour le meilleur timbre à adopter, ont donné lieu à un grand nombre de projets d'enveloppes dont la plupart sont restées inconnues. Plusieurs des propositions de M. Whiting, que l'on trouvera plus loin, ont trait à des enveloppes ou à des feuilles timbrées. Mais la première émission de timbres d'affranchissement eut lieu précisément en enveloppes-timbrées. Les vignettes de Mulready parurent le 6 mai 1840, en même temps que le premier timbre mobile d'un penny noir (Stamp C. M. 1865 n° 29, d'après M. Pearson Hill).

C'est aussi ce système qu'adoptèrent, dès le début, plusieurs des pays qui les premiers firent usage de timbres-postes. La Finlande, qui les employa dès 1845, se servit principalement d'enveloppes, et si les recherches des collectionneurs semblent avoir démontré qu'à cette époque on employait déjà des timbres mobiles semblables de dessin, le fait demande pourtant confirmation. De plus, la rareté relative de ceux qu'on considère comme tels, témoigne qu'ils auraient été d'un usage moins fréquent que les enveloppes.

En Russie, les enveloppes timbrées furent mises en service en 1848, et ce fut seulement en 1857 que parut le premier timbre mobile.

Depuis cette époque, l'usage des enveloppes timbrées s'est étendu à un assez grand nombre de pays. Tous les États allemands, la Bavière exceptée, en font usage. L'Autriche les a aussi adoptées depuis 1861. La Suisse qui ne comptait jusqu'alors qu'une enveloppe ancienne du canton de Genève, vient d'en émettre de 5, 10 et 30 centimes. On en trouve en Danemark, mais il faut franchir l'Atlantique pour en rencontrer aux États-Unis d'assez anciennes (1853) et de toutes récentes au Brésil et sur les bords de l'Uruguay, dans la République Orientale. Parmi toutes les colonies anglaises, Maurice, Ceylan et l'Inde seules en font usage. Le plus grand nombre des pays d'Europe ne les emploient pas et parmi les plus importants, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie, etc.

(1) Droits de traduction et de reproduction réservés.

Ici se place tout naturellement cette question : Les enveloppes timbrées sont-elles utiles ? Le *Timbre-Poste* s'est chargé d'y répondre dans son n° 25, et sa conclusion toute négative est tout à fait conforme à la nôtre. Cependant en voyant des pays comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne conserver un usage semblable, il faut bien admettre qu'il n'est pas sans avantages. Le *Timbre-Poste* en signale avec raison tous les inconvénients. Il en est un qu'il oublie et qui, nous a-t-on dit, a été mis surtout en avant en France dans toutes les enquêtes administratives destinées à constater l'utilité des enveloppes. C'est que le commerce, en envoyant ses dépêches, tient à leur donner une date précise et authentique par l'application du timbre à date de la poste. Or, cette espèce d'enregistrement ne peut avoir lieu que si le timbre est appliqué directement sur le corps de la lettre ; ce qui ne saurait être lorsque cette dernière est placée sous enveloppe. Cette raison est-elle valable ? Il faudrait d'abord prouver que la grande majorité des lettres de commerce n'est pas adressée sous enveloppe, ce qui nous paraît avoir besoin de preuve.

Il nous semble que la vérité se trouve entre les deux opinions qui admettent et rejettent les enveloppes timbrées de toutes les valeurs : et nous serions disposé à accueillir un système voisin de celui en usage en Angleterre et ailleurs. Il n'y a d'enveloppe officielle que d'une seule valeur, 1 penny rose. C'est la seule que l'on vende dans les bureaux de poste. Mais sur la demande des particuliers qui fournissent leur papier, et moyennant une légère rétribution, 1 shilling par sorte, l'imprimerie du gouvernement à *Somerset house* délivre une quantité quelconque des enveloppes aux valeurs ordinaires, mais encore des sortes composées de telle manière que le montant en réponde à une taxe usuelle. Un système voisin vient d'être appliqué dans la Confédération de l'Allemagne du Nord. Il y a six timbres mobiles pour une seule enveloppe d'un groschen. On annonce que le gouvernement n'imprimera d'autres timbres sur enveloppes qu'à la demande des particuliers qui fourniront leur papier. L'administration pourrait donc, en France comme en Belgique, timbrer des enveloppes aux sortes les plus communes, 5, 10 et 20 centimes pour la France par exemple, et admettre les particuliers à faire timbrer les autres sortes qu'il leur conviendrait. Si

le commerce n'en fait pas l'usage qu'on est en droit d'espérer, l'emploi n'en saurait être douteux par ceux pour qui une enveloppe est un moyen de soustraire la correspondance à la curiosité des employés de la poste.

Il est une autre question qui nous paraît étroitement liée à celle de l'utilité des enveloppes. C'est celle-ci : Peut-on faire usage du timbre imprimé sur une enveloppe après l'avoir coupé, ou bien l'intégrité de l'enveloppe est-elle la condition nécessaire de la validité du timbre ? La réponse à la première question est affirmative en ce qui concerne la Grande-Bretagne et la Saxe. Un de nos amis nous a assuré avoir reçu plusieurs fois des lettres de ces pays, affranchies à l'aide de timbres découpés sur d'autres enveloppes. Elle est négative en ce qui concerne le Hanovre et le Brunswick, au moins pour la première série de ce dernier pays. A l'appui, on trouve constamment des oblitérations sur les timbres des premiers pays, oblitérations faites à l'aide de timbres à date et de diverses griffes. Les timbres d'enveloppe de Hanovre au contraire ne sont pas d'ordinaire oblitérés. L'oblitération, lorsqu'on la rencontre, paraît tout à fait accidentelle, car elle ne porte jamais que sur l'encadrement. Il en est de même des timbres grand ovale de Brunswick ; mais ceux à petit ovale sont habituellement oblitérés en plein par un timbre à date ou autre. Il semble qu'à l'origine, les enveloppes prussiennes à effigie n'étaient pas oblitérées, car on trouve les timbres ovales sur papier à fils, le chiffre de la valeur simplement traversé par un trait à l'encre bleue ou au crayon bleu. Il en est de même des enveloppes à timbres octogones et d'un certain nombre de celles avec inscriptions, mais le plus souvent elles portent une oblitération formée par un timbre à date rectangulaire. Le timbre des enveloppes suisses n'est pas non plus oblitéré, les timbres mobiles qui l'accompagnent l'étant, ce qui semblerait indiquer qu'il est défendu de couper l'enveloppe.

Faut-il avec M. O.-B. voir dans l'absence d'oblitération une marque de respect pour l'image de la Majesté Royale ? Mais cette oblitération se trouve dans les pays à gouvernement absolu et de droit divin comme l'Autriche, tout aussi bien que dans la constitutionnelle Angleterre. Il nous semble plus probable que la défense de couper l'enveloppe et de

faire usage du timbre en provenant, rendait l'oblitération inutile. C'est peut-être au contraire le désir de concilier le respect pour le souverain avec les exigences du service qui fait oblitérer les timbres badois d'enveloppe sur le cadre seulement, ou les parties secondaires de l'effigie. Tous les autres pays à notre connaissance sont dans l'usage d'oblitérer leurs timbres d'enveloppes ; mais on n'en saurait tirer cette conclusion qu'on peut employer séparément les timbres découpés.

Dr MAGNUS.

A continuer.

RÉPONSE A L'ARTICLE :

REVUE DU CATALOGUE BERGER.

Suite et fin. — Voir le numéro précédent.

En disant qu'un certain nombre de timbres Vues de Sydney sont imprimés sur papier rayé et sur papier uni, donnerai-je au collectionneur qui n'a jamais vu ce timbre, une indication assez exacte pour reconnaître la contrefaçon ? Nullement, car il est très-facile au contrefacteur de se procurer du papier à lettre uni et du papier à lettre rayé, et de faire imprimer sa contrefaçon sur les deux espèces de papiers. En disant au contraire que ces timbres sont tirés sur papier vergé, sans même distinguer s'il est uni ou rayé, je crée du coup une difficulté majeure au contrefacteur, car de nos jours il est excessivement difficile de se procurer du papier vergé. Il est donc très-probable que le contrefacteur aura fait faire son tirage sur papier mécanique et dans ces conditions tout commençant qui aura suffisamment étudié les caractères distinctifs des deux espèces de papiers, constatera de suite la contrefaçon. Nous mêmes perdons-nous notre temps à étudier les différences de gravure, quand il s'agit de la contrefaçon la plus courante des Vues de Sydney, Romagne, etc. ? L'aspect seul du papier ne nous suffit-il pas ?

N'oublions pas que le papier vergé a un cachet *sui generis*. Certains papiers mécaniques fabriqués il y a dix ou quinze ans rappelaient ce cachet ; il peut donc y avoir doute pour certaines émissions anciennes, mais ce n'est guère le cas pour les contrefaçons, qui sont toutes de date relativement récente.

M. J. P. pense que j'aurais dû mentionner dans mon Catalogue divers essais ;

Certains tirages de fantaisie qu'il mentionne, tels que : Bâle 2 1/2 vert, etc

Or, ces deux catégories de timbres rentrent nécessairement dans la seconde partie de mon travail qui est en préparation. C'est par un motif tout spécial que j'ai cité exceptionnellement l'essai de Guyane hollandaise, et trois tirages de fantaisie ou essais de Prusse.

Pour plusieurs colonies anglaises, telles que la Guyane, etc. M. J. P. critique les résultats auxquels nous sommes arrivé. Nous reconnaissons que, dans certain cas, nous avons dû nous borner à donner, non des résultats positifs, mais ceux qui nous paraissaient les plus probables. Nous ne pouvions espérer d'arriver, dès maintenant, à des données précises, lorsqu'elles n'avaient pu être obtenues par M. N. R., placé pour les demander, dans des conditions tout exceptionnelles. Il ne nous restait plus qu'à comparer les renseignements obtenus avec les travaux publiés sur la matière en Angleterre : Il nous est arrivé plus d'une fois de ne rien trouver, ou de ne rencontrer que des résultats insuffisants.

On comprend facilement que nous ne parlons pas des travaux très-remarquables qui ont paru dans ces derniers temps. Tous les amateurs savent qu'ils sont de date trop récente pour qu'il nous ait été possible de les utiliser pour notre Catalogue ; jusqu'ici ils n'embrassent d'ailleurs qu'un nombre bien restreint de colonies.

La science philatélique se ressentira quelque temps encore du manque presque absolu de méthode avec lequel ont été faites, à l'origine, un grand nombre de collections anglaises. Combien notre tâche ne serait-elle pas rendue plus facile, si, tous les amateurs anglais un peu sérieux avaient pris soin, dès le début, de préciser et de noter autant que possible les dates extrêmes d'émission pour les timbres des diverses colonies anglaises, à une époque où les timbres passaient presque directement des lettres qui les avaient portées, dans les collections ; de noter de même pour toutes les variétés de papier, de nuance, etc., les dates d'arrivée en Angleterre. Ils sont à cet égard pour ainsi dire à la source, tandis que sur le continent nous ne pouvons guère procéder que par induction. Aujourd-

d'hui il est bien plus difficile de reprendre ce travail et d'ailleurs peut-on nier que le plus petit nombre d'amateurs anglais soit disposé à le faire, quand certains articles de leurs journaux témoignent que la majorité ne comprend pas la nécessité de l'étude des papiers et des dentelures, en n'y voyant que matière à la recherche de variétés nouvelles.

Parlerons-nous des erreurs et des omissions que nous reproche M. J. P. Nous aimons mieux reconnaître que dans un travail d'aussi longue haleine, il est impossible qu'il ne se glisse pas des fautes, mais si nous avions ici le temps de reprendre en détail toutes les critiques, nos lecteurs verraient avec nous qu'en tenant compte de quelques défauts de corrections de nos typographes, qui ont dénaturé nos descriptions ou les ont rendues incomplètes; des timbres que M. J. P. ne connaît pas et dont nous avons vu des exemplaires; enfin des variétés qui n'ont été publiées par les journaux que pendant l'impression et depuis la publication de notre catalogue, il en reste bien peu qui nous méritent les reproches qu'il nous adresse. Ainsi, sans doute, pensent les collectionneurs qui ont fait de notre Catalogue leur *Vade mecum*: leur suffrage a été pour nous la plus agréable récompense de nos travaux et de nos veilles.

OSCAR BERGER-LEVRAULT.

RÉPLIQUE A M. O. BERGER.

Quoique M. Moens, avec son urbanité habituelle, ait bien voulu mettre à notre disposition les colonnes du *Timbre-Poste*, nous ne voulons pas abuser de sa bonté ni mettre à l'épreuve la patience des lecteurs du journal. Nous répondrons donc aussi brièvement que possible aux observations de M. Berger.

Déplorons tout d'abord que le temps ait manqué à M. Berger, pour intercaler dans sa réponse — passablement longue pour un homme pressé, — un ou deux exemples des erreurs dans lesquelles il prétend que nous sommes tombé, pour s'en tenir à des assertions vagues et générales qui doivent lui avoir pris plus de temps et occupent plus de place que ne l'aurait fait la simple mention d'un ou deux faits à l'appui de ce qu'il avance.

Puisque M. Berger se range à notre avis que le timbre anglais 4 pence, petite jarretière en filigrane,

ne provient pas d'un tirage de quelques feuilles, fait par erreur et que la gomme a réagi sur le papier, nous sommes d'accord. Nous n'ignorons pas que les papiers glacés anglais de certains timbres sont tantôt blancs, mi-blancs, quelquefois grisâtres; mais cela est sans importance, un soupçon d'azur dans la pâte du papier donnant cette dernière teinte. Elle se prononce davantage lorsqu'on la place sur papier blanc ou mi-blanc et se rapproche par contre de la teinte blanche, mise sur papier azuré. C'est ainsi que les avis se partagent: le catalogue de Mount Brown donne par exemple le 6 p. Sierra Léone comme étant sur papier blanc; MM. Berger et Mahé pour le non-dentelé seulement et bleuté pour le timbre piqué; M. Moens les considère tous deux comme blancs et nous trouvons que l'exemplaire non dentelé de notre album a la teinte grisâtre ou bleuâtre.

Concernant le 1 p. anglais non dentelé, nous maintenons ce que nous avons dit. Imprimé en rouge ou rouge-brun, ce timbre a toujours eu le papier blanc enduit de gomme verte; il n'y a que le 1 p. rose, non mentionné dans le catalogue, qui ait eu la gomme blanche; tous les autres exemplaires sur blanc ayant été obtenus par une lessive répétée. A ce propos M. Berger prétend qu'on devrait admettre comme tiré sur papier blanc, les 4 cents bleus provisoires de la Guyane anglaise parce qu'il est possible d'en blanchir le papier. Cette remarque tombe à faux puisqu'il n'y a pas de demande pour des 4 cents blancs; ensuite parce que les 4 cents bleus ne peuvent être métamorphosés en blanc par aucun procédé chimique.

M. Berger nous fait observer qu'ayant cité comme réimpressions les timbres de Parme, Toscane, Modène Romagnes, nous aurions dû citer aussi celle de Sicile que nous omettons. Nous sommes loin de prétendre avoir relevé toutes les omissions, signalé toutes les erreurs de son livre; mais nous sommes parfaitement d'accord quant à la réimpression de ces timbres. Seulement, puisque M. Berger n'admet pas celles de Parme, Modène, etc., parce que l'administration des postes n'a pu conserver pendant six ans dans ses archives les papiers originaires et les mêmes encres sans doute aussi, destinés au tirage de ces timbres, comment se fait-il qu'il admette celle de Sicile? Pense-t-il que l'administration des postes de ce royaume ait été plus prévoyante?

L'impression d'un timbre ancien a quelque chose de primitif, dit-il, que l'ouvrier de nos jours ne peut rendre. Soit. Mais dans ce cas il ne sera pas difficile à M. Berger de nous indiquer les caractères distinctifs de la réimpression, que pour notre part nous désirons vivement connaître. Sa tâche sera d'autant plus facile, qu'il ne « connaît pas une seule réimpression qui arrive à rendre exactement l'apparence du timbre original. »

Selon M. Berger, pour qu'on puisse constater une réimpression, il faut qu'elle comprenne toutes les valeurs. Le 1/2 tornèse de Naples n'ayant pas été réimprimé, il est facile d'en tirer sa conclusion. En suivant ce raisonnement nous pourrions dire à notre tour : la réimpression partielle des timbres de Toscane sur papier uni n'en est pas une, parce qu'elle ne comprend pas le 60 crazie. Mais pourquoi n'a-t-on pas réimprimé ce timbre ? Parce qu'on n'a pu vraisemblablement en retrouver la planche, égarée sans doute comme celle du 2 soldi qu'on a réimprimé pourtant, en substituant les mots : 2 soldi, à une planche d'une valeur en crazie. Nous en avons vu avec filigrane imité et d'une impression défectueuse, sauf l'encadrement. La planche originale du 2 soldi n'ayant pas eu un long usage, ne pouvant produire deux impressions différentes à la fois : la fraude est donc évidente.

M. Berger croit-il, par exemple, que les nombreux timbres à erreurs de Modène, qui ont *succesivement* paru, sont tous authentiques ? A notre avis on a commencé par en produire quelques-uns ; les Galimar de la timbrophilie les ont achetés. L'appétit leur est venu en mangeant ; ils en ont demandé d'autres. Ils ont été servis à souhait, tant que l'imagination la plus féconde a pu en inventer. Si M. Berger admet tout cela dans son album, libre à lui ; quant à nous, nous laissons cette catégorie de timbres aux collectionneurs omnivores.

Il est inutile de répéter ici ce que nous avons dit du Mercure ponceau. Le jaune *authentique* est toujours aussi rarissime que jamais et la fameuse trouvaille dans le tiroir d'une dame en Autriche, à laquelle M. Berger fait allusion, a été une de ces carottes dont nous avons eu tant d'exemples pendant ces derniers temps. Le papier sur lequel était collé ces timbres n'avait pas la moindre trace de vétusté, mais était au contraire d'une fraîcheur extraordinaire ; bref, nous sommes toujours con-

vaincu que c'étaient des timbres bleus changés en jaune.

Veut-on savoir quel est le motif qui a porté M. Berger à ne désigner les papiers vergés (à lignes) que d'une façon vague ? il le dit lui-même : *Parce qu'il pense avant tout à la contrefaçon et qu'il crée par son système une difficulté majeure au contrefacteur.*

Une difficulté?... M. Berger croirait-il qu'en imitant un timbre l'auteur se contente des désignations des catalogues ? Il ne peut penser cela. Or, s'il admet que l'original est nécessaire pour en faire une contrefaçon, il conviendra avec nous que la difficulté est tranchée et que le contrefacteur n'a que faire de toutes les descriptions fausses, réelles ou vagues, puisqu'il a mieux entre les mains : un échantillon qui ne le trompe point.

Selon M. Berger, il faut, pour devenir bon juge, étudier les caractères distinctifs des papiers. Cette question, à notre avis, est secondaire ; l'étude des filigranes et des dentelures, plus ou moins de connaissance en gravure, lithographie, typographie, voilà ce qui doit nous servir de guide dans notre examen et bien souvent encore un exemplaire authentique nous est indispensable pour la comparaison.

Pour ce qui regarde les timbres de la Guyane anglaise, M. Berger a eu grandement tort à défaut de résultats *positifs* de donner des résultats *probables* qui ne peuvent que dérouter le commençant et quant aux *travaux remarquables ayant paru dans ces derniers temps*, auxquels M. Berger fait allusion, nous n'en avons aucune connaissance. Tout ce qui a été écrit sur les timbres de cette colonie, tant dans les journaux anglais que français, a paru longtemps avant la publication du catalogue.

Le reproche adressé aux collectionneurs anglais de ne pas avoir dès le début de la timbrophilie, annoté les dates d'arrivée, etc., etc., nous semble peu mérité, car lorsqu'on a commencé à collectionner en Angleterre, on tenait encore bien peu compte en France de la date d'émission des timbres. Mount Brown a été un des premiers à s'en occuper ; il a dû souvent commettre des erreurs, comme ailleurs ; ce n'est que plus tard que les recherches de l'éditeur du *Timbre-Poste* et des écrivains français sont venues au secours des collectionneurs, en permettant à mettre un peu d'ordre dans les albums. Nous pouvons dire à la louange des Anglais (et comme

étranger habitant l'Angleterre, on ne nous accusera pas de partialité) que les articles intéressants du premier timbrophile de Londres, bien connu en France quoiqu'il écrive sans signer et de M. E.-L. Pember-ton, tous articles basés en grande partie sur des renseignements authentiques et officiels, ont beaucoup contribué aux progrès qu'a fait la timbrophilie pendant ces derniers temps.

J. P.

Un homme à la mer!

Dors-je, rêve-je ou veille-je, dirait avec élégance un académicien, s'il pouvait lire, comme nous le faisons maintenant, les lignes que publie le *Timbrophile* :

« *THREE HALF CENTS* signifie 3 1/2 cents, parce que cents est suivi d'un S; sans cette lettre, c'est 3/2 CENT. »

Puisqu'il n'y a que cette diable d'S qui chiffonne notre ami, nous trancherons dès le début le nœud de la question, en ouvrant le dictionnaire Bescherelle au mot *demi*, page 925, ne pensant pas que M. Mahé taxera l'auteur d'ignorance, en mettant son autorité au dessus de celle que nous invoquons. Voici les exemples donnés à la suite de la remarque que, *demi* précédé d'un substantif reste invariable : des *demi-colonnes* (nombre indéterminé, avec un S pourtant); *deux demi-bains*, etc., etc., (*toujours* avec un S, *remarquez-le bien, cher ami*).

Selon vous, cher M. Mahé, il n'y a pluralité que lorsqu'il y a plusieurs entiers, les fractions ne se comptant point. C'est bien cela, n'est-ce pas?... Voyons, si vous êtes logique avec vous-même : Pourquoi écrivez-vous deux moitiés, (soit un entier) avec un S; trois demi-cent et trois demi-franc sans S... Est-ce pour vous donner raison?

Vous prétendez qu'il faut dire en anglais : *One and half cent*. Mais n'entendez-vous pas qu'on en a plein la bouche en prononçant ces quatre mots de cette façon? Pourquoi admet-on en français 6/4 pour 1 1/2 et jamais 25/2 pour 12 1/2? Parce que l'usage l'a consacré ainsi. C'est pour les mêmes raisons qu'on écrit en anglais 3/2 cents pour 1 1/2 cent et qu'on n'écrit pas 25/2 cents mais 12 1/2 cents.

Vous prétendez encore qu'on voit sur les timbres

américains : *one et 1/2 cent*. Le mot ET n'est d'abord pas anglais et puis, en supposant même que vous ayiez voulu dire *and*, au lieu de *et*, nous vous défilions de produire un seul exemplaire de ces timbres, autres que, *Twelve and 1/2 cents, eight and 1/2 cents*, dont il est question plus haut.

Un conseil : Voyez au plus tôt, le docteur Magnus, nous avons la conviction que cette visite vous fera du bien et que vous nous reviendrez bien portant et *repentant*.

P. S. « Allons, M. Moens, un bon mouvement, dites-nous vite à quoi on peut reconnaître la dépréciation de la valeur des timbres des Açores, » demande M. Mahé.

Comment résister à d'aussi douces paroles, lorsqu'on nous prend par notre faible! Voici le bon mouvement demandé : On reconnaît cette dépréciation au mot *Açores* appliqué sur les timbres; on sait qu'il y a dépréciation quand on se donne la peine de s'informer, comme nous l'avons fait. Et voilà!

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphiques, Timbres Escaux, Timbres de chemins de fer, etc.. etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX 1,25 FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous nos abonnés, à qui nous l'avons expédié le 4 mai courant.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux
précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY
vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : 60 centimes (FRANCO).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

<p>Abonnement par année : BELGIQUE 5-00 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE ALLEMAGNE et FRANCE . . . 5-30 ESPAGNE et ITALIE 4-00 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20</p>	<p>BUREAU : GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES. Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. 40 centimes le numéro</p>	<p>Abonnement par année : BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS POSTIFIQUES, ÉGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 3-40 RUSSIE 3-40</p>
--	--	--

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

BOLIVIE.



La suppression des grotesques images que l'on connaît et qui avaient la prétention de représenter un aigle, en nous faisant voir un hibou, est une sage et excellente mesure. Il n'y a que les albums qui s'en plaindront, l'usage de ces timbres ayant duré à peine une année.

Le nouveau type nous paraît de la *American Bank-Note Company*; on n'en connaît encore que deux valeurs, dont voici le type :

- 5 centavos, vert.
- 10 " vermillon.

Ils sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 12. Le dessin de M. Riester valait beaucoup mieux. Il y a encore du type supprimé : 1 peso bleu.

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Le Stamp collector's Magazine, nous apprend que les deux timbres aux armoiries sont supprimés et remplacés par une série remarquable, dont voici le type.



Notre confrère anglais a peut être raison, quant au retrait des premiers timbres, mais à coup sûr il a tort de trouver les nouveaux venus, remarquables. Remarquablement laids, oui.

Un gros chiffre dans un ovale, contenant une inscription russe, et puis c'est tout. Les chiffres peuvent être fort bien faits, l'ovale aussi; mais l'idée on la cherche en vain et elle a fait complètement défaut à l'auteur, lorsqu'il a du songer aux parties extérieures de l'ovale. Quoiqu'il en soit, il faut bien que nous les acceptions tels qu'on nous les donne. Il y en a 4 :

1 kop., brun
3 » vert foncé.

5 kop., gros bleu.
10 » carmin foncé.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc vergé et piqués 11 1/2; le fond est burelé de la nuance du timbre, sauf au 10 kop où le burelage est vert.

L'inscription qui entoure l'ovale signifie : *Correspondance d'ouest.*

SHANGHAI.



On nous a fait voir qu'il existait encore d'autres variétés que celles que nous avons désignées :

Un 2 candareens au type ci-contre, avec la marque = remplaçant le premier des trois signes hiéroglyphiques du côté gauche.

C'est probablement la valeur exprimée en chiffres, l'unité étant représentée au 1 candaréen par — ; au 3 candaréens par ≡. Au 12 cand. il y a une barre et des caractères chinois faisant sans doute 10, qui suivis de deux autres barres forment bien le chiffre 12.

Il y a également un 4 candaréens jaune de cette émission, ayant au même côté la troisième inscription chinoise, répétée par erreur, au milieu. Nous constaterons aussi que le 3 candaréens brun existe avec deux chiffres 3 bien différents.

SERVIE.

Nous signalerons l'existence d'un 2 pare brun rougeâtre, *non dentelé*, à l'effigie du prince Obrenovitch.

VAN DIEMEN.

Il nous est arrivé des 1 penny non dentelés, d'autres piqués, 10 et 13, ayant la nouvelle nuance, *carmin vif*.

VICTORIA.

Les 6 pence ont aujourd'hui le filagramme, couronne surmontée d'un V.

M. Mahé annonce un 2 pence, type actuel, avec gros chiffre 4 en filagramme.

NORWÈGE.

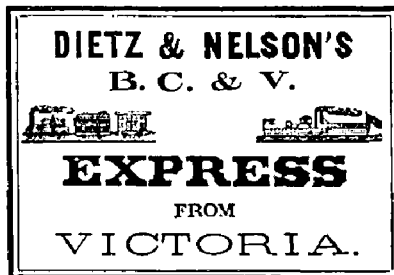
M. Fahlmann a eu l'obligeance de nous faire connaître l'émission d'une valeur nouvelle et le changement opéré au 3 skilling. Ils sont tous deux au nouveau type, ayant la valeur répétée en bas :

1 skilling, gris foncé.
3 » lilas vif.

ITALIE.

Ceci n'est pas précisément neuf, mais c'est un oubli que nous réparons. Le 20 centimes est depuis quelque temps bleu lilacé.

COLOMBIE BRITANNIQUE.



Il y a quelques mois, le docteur Magnus, dans le *Timbrophile* n° 33, annonçait la reprise du service intérieur des postes par la société *Dietz Nelson et C^e*, succédant à l'office Barnard, que nous a fait connaître le catalogue de M. Berger. Naturellement, cette compagnie ne pouvait, sans désobliger les timbrophiles, s'abstenir d'émettre des timbres, et c'est ce qu'elle a fort bien compris.

Nous venons de les recevoir; ils sont au nombre de quatre, imprimés ensemble, en noir, par feuille de quatre timbres, sur papier vermillon glacé. La valeur n'y est point indiquée.

Nous donnons le spécimen du premier type; les trois autres ont les mêmes dispositions, mais n'ont point de vignette. Un double filet entoure simplement l'inscription suivante :

FORWARDED BY
DIETZ AND NELSON'S
BRITISH COLUMBIA AND VICTORIA
EXPRESS.

Voici leurs dimensions :

2 ^e type.	Largeur :	5 centimètres,	hauteur	3 1/2.
5 ^e »	»	4 »	»	2 1/2.
4 ^e »	»	3 1/2 »	»	2.

Le deuxième type a ceci de remarquable, c'est qu'il présente une faute dans le mot *Forwarded*, qui y est exprimé *Folwarded*. Nous pensons que le tirage en a été épuisé, on ne laissera point subsister cette erreur; les spécimens en deviendront donc rares.

MEXIQUE.

Nous avons obtenu, en nuance incertaine, noir verdâtre, des timbres de 1/2 réal, au type Hidalgo,

imprimés sur papier azuré. Les feuilles portent en filagramme les 3 lettres majuscules anglaises R. P. S. de 3 centimètres de haut, sur un espace de 12 centimètres; placées au milieu de la feuille, dans la largeur, ces lettres se trouvent répétées de haut en bas sur une même longueur.

Il arrive maintenant des 1 réal vert jaune, impression noire, avec inscriptions supplémentaires en lettres gothiques.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

Abordons maintenant l'étude des enveloppes elles-mêmes. Nous examinerons successivement le timbre et l'enveloppe proprement dite.

A. Le TIMBRE présente à considérer : 1° la *forme générale*, ronde, ovale, rectangulaire, etc.;

2° le *dessin de la partie centrale*, effigie, armes, chiffre, etc., variant dans chaque pays.

3° le *cadre*, dont la forme est très-variable, et détermine celle du timbre;

4° la *légende* qui comprend la valeur en lettres et chiffres et souvent aussi le nom du pays;

5° l'*impression* soit en couleur seule, soit avec gaufrage sur fond de couleur;

6° La *couleur* du timbre qui varie comme pour les timbres mobiles suivant la valeur intrinsèque du timbre. Il y a aussi des variétés de nuances pour la même couleur. L'étude de ces nuances sert souvent à distinguer l'époque d'émission d'une enveloppe, ou à distinguer l'ancienne de la réimpression;

7° L'*impression* du timbre au-dessous ou en travers d'une inscription disposée sur deux lignes contenant l'indication de la valeur, quelques fois du pays. D'autres fois cette inscription manque ou bien est remplacée par deux fils disposés dans la pâte du papier pendant la fabrication;

8° La *couleur* des deux lignes d'inscription varie avec le pays et souvent avec la valeur. La nuance varie aussi;

9° Le *caractère de l'inscription* qu'il est possible d'apprécier en points peut varier dans le même pays. Ce n'est pas tout: on peut constater des fautes dans ces inscriptions, ou seulement des différences dans la composition typographique. Nous verrons plus loin le parti qu'on en peut tirer pour distinguer les réimpressions;

10° La *situation* du timbre à l'angle supérieur gauche ou droit de l'enveloppe, voire même sur la patte (1). Les fils ou les lignes d'inscription quand ils existent simultanément occupent le même côté. Rarement l'inscription est du côté opposé à celui du timbre.

On peut dire d'une manière générale que tous les timbres d'Angleterre et de ses colonies occupent le côté droit de l'enveloppe. Il en est de même aux États-Unis. En Allemagne, les premiers timbres étaient imprimés à gauche. Plus tard la convention postale de..... décida que les timbres seraient imprimés à droite, et c'est ce qui a eu lieu pendant les dernières années, excepté pour le Hanovre.

B. L'ENVELOPPE postale présente à son tour à considérer :

1° La *dimension*. On peut ranger les enveloppes en quatre classes principales :

A *Grandes enveloppes*. Ce sont celles qui ont en dimension :

Largeur : 14 à 13 centimètres.
Hauteur : 11 à 12 »

Exemple : les enveloppes russes, les anciennes de Finlande et un grand nombre d'enveloppes d'Allemagne.

B *Moyennes enveloppes* ou ordinaires. C'est le format le plus commun, celui qu'on rencontre surtout par la grande majorité des enveloppes autrichiennes et allemandes.

Largeur : 14 à 13 centimètres.
Hauteur : 8 à 9 »

C. *Moyennes longues*, comprenant celles dont la hauteur est à peu près celle des moyennes, la largeur étant notablement plus considérable. Telles sont les enveloppes américaines dont il existe plusieurs dimensions.

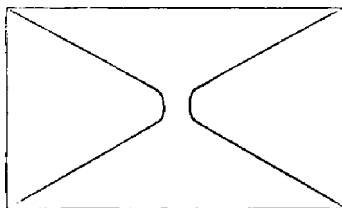
D. *Petites enveloppes*. Nous rangeons dans cette classe plusieurs dimensions pour lesquelles il est sans intérêt d'établir d'autres distinctions. Ainsi les deux petites enveloppes de 1 p. anglaises portent l'une 12 sur 7; l'autre 10 cent. sur 6 1/2; tandis que la petite enveloppe aux armes de Pologne dont le timbre est imprimé à la main ne porte que 9 centim. sur 6. Le nombre de ces petites enve-

(1) Dans la dénomination des côtés des timbres et des enveloppes nous avons continué à employer l'ancienne méthode, pour nous conformer à la manière de voir du directeur de ce journal. (D^r M.)

lottes est fort restreint. En les confondant sous ce titre, nous indiquerons leurs dimensions exactes, aux chapitres qui les concernent. Il est toute fois deux types de grandeur qu'on peut reconnaître dès à présent. L'un est le format dit des *Dames*, de même largeur que l'enveloppe moyenne, mais de hauteur notablement moindre; l'autre est le format dit *Visite* habituellement employé pour les cartes de visite de dimension.

L'indication de la dimension des enveloppes paraîtra sans doute superflue à beaucoup de collectionneurs, comme elle nous l'avait semblé jusqu'à ces derniers temps. Une étude plus attentive du sujet nous a fait changer d'avis. Nous y avons trouvé un moyen de distinguer certaines enveloppes anciennes des réimpressions. Ainsi l'enveloppe de de 1 silb. de Prusse (effigie avec deux lignes d'inscription) réimprimée, portant un fleuron à la patte et étant de moyenne dimension, il était extrêmement difficile de la distinguer de l'ancienne. Mais il n'en est plus ainsi lorsqu'on rencontre une enveloppe de grand format. Celle-ci est incontestablement ancienne quoique portant un fleuron à la patte. Ce fait nous avait échappé en composant notre article sur les *Réimpressions*. Il justifie la recherche des variétés de dimension sous lesquelles les enveloppes ont été émises dès l'origine. Disons de suite que toutes les réimpressions sur enveloppes entières, en Allemagne, sont de format moyen.

2° *La forme*. Faisant abstraction de ce qui, de ce chef tient à la dimension, nous appelons l'attention sur la conformation des diverses pattes soit adhérentes, soit libres. Les deux pattes latérales ou petites pattes n'offrent pas toujours la même disposition. Un fac-simile en indiquera plus que toutes les descriptions :



1^{re} disposition.

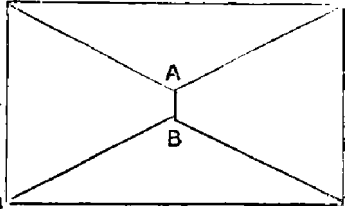
Les petites pattes présentent un bord inférieur droit, un bord supérieur convexe venant s'unir au bord inférieur

soit par le prolongement de la courbure, soit par une ligne droite plus ou moins longue, faisant suite à la courbure. Il y a un écart entre les deux sommets des petites pattes, et quand l'enveloppe est fermée, la patte supérieure vient adhérer à la

patte inférieure par cet intervalle. Exemple: les enveloppes de Prusse et d'Allemagne (1).

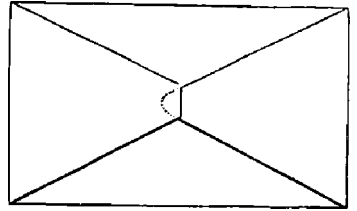
2^e disposition.

Les petites pattes ont leur sommet tronqué et se touchent suivant une ligne verticale A B que recouvre la patte supérieure. Exemple: anciennes enveloppes d'Autriche.



3^e Disposition.

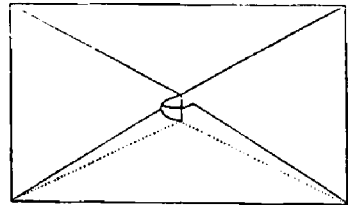
Sur l'une des petites pattes, le sommet est tronqué comme précédemment, mais sur l'autre il est arrondi, et cette partie est recouverte par l'autre patte. Exemple: l'enveloppe anglaise d'un penny et les enveloppes russes.



D'ordinaire sur les enveloppes de ces trois sortes, les deux pattes latérales recouvrent la patte inférieure sur laquelle elles sont collées. Cette disposition est inverse sur les enveloppes russes où la patte inférieure vient recouvrir les pattes latérales qui présentent la troisième disposition.

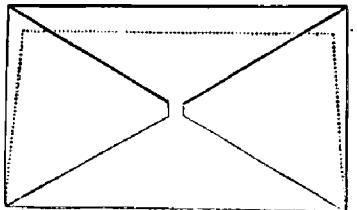
4^e Disposition.

Elle ne diffère de la précédente que par la forme de la patte inférieure qui a son sommet légèrement échanuré et vient recouvrir les pattes latérales. C'est par l'échancre que la gomme adhère aux pattes latérales. Exemple: enveloppes américaines.



5^e Disposition.

Les deux pattes latérales, arrondies au sommet, recouvrent la patte inférieure. Celle-ci occupe presque toute la largeur de l'enveloppe et



(1) La patte supérieure n'est pas représentée dans tous les dessins ci-après.

presque toute la hauteur. Exemple : grandes enveloppes américaines ;

La connaissance de ces formes des pattes de l'enveloppe a été négligée jusqu'alors et mérite encore de l'être dans le *plus grand nombre* de cas. Une circonstance récente nous en a montré l'importance pour établir la distinction entre les enveloppes anciennes et les enveloppes réimprimées d'Autriche. Peut-être les applications qu'on en peut faire trouveront-elles par la suite un plus grand développement. Nous nous contenterons d'indiquer les circonstances où l'examen de ces particularités conduit à des résultats pratiques.

3° La *patte supérieure* de l'enveloppe lorsqu'elle ne supporte pas le timbre peut offrir, en guise de *cachet*, un dessin spécial, d'ordinaire gaufré, très-rarement avec couleur. Nous tirerons parti de l'observation de cette patte soit pour établir l'ordre chronologique des enveloppes, soit pour distinguer les anciennes des réimpressions.

4° Le *papier* de l'enveloppe varie. Le plus habituellement il est uni, ordinaire. Quelquefois il est vergé ou offre en filigrane un dessin emprunté aux armoiries du pays, comme les enveloppes russes, ou une inscription comme les États-Unis. D'autres fois comme en Autriche, pour les tirages faits dans ces dernières années, le papier qui sert à la confection des enveloppes porte sur un talon des lettres en filigrane dont la réunion forme l'inscription : *Brief covers* : trois ou quatre lettres seulement se retrouvent sur l'une des petites pattes de l'enveloppe et obliquement par suite du mode de découpage du papier.

5° La *couleur* du papier varie pareillement. Il est d'ordinaire blanc, rarement azuré, rose tendre, chamois ou de nuance analogue. La majorité des enveloppes de chaque pays appartient à une ou deux au plus de ces couleurs. Les autres nuances sont des couleurs de fantaisie. L'administration anglaise admettait autrefois au timbre des papiers rose, lilas, verdâtre ou jaunâtre qu'elle refuse dit-on aujourd'hui. On comprend que la couleur du papier influe sur celle du timbre.

6° Il n'est pas jusqu'au *gommage* des enveloppes qui ne puisse fournir quelques points intéressants pour la distinction dont nous avons parlé. On en trouvera plus loin la preuve à l'article : *Hanovre*.

Tous ces détails ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Nous développerons plus tard le parti qu'on peut tirer de leur connaissance. Il nous suffit ici de les indiquer. Dès à présent ressort la faute capitale que commettent les amateurs que ne collectionnent que les enveloppes coupées. Il est évident que la majeure partie des caractères précédents doit leur échapper, et nous espérons que la lecture de cet article les convaincra de la nécessité de changer leur manière de faire.

Ce que nous venons de dire s'applique aux *enveloppes timbrées* et aux *réimpressions* en enveloppes entières. Nous confondons dans ce groupe les *bandes timbrées* qui ne diffèrent des *covers* que par la dimension. Mais à côté se placent d'autres variétés non moins intéressantes pour l'amateur.

D'abord les *épreuves* des types officiels, puis les *essais* soit officiels, soit ceux qu'on doit désigner plus justement sous le nom de *timbres proposés*. Les réimpressions n'étant dans un grand nombre de cas qu'un dernier tirage, trouvent naturellement leur place à la suite de l'émission à laquelle elles se rapportent. Les essais proprement dits, comme les épreuves officielles, feront l'objet d'articles spéciaux dans chaque pays, lorsque nous en connaissons. Les propositions viendront ensuite. Après se placeraient les *enveloppes de franchise* émises soit par des administrations jouissant de cette faculté, soit par les administrations postales en la même qualité ou pour les lettres retournées à leur auteur. L'étude des enveloppes administratives de franchise est encore peu avancée. Nous la réserverons pour un autre travail. Quant aux enveloppes postales *de retour*, nous en avons fait l'objet d'un article publié dans le *Collectionneur de timbres-postes*. Nous demanderons à nos lecteurs la permission de les passer sous silence. Nous ferons une exception pour les enveloppes militaires dites *Feld Postbrief* qui participent des enveloppes de franchise. Leur petit nombre nous permettra de les signaler ainsi que d'autres émises dans des circonstances plus ou moins analogues comme celles des chanteurs ou des membres de la représentation du Reichstag de l'Allemagne du Nord. Quoique celles-ci ne soient pas à proprement parler des enveloppes de franchise ou opérant l'affranchissement, nous en parlerons spécialement parce qu'elles ne sont pas dépourvues d'intérêt. Enfin une dernière classe d'enveloppes rappelle des périodes intéressantes de l'histoire des timbres-postes, telles que

l'agitation qui a précédé en Angleterre la réforme postale, ou des événements importants dans l'histoire d'un peuple. Ce sont de simples *enveloppes illustrées*, n'opérant pas par elles-mêmes l'affranchissement, souvent émises par des sociétés particulières. Elles n'en ont pas moins un intérêt pour l'amateur et c'est à juste titre que bien des personnes leur ont donné une place dans leur collection. A cette classe se rattachent les *enveloppes comiques* qui rappellent elles-mêmes d'autres particularités de l'histoire des timbres.

Dr MAGNUS.

A continuer.

Les Rebuts.

CURIOSITÉS POSTALES.

(Suite et fin. — Voir le numéro 65.)

Voici qui se complique et qui doit singulièrement s'éloigner du programme fondé par l'administration malgré cependant l'abondance des renseignements :

• Département de la Mayenne canton de Contren a » Sain calais du désert au village de Maubourget pour » remettre Monseurs Norber Bergère à Sain Calais du » desert »

Farceur de Norbert qui se fait bergère; nous devons être en carnaval, c'est sûr.

• Monsieur Le fermier. M D De génisse a saints » Au Draits De Chaufour » Dorne. »

Qui croirait qu'il y a là « M. Lefermier, marchand de vaches, à Saint-André-d'Échaufour, Orne. »

Guit. « Monsieur Emile. Leuren Demeurant dans la » chambre à Monsieur Carlo Menuisier a fasse le » Marche au vache à Pantau de mer »

Diable de Poteau!...

« M Ma danne » veuve Martien a Sillierre suvilcil »

Lisez « Saint-Hilaire-sur-Ville si vous pouvez. »

« Monsieur Vabien » aubergiste en montant la côte » St^e Goline. »

Il serait peut-être plus facile de le trouver en descendant? Faudra voir.

« Monsieur Fuissar à Bodruche » Propriétaire Marie d'une fille de défunt Jac Rossart » aine »

Ce détail de famille me plaît.

« A Monsieur Bilar » demeurant omoulet demartenville numéro 19 et 21 » Aroint *Presc.* »

• A Monsieur » monsieur Augstede meurant a saient tandrè a la ferme » saient martiens pour remettre à Louit a » Suientendré » *Prsci* »

Si c'est si pressé, vous n'employez guère le moyen d'activer la marche de votre correspondance.

Encore une qui exige une très-grande célérité.

« Facteur ne » Monsieur » Loubrier pas » monsieur Philippe Chargois » s. v. p. car elle » Près St Hilaire suvile pour remettre » et pressé. » a Vict.. Théod... de partement l'orne » *Pressée* » Orne département. »

« Monsieur des Chout demeurant asainte colomb » suvil proche l'église et poux de Marie Panan » damerlerain. »

Praisé « M Lemari. marchen de meuble a Paris rue » guche n° 12 fauboure saieu jermain Proche la rue » de Scieine à Paris. »

Lisez rue Jacob.

« A monsieur Biené » charon a Soleure pour remaitre a madame Biené Antoinet » réponse de suite. »

De qui? de monsieur ou de madame.

Et celle-ci :

« Monceur Ronchar acengermen » De Serrt moseur Rouchart entituteur » auier. »

Si c'est un instituteur comme on le suppose, le dernier mot n'est pas flatteur pour ses élèves.

« A monsieur » Monsieur » Manisur Greffier de la Justice de Pet » a Ramou. »

Une naïveté :

« Mr Andray Pierre cultivateur Cane de St Hilaire » d'Angé ou bien St Hilaire de Bartol » (On ignore lequel St Hilaire en supposant qu'il y en » ait deux) »

Il y a en France quatre-vingt-trois communes de ce nom, mon cher monsieur, ni plus ni moins.

Ici le facteur est prévenu qu'il n'aura pas à monter.

« A madame M^{de} V^e Bécaisse Arjanton Arjaton aux » rée de chaussée en face l'autelle trois maris »

Allez chercher ce monsieur :

« Têtu
» Pour remettre à M^e a monsieur Jen Hauri avant que
» d'arriver à Maute. »

Par quelle route?

De plus drôle en plus drôle :

« Monsieur
» Monsieur Louit Matou époux de la fille Cochar chez
» monsieur Pivot aubergiste à Rul, par Lescar qui est
» prié de la remettre à Louit Matou. »

« Pour remettre hôtel de la Borne à Plans puis
» remettre à M^e Lingo. »

« Cette lettre s'adresse à Théodor le boucher de de
» St Girou village de Gravelles de partement de Laure. »

Style renaissance ainsi que celle-ci :

« Que la présente soit remise à madame Dormans
» Proprieter

» du moulin. »

Grande démonstration :

« Hauguste - Savonè demeuran a Leman chez
» monsieur Laute. negosian dans la ru proche fabrique
» Je te salue Hauguste Savonè »

Et moi donc !

En voici une qui me fait l'effet d'avoir été écrite
par un *représentant de commerce* :

« Mademoiselle
» Mademoiselle Estelle celle qui ser a table d'aute
» M^e Estelle a lautel du point de France à Ardène
» *Très-pressée* »

Je le crois bien. Il paraît cependant qu'il y avait
plusieurs Estelle. O Némorin !

Une autre :

« Constance.
» Mademoiselle
» Rose Huron à la maison de M^r Drolar et Cie merinos.
» Rue n° St Eustache

» à Paris. »

Ce mot constance en vedette m'intrigue furieu-
sement ; serait-ce un mot d'ordre ? Ce doit être une
devise.

Très presse

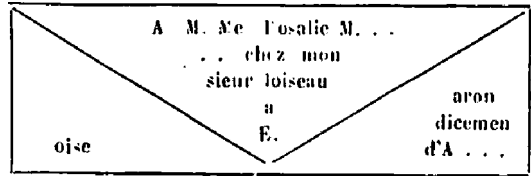
« St Germai
» Mademoiselle Treise

» Taitutrise »

Une étourderie :

« Monsieur
» Yacinte
» N. . . couvreur + au hamelle près M. . . + ou
» fabricant de panies »

Une fantaisie :



« A Marie tam
» pré de maيران
» a Saite G. . .
» de par te main
» de laune »

Ce monsieur ne savait peut-être pas que l'aune
était prohibée.

Si le facteur l'a trouvé, il a eu de la chance.

« M. Domon hara de la ménagerie près Versail »

Jusqu'ici ça va assez bien, mais plus loin ça ne
va plus du tout.

» Schevoise »

« M^r M^r Clan de me rent à Lieusé maître de poste ent
» nauttran dans la ville. »

« Monsieur Oriat. Malin la commune de bocat
» demurant à quieregre chateiafront departemens.
» coque du nors. »

« Mon adrece l et Olimpe Ade de Meurant à gassou
» canton de Couptrin de partenete de mayenne

» Monsuers ade de Malear et Gassou canton de
» couptrin

» de de parte melot de
» de la mayenne. »

De sorte que si on ne trouve pas le destinataire,
on ne trouvera pas davantage l'expéditeur, il s'est
cependant donné assez de peine, le malheureux.

« à Monsieur G. . . briquetier à Neuville près de Orville
» à Roiville près Vimoutier. »

Il faudrait cependant se décider pour l'un ou pour
l'autre.

« A mademoisel
» Justine Gâteau chée sont Beaux frère Renn, au Montel
très pressée pressée » a Gâteau
pour parvenir » au montel.
de suite » Orne. »

Parbleu !

« Monsieur Barbaren
» sur la route de Barbaren la gent fonde depouvoirs pour
« la su rcu se de la compgnis L'Aigle à Montebent qui
» est son bureau » Nor. »

Est-ce bien M. Barbareu ? Est-ce bien la route de
Barbareu ?

« Monsieur

» Alexandre Bassu, de Merans à Vernens section des Sesar
» heure. »

De la méditation ; car il en faut énormément pour pénétrer ce mystère, ô César !

La famille impériale n'est pas plus épargnée ; c'est ici que le cahier administratif pourrait être utile :

» A sa majesté

» sa majesté

» Louis Napoléon Bonaparte président de la république
» en son hôtel au château des Tuileries à Paris
» à Paris Seine. »

Si le facteur s'est trompé, il faut croire qu'il y a mis de la mauvaise volonté.

« Monsieur

» Le prince Laperceur des francs autuilleries à Paris
» Monsieur Lanperceur des franceres »

» Madame

» Napoléon notre rene et présidenté à son château
» à Paris Présidenté »

La plupart de ces âneries ont été recueillies il y a seize ou dix-huit ans : à cette époque on pouvait s'attrister de tant d'ignorance.

Aujourd'hui, elles ont considérablement diminuées, et s'il s'en rencontre encore beaucoup, on ne peut que s'en étonner ; car les moyens de s'instruire manquent moins en France que la bonne volonté.

Ce qui fournit un très-gros contingent de rebuts c'est l'armée : ou plutôt les gens qui ont des enfants à l'armée. Croirait-on que la plupart des paysans ignorent complètement l'arme ou le corps dans lequel servent leurs fils ? Qu'ils ne connaissent ni le régiment, ni le bataillon, ni l'escadron, ni la batterie, ni la compagnie où ils peuvent être incorporés ; ni le grade qu'ils occupent, etc. Cela semble prodigieux et cependant rien n'est plus vrai.

J'ai, étant en congé, été obligé de tenir des séances très-longues pour répondre à une foule de gens qui venaient me demander des nouvelles de leurs soldats, ainsi qu'ils les appelaient et dont ils ne connaissaient pas la situation parce qu'ils n'avaient pas su comprendre les explications que cependant ces derniers leur avaient données.

Aussi ces mêmes paysans, vont-ils très-souvent au bureau de poste, se plaindre de ce que telle ou telle lettre n'est pas parvenue à leurs *gas*.

D'où nous concluons qu'avant de répandre les

cahiers administratifs qui cependant sont appelés à rendre certains services, il faudrait stimuler les paysans, et chercher à les attirer dans les écoles, ne fût-ce que pour leur apprendre simplement à lire et à écrire ; les plus intelligents sauront bien trouver le moyen d'en apprendre plus long. Pour compléter l'œuvre commencée par les cahiers en question, il faudrait qu'il y ait dans chaque école, un dictionnaire des communes comme il en existe un d'ailleurs dans chaque bureau de poste ; tout le monde gagnerait à cette mesure.

Nous nous sommes peut-être étendu un peu trop longuement sur cette question des rebuts et sur les vices de suscription qui les alimentent ; plus tard, rentrant davantage dans la spécialité de cette feuille, nous ferons connaître les résistances qui se sont produites à la création des timbres-poste, et nous raconterons les épisodes nombreux auxquels cette création éminemment utile a donné lieu.

E. DE RIVES DE SEINE.

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphiques, Timbres fiscaux,
Timbres de chemins de fer, etc., etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous nos abonnés,
à qui nous l'avons expédié le 4 mai courant.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

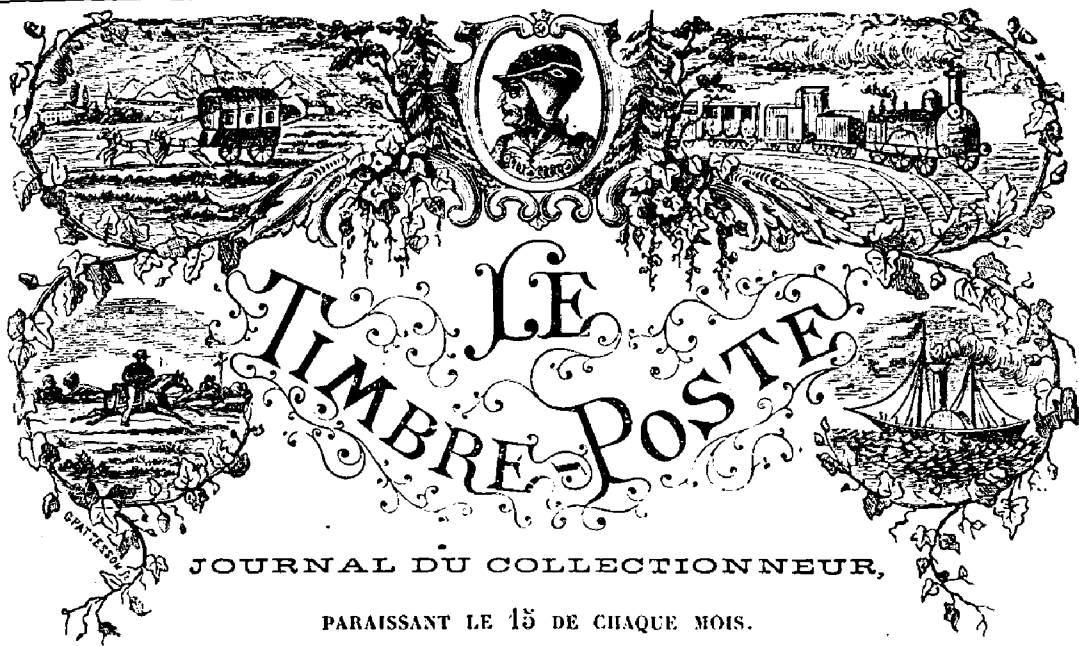
par feu **M. JAMES LESLEY**

vice-consul des États-Unis

illustré de **135 types de timbres,**

Prix : **60 centimes** (FRANCO).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenboudt, 22, rue de l'Orangerie



TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 5-00
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40
 RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

Ce qu'il y a de plus neuf ce mois-ci, c'est qu'il n'y a rien de nouveau!

Si nous n'enrichissons point la chronique d'émissions et de types inconnus, dont sont si friands nos lecteurs, ce n'est point notre faute: nous avons fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour en découvrir; mais rien!... On goûte partout les douceurs du *far-niente*.

En *Belgique* on ne se rappelle déjà plus qu'il a été question d'émettre des 6 et 8 centimes et pour ce qui est du type à l'effigie de Léopold II, on n'y songe même pas, car rien ne presse. En effet on ne peut tous les jours se permettre des prodigalités semblables à celles qui nous ont valu le type en cours. En *France*, on grave toujours (quelle patience!) le timbre de cinq francs. On dit que ce sera une huitième merveille. Tant mieux, on y aura mis le temps. En *Hollande*, des difficultés s'étant

produites pour l'impression du 1 cent, on a eu l'heureuse inspiration de réclamer de l'obligeance du gouvernement belge, un de ses ouvriers imprimeurs, qui est parti aussitôt. Quelle chance pour le gouvernement hollandais! En *Angleterre*, on veut bien se charger pour 1/2 penny des imprimés venant de Belgique, mais les nationaux continuent à payer 1 penny. Est-ce parce qu'il n'y a pas de timbre 1/2 penny?... C'est une raison. Mais alors pourquoi...? En *Italie*, on serait désireux d'émettre des timbres télégraphes, mais ce pays est trop occupé en ce moment: il fait sa caisse. Les *États Pontificaux* la feront après avoir vendu des 3 centesimi piqués, qu'on se propose de vendre, *mais pas pour être mis en usage*. Petit moyen!... Où allons-nous! où allons-nous! dirait Blackman. Au *Wurtemberg*, l'inventaire des enveloppes 6 kr. a eu pour résultat de faire connaître que la demande n'avait pas suivi la production. Pour se conformer aux conventions

postales avec l'Allemagne du Nord qui réclament un 7 kr., (que la *Bavière* et le duché de *Bade* ne s'empres- sent pas trop d'émettre,) il a été décidé au Wur- temberg qu'on ajouterait un timbre de 1 kr. sur les enveloppes de 6 kr. C'est là une heureuse idée, une idée économique. Il y a aussi cette pauvre *Turquie* qui voudrait bien réformer ses timbres et émettre des enveloppes, mais la vie est si chère et les fournisseurs si exigeants! Les *États Unis*, eux, nous préparent quelque chose de plus sérieux que tout cela : nouveaux timbres, nouvelles enveloppes! Et l'émission est proche! Cette nouvelle va rendre Galimar radieux.

Mais arrivons au plat de résistance :

SAXE.



La compagnie de Dresde a donné le jour à ses timbres et à ses enveloppes. Nous vous l'avions bien dit qu'elle en émettrait. Il y en a, devinez combien?... Six timbres, six enveloppes, rien que ça!

1/4 groschen vert.	1 groschen rose.
1/3 » violet.	2 » bleu.
1/2 » orange.	3 » bistre.

Les timbres, sauf le changement de monnaie, sont restés ce qu'ils étaient ; mais si elle n'a fait aucun sacrifice pour ses timbres, en revanche la Compagnie s'est mise en frais pour ses enveloppes, dont ci-haut le type. *S. express*, signifie, dit-on, *Saxonne express*, parce que le service de la Compagnie au lieu d'être restreint à la ville de Dresde, s'étend aujourd'hui sur toute la Saxe. Tout cela ne nous paraît pas bien clair. Les timbres font supposer un service local pour Dresde et les enveloppes, chose peu compréhensible, pour toute la Saxe.

Nous serions curieux de savoir comment se fait ce service, à côté de celui de l'Etat, qui se réserve toujours le monopole de la distribution de la correspondance ; c'est pour cette raison que nous faisons appel aux renseignements.

Le timbre est estampillé à droite sur les enveloppes ; le papier est vergé blanc.

PAYS BAS.

Le 15 cents, nouveau type, est en usage. Sa nuance est rousse.

INDES ANGLAISES.

Les timbres de service avec valeur appliquée en

noir, se composent comme suit. Peut-être y en a-t-il d'autres, mais nous ne faisons connaître que les timbres que nous avons vus :

Avec le mot *service*, en grands caractères :

1 anna, brun. | 4 Annas, vert.

Avec le même mot, mais d'un caractère de moitié moins grand.

1/2 anna, bleu. | 2 annas, jaune.
1 " brun. | 4 " vert.

NOUVELLE-GRENADE.

Quelques doutes se sont élevés à propos des deux timbres (1863) de la 5^e émission :

20 cent, vert | 50 cent, rouge.

imprimés sur papier blanc.

Règle générale, quand un timbre inconnu apparaît, tout le monde de s'écrier, surtout MM. les Anglais : *C'est une réimpression* ou c'est un *essai*. C'est si peu une réimpression que M. Périnel possède le 20 cent vert depuis plus de quatre ans et M. Ph. le 50 cent rouge *annulé* depuis environ deux ans. C'est donc déjà deux exemplaires annulés que l'on connaît de ce dernier timbre. Les renseignements particuliers de M. Roussip portent que le 20 cent vert a été en usage.

Doutera-t-on encore de l'authenticité de ces timbres? En Angleterre, oui, car on ne s'y trompe jamais ou du moins on ne l'avoue pas.

Les 1 peso sont actuellement d'un vermillon très-pâle et les 10 cent violet vif.

ÉGYPTE.

On nous remet un 2 piastres de la première émission coupé d'un angle à un autre et annulé 6 mai 1866. Il a été débité ainsi par la poste dans un moment de pénurie du 1 piastre, nous dit-on. Nous pensons plutôt que c'est une tolérance de la part de l'administration des postes, admettant des moitiés de timbres pour la moitié de la valeur qui y est exprimée.

SERVIE.

Le 1 para existe également *non-dentelé*. Il est ainsi en usage aujourd'hui avec le 2 para ; le 20 est d'un rose très-pâle.

ÉQUATEUR.

Le *Stamp Collector's Magazine* dit avoir vu, selon le type des 1/2 et 1 réal :

10 reales, rouge.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Le *Briefmarken Sammler* annonce qu'à partir

du 1^{er} juillet, l'administration des postes de Berlin timbrera pour compte des particuliers, des enveloppes de 1 et 2 gr., par partie de dix mille, en majorant la valeur nominale de 17 1/2 groschen par mille. Ces conditions n'engageront pas beaucoup le public à profiter de cet avantage, si avantage il y a.

SAN SALVADOR.

Les 4 reales ne sont plus d'un bistre jaunâtre, mais bruns.

VÉNÉZUELA.

On nous signale comme étant *percés en pointe*, les 1/2 cent, 1/2 et 1 real actuels.

BOLIVIE.

Un de nos correspondants du Chili, M. Eug. Garbarret, nous adresse les lignes suivantes à propos des timbres récemment émis :

« Vous avez peut-être appris par les cent voix de la Renommée le récent progrès que la Bolivie vient de faire, en remplaçant ses timbres informes de l'an dernier par un type plus conforme aux besoins de tous les peuples civilisés. J'ignore encore si la nouvelle série se rapporte à la précédente pour la qualité de ses valeurs, mais je puis vous affirmer dès à présent qu'il en a été émis les suivantes :

5 centavos, vert.	50 centavos, bleu.
10 » vermillon.	100 centavos ou peso jaune.

» Sans aucune variation de forme ni de dessin et conformes au modèle que je vous adresse. (Le type a été reproduit le mois dernier.)

» La composition en est bonne, comme toutes celles qui sortent des presses de la Compagnie américaine de New-York et les nuances sont généralement mieux réussies et plus tranchées que celles de nos timbres du Chili ; le lama traditionnel fait meilleure figure sur ce type que sur l'essai mal réussi que vous avez reproduit (n° 49.) Ce *Tancho* perdu sur le bord d'un ravin et au pied des hautes Cordillères semble autant le refuge du *minero* exploitant le pactole du Potosi que le modeste abri du *vaguer* ou de l'*inquilino* vivant au pied des *cerros* ou des *quebradas*. Si les nouveaux timbres du Chili n'offrent, sous ce rapport, aucune expression locale, il faut louer sans réserve le Pérou et la Bolivie, qui ont su donner à leur timbre une application toute nationale en tirant de leurs ressources naturelles des éléments d'un caractère distinctif. Les timbrophiles n'ont plus qu'à souhaiter, pour clore leur série américaine, que le Paraguay s'as-

socie promptement à cette impulsion progressive en marchant sur les traces des États précédents. »

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

On nous demande quelques conseils sur la façon de placer les enveloppes entières dans l'album. Voici le système que nous avons adopté nous-mêmes et que nous avons fait connaître dans le *Timbrophile*, n° 29.

« Vu la grandeur de notre album et la dimension la plus ordinaire des enveloppes, nous plaçons trois enveloppes sur la même ligne horizontale. On prend une bande de papier à dessin de 1 centimètre de large sur 25 de long. A chaque extrémité, on fait un repli de 1 centimètre et demi qui sert plus tard à coller la bande sur la feuille. On prend ensuite d'autres bandes de 1 centimètre également de large, mais de 17 centimètres seulement de longueur ; 1 centimètre est replié à chaque extrémité, comme pour la grande bande, puis on colle un de ces replis à la face interne de l'une des extrémités de celle-ci. L'autre repli est collé vers le milieu sur le point où se termine la petite bande. Entre ce repli et l'extrémité de la grande bande est un espace de 7 centimètres. On le partage en deux parties égales, et l'on colle un des replis d'une seconde petite bande, juste sur ce point, l'autre extrémité venant s'appliquer sur la première petite bande. Une troisième petite bande est collée, d'une part, à l'extrémité libre de la grande bande, d'autre part, sur la deuxième petite. L'application de ces quatre bandes forme donc trois compartiments en fente. En collant sur la feuille les extrémités repliées de la grande bande, il ne reste plus qu'à passer les pattes dans les compartiments pour fixer les enveloppes d'une manière suffisante et les empêcher de se recouvrir mutuellement. Plusieurs bandes étant disposés successivement les unes au-dessus des autres à distance convenable, les enveloppes du haut viennent se placer sous la bande de dessous, ce qui augmente encore leur fixité. Pour celles du bas, une bande simple suffit pour retenir la partie inférieure.

» S'agit-il d'étudier une enveloppe, rien de plus facile que de l'enlever de sa place et de l'y remettre ensuite sans la froisser. Une précaution est à prendre dans l'application des bandes composées, suivant

que le timbre est à gauche ou à droite de l'enveloppe. La fente formée par la première petite bande et la grande doit être placée du même côté que le timbre sur l'enveloppe; ce dernier reste ainsi toujours à découvert. Ce système est applicable au cas où l'on veut placer deux enveloppes sur la ligne, comme un plus grand nombre. Il n'y a qu'à diminuer ou augmenter la longueur de la plus grande bande et à supprimer ou ajouter une petite. »

GRANDE-BRETAGNE.

Pour procéder avec méthode à l'exposé de l'histoire des enveloppes de la Grande-Bretagne, nous diviserons notre sujet sous les titres suivants :

- 1° *Enveloppes timbrées proprement dites;*
- 2° *Épreuves des timbres officiels d'enveloppe;*
- 3° *Essais officiels des timbres d'enveloppe;*
- 4° *Propositions pour enveloppes;*
- 5° *Enveloppes comiques;*
- 6° *Enveloppes illustrées.*

En adoptant cet ordre, notre but est d'aller du connu à l'inconnu. Le timbre émis est sous les yeux de tout le monde. L'épreuve, plus rare, ne diffère du timbre que par des points secondaires, couleur, papier, etc. Dans l'essai, il y a des variations plus grandes. On voit les phases subies par l'œuvre de l'artiste avant l'adoption. Les propositions nous montrent les divers projets parmi lesquels le timbre a été choisi. C'est le complément obligé de l'histoire des timbres. Il n'est pas jusqu'aux enveloppes comiques et illustrées qui ne montrent un très-petit point de cette histoire.

Dans la rédaction de cet article sur les enveloppes de la Grande-Bretagne, nous avons été puissamment aidé par un travail que M. Ph., l'heureux propriétaire de la plus riche collection, a bien voulu nous communiquer et qu'il se propose de faire paraître prochainement dans un journal anglais. Nous devons à la bienveillance du même amateur la correction de légères erreurs qui s'étaient glissées dans notre travail.

§ 1. ENVELOPPES TIMBRÉES PROPHEMENT DITES.

Personne n'ignore aujourd'hui qu'à sir Rowland Hill appartient la gloire d'avoir provoqué la réforme postale en Angleterre. C'est en 1837 qu'eut lieu la publication de la brochure contenant le plan de

cette réforme basée sur les trois points suivants :

1° Établissement d'une taxe unique d'après le poids, quelle que soit la distance, dans les limites du Royaume-Uni;

2° Réduction de la taxe à 1 penny par demi-once, le tarif croissant avec chaque demi-once d'excédant ;

3° Affranchissement obligatoire.

Le dernier point est celui qui se rattache le plus directement à notre sujet. C'est, en effet, à l'aide de timbres mobiles, d'enveloppes timbrées ou de papiers timbrés que cet affranchissement devait se faire; mais, pour être juste, nous devons dire que l'idée avait été précédemment émise en Angleterre. Nos lecteurs trouveront au § 4 des détails intéressants sur les propositions faites avant et à l'époque de la réforme postale. Ce chapitre sera, en quelque sorte, l'histoire de celle-ci sous le rapport des timbres. Pour le moment, nous supposerons la réforme effectuée et nous commencerons par en exposer les résultats.

Émission du 6 mai 1840.

Bien que la réforme postale ait commencé à être appliquée dès le 10 janvier 1840 dans le Royaume-Uni, les enveloppes comme les timbres, destinées à l'affranchissement préalable n'ont été émises que le 6 mai 1840. C'est du moins la date énoncée, d'après M. Pearson Hill (*Stamp Collector's Magazine*, 1865, n° 29).

Vignette rectangulaire couvrant toute la face de l'enveloppe, sauf l'espace réservé pour l'adresse.

D. La Grande-Bretagne appelant à elle le commerce du monde. (Voir la gravure à la page suivante.)

L. En bas : *Postage* et la valeur en toutes lettres.

Dans un cadre, au-dessous, est répété le mot *Postage* en pointillé fin sur fond guilloché.

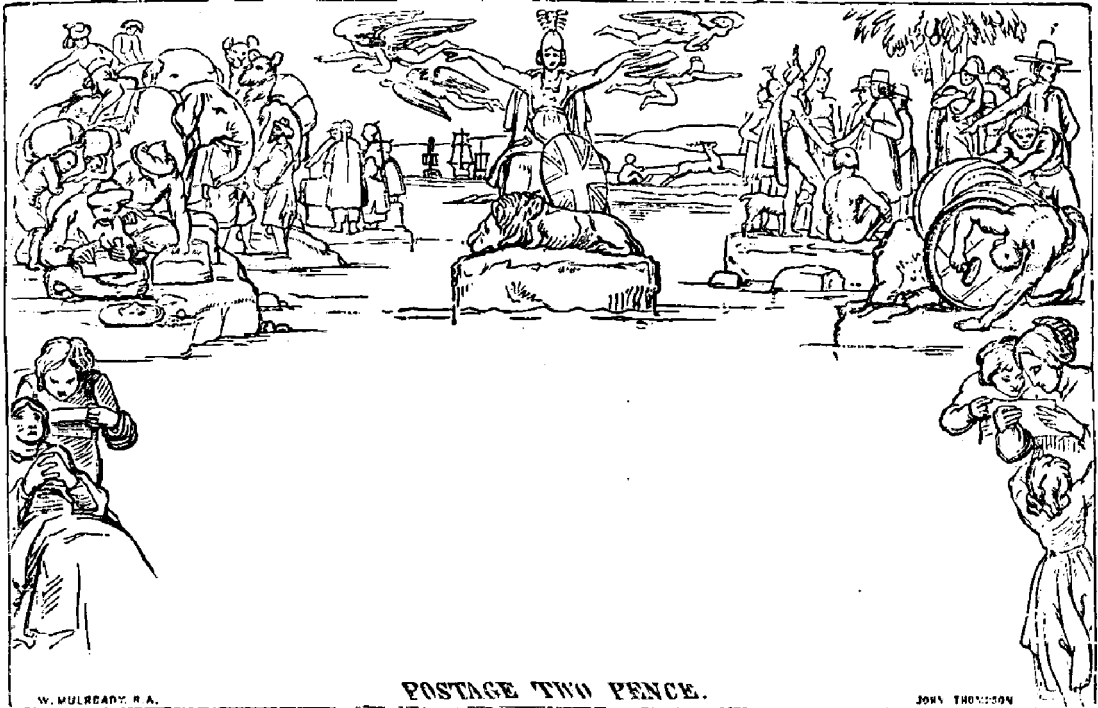
Imprimé en couleur sur papier traversé par des fils roses et bleus (procédé Dickinson).

Valeurs : 1 et 2 pence.

ESPÈCES ET VARIÉTÉS : 1° *Cover*, vignette imprimée sur une demi-feuille pliée en trois, traversée par trois fils roses en haut à l'intérieur, et deux bleus en bas à l'extérieur, parallèlement aux grands côtés de la vignette.

1 penny, noir,

2 pence, bleu clair, bleu foncé.



Sur les extrémités, on trouve imprimés de même couleur que la vignette sur deux colonnes, des renseignements relatifs aux tarifs postaux et aux prix des timbres et des enveloppes.

On trouve un certain nombre de ces feuilles avec des annonces ou prospectus, imprimés après coup sur la face intérieure, d'autres avec des avis typographiés d'avoir à payer diverses sommes (*Timbrophile*, n° 11).

2^e *Enveloppe*. Vignette imprimée sur une feuille en losange, traversée obliquement sur chacune des pointes aiguës par trois fils de soie, deux roses et un bleu; soit six fils.

- 1 penny, noir,
- 2 pence, bleu clair, bleu foncé.

Ces enveloppes ne contiennent pas comme les *covers*, les avis de la poste, mais on peut y rencontrer des annonces.

La vignette de ces enveloppes a été dessinée par Mulready, peintre distingué et membre de l'Académie royale d'Angleterre. Il existe de fortes raisons de dire que feu le prince époux prit part à la préparation et au perfectionnement du dessin de Mulready; que ce dernier fut modifié d'accord avec les inspirations de Son Altesse; mais il serait, pour le

moment, bien difficile, sinon impossible, de déterminer avec précision quelles parts doivent revenir au prince et à Mulready.

La même vignette a été gravée sur bois par M. John Thompson et imprimée par MM. William Clowes et fils, de Londres. Les covers étaient imprimés sur de larges feuilles de papier contenant douze covers, en trois rangées de quatre covers chaque. Les enveloppes l'étaient sur des feuilles suffisamment grandes pour en contenir sans doute le même nombre.

Quant au chiffre situé à la base du timbre proche le mot *Postage*, c'est celui de la planche stéréotypée mise en service.

Les covers ont été vendus à la poste dès le 6 mai 1840; les enveloppes ne l'ont été que peu de temps après. La vente a pris fin avec l'année 1840, mais le public a continué à employer celles qui étaient en sa possession. Il importe de noter ici qu'aucun timbre du Royaume-Uni n'ayant été mis hors d'emploi, ils pourraient encore servir à la poste aujourd'hui.

Distinction avec les timbres mobiles. Les timbres mobiles émis à cette époque étaient rectangulaires,

imprimés en couleur sur papier filigrané (petite couronne) : ils portaient l'effigie de la reine.

Emission de 1841.

Le 1 penny a été émis le 29 janvier 1841 et le 2 pence au mois d'avril suivant.

Timbre ovale de 28 sur 25 millimètres, gaufré et imprimé en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief à gauche de la reine Victoria avec couronne dans un cadre ovale guilloché portant la légende.

L. *Postage* et la valeur en lettres, dans la partie supérieure pour le 1 penny et l'inférieure pour le 2 pence; sur la tranche du cou, on lit: W. W, initiales du graveur, William Wyon, et un chiffre qui précède ou suit les lettres : c'est le numéro du coin.

Impression sur papier traversé d'ordinaire par deux fils de soie, l'un bleu, l'autre rose (papier Dickinson). Enveloppes de dimension variée.

Valeurs : 1 et 2 pence.



ESPÈCES ET VARIÉTÉS. 1° *Enveloppes* portant à la patte un *cachet à relief* blanc sur rose, représentant le bouquet de fleurs héraldiques. (Vendues seules par la poste.)

1 penny, Rose sur papier blanc.

Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.
Petit format : 12 — 7 —
Très-petit form. : 10 — 6 1/2 —

Le cachet de cette dernière est plus petit et d'un dessin un peu différent.

2° *Enveloppes sans le cachet* de fleurs héraldiques :

1 penny, Rose sur papier blanc.

Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.
Petit format : 12 — 7 —
Très-petit form. : 10 — 6 1/2 —

2 pence Bleu de ciel sur papier blanc.
2 " Bleu foncé —

La dimension des enveloppes de 1 p. variait suivant le désir des particuliers. Quant au 2 p., il n'y a eu qu'une dimension, 13 sur 8 1/2 centimètres, ces enveloppes de 2 p. n'ayant eu que peu de succès auprès du public.



On trouve sur la patte d'un certain nombre d'enveloppes, d'un penny surtout, des cachets constitués par diverses armoiries gaufrées, dont voici la plus commune. Ce sont celles de particuliers. Elles n'ont rien d'officiel.

Autres variétés d'après la disposition des fils. A. On peut rencontrer des enveloppes du 1 et du 2 p. avec *trois fils* en diagonale au lieu de deux, deux bleus séparés par un rose. Les fils coupent d'ordinaire une des petites pattes et sont distants du timbre. On rencontre communément la trace de deux ou trois autres fils en plus, trace caractérisée par des lignes blanches dans le papier. L'écart des fils peut varier.

1 penny, Rose (sans cachet à la patte).
2 pence, Bleu foncé.

B. D'autres enveloppes du 2 pence portent *deux fils bleus* seulement sans fil rose intermédiaire. Les fils coupent le timbre comme il est d'usage. A onze centimètres de là et sur l'un des bords de la patte inférieure, on retrouve un fil rose parallèle aux deux bleus.

2 pence, bleu de ciel.
2 " bleu foncé.

C. Une dernière enveloppe porte *deux fils bleus* parallèles, dont l'un coupe le timbre et sur un point opposé de l'enveloppe, également à onze centimètres, *deux fils rouges* parallèles avec des traces d'autres fils sous forme de lignes blanches, comme précédemment.

2 pence, bleu foncé.

3° *Feuille*. Sur une feuille de papier le timbre est placé de telle manière qu'en pliant la feuille en deux verticalement et la repliant en trois comme une lettre de faire part, il se trouve situé à l'angle supérieur droit.

Deux fils horizontaux l'un rouge, l'autre bleu, traversent l'impression.

1 penny, rose.

Nous n'avons jamais rencontré cette espèce qui nous est signalée par M. Ph.

4° *Bandes*. Moitié grandeur de la feuille précédente. Les fils de soie sont dirigés horizontalement par rapport au timbre. Ils sont au nombre de deux, l'un rouge, l'autre bleu.

1 penny, Rose sur papier légèrement azuré.

Cette bande n'est qu'une variété de la feuille. Celle-ci étant coupée en deux, la première partie servait de bande pour les journaux et imprimés qui ne pouvaient circuler que sous enveloppe ouverte aux deux extrémités.

Les enveloppes étaient livrées aux bureaux de poste par paquets de 24. En sus du prix des timbres, soit 2 schillings pour le 1 penny et 4 schillings pour le 2 pence, le papier des enveloppes valait 3 pence qu'il fallait ajouter au prix. Chaque enveloppe séparée valait 1/4 de penny en sus.

Distinction avec les timbres mobiles. Mêmes remarques que pour l'émission précédente. Mais les timbres d'enveloppe étant gaufrés, il ne saurait y avoir de confusion.

Émission de 1855-1859.

Cette émission diffère de la précédente par la suppression des fils de soie et leur remplacement par des chiffres indiquant le jour, le mois et l'année. De plus la série est complétée par des valeurs nouvelles.

Timbres de forme variant avec la valeur, gaufrés et imprimés en couleur, à l'angle supérieur droit de la face de l'enveloppe.

D. Effigie à relief à gauche de la reine Victoria avec couronne dans un cadre guilloché portant la légende et de forme variant avec la valeur.

L. *Postage.* Valeur en lettres variant de place avec la valeur. Trois petits ronds portant des chiffres qui indiquent le jour, le mois et l'année.

Impression sur papier blanc et sur papier de couleur.

Dimension de l'enveloppe pouvant varier au gré des particuliers.

Valeurs : 1, 2, 3, 4, 6 pence et 1 shilling.

Espèces et variétés 1 PENNY.

Timbre ovale de 28 sur 25 millimètres, cadre portant la légende: *Postage, one penny.* dans la partie supérieure et la date dans le bas. Émis en 1855.

1° *Enveloppes* portant à la patte, le cachet à relief blanc sur rose représentant le bouquet de fleurs héraldiques (voir page 54). Seule valeur vendue par la poste.

Sur papier blanc Rose (nuancé).

Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.

Petit format : 12 — 7 —

Très-petit form : 10 — 6 1/2 —

Le cachet de la dernière est plus petit que celui des précédentes enveloppes et offre un dessin un peu différent.

Sur papier azuré Rose (nuancé).

Moyen format : 13 sur 8 1/2 centimètres.

Dr MAGNUS.

A continuer.

Droit et gauche.

Il n'y a pas bien longtemps que, remplissant nos devoirs civiques, nous songions à la possibilité de l'adoption du projet du docteur Magnus, dont il est question dans nos numéros 62 et 64, quand arrivèrent à nos oreilles, ces mots: *Par file à gauche, . . . en avant, . . . arche!* Mais ne voilà-t-il pas qu'au lieu de filer à gauche, comme on nous l'ordonnait, nous filâmes à droite, entraînant avec nous une partie de nos compagnons que ce faux mouvement de notre part avait quelque peu déroutés.

Caporal Moens! (c'est une façon adroite de vous faire connaître votre grade), vous ne connaissez donc plus votre gauche, ni votre droite, s'écria notre commandant furieux, en se tournant vers nous. Nous ne pouvions cependant pas lui dire, pour nous excuser: Commandant, c'est la faute au docteur Magnus, dont nous répitions mentalement l'exercice timbrophilique, qui doit se faire, prétend-il, d'une manière opposée au nôtre. Nous eussions eu tort; aussi imitâmes-nous Harpocrate, le dieu du silence.

Mais il paraît que nous ne sommes pas seul à avoir des distractions. Pierre Mahé, notre ami, qui a adopté dans son n° 39 le système que nous combattons, s'oublie déjà dans son n° 42. « Les nouveaux timbres du Canada ont, dit-il, l'effigie tournée à droite. » Or, d'après le nouveau langage, il devait dire le contraire; ce qui nous permet de tirer cette conclusion, c'est que, si le désarroi s'est introduit dans les deux camps, le docteur Magnus agirait sagement en retirant sa proposition: il préviendrait ainsi le schisme qu'il veut éviter.

Parlons maintenant des enveloppes.

Quelle est la face principale d'une enveloppe tim-

brée, *entièrement ouverte*; est-ce le côté portant le timbre ou celui n'en portant point?

« La face principale c'est celle qui supporte les ornements qui l'embellissent, dit le docteur, le dos étant d'ordinaire fruste ou uni. »

Donc, la face principale ici est le côté portant le timbre, l'autre étant bien uni. — Supposons une suppression complète des pattes. Cette suppression apporterait-elle un changement dans les côtés? Évidemment non. Dans ce cas, qu'elles soient supprimées ou rabattues, c'est tout un pour le côté principal.

Le docteur dit aussi que la face antérieure, c'est celle qui porte les ouvertures et comme preuves il compare l'enveloppe à une armoire, buffet, coffre-fort, etc., dont l'entrée est effectivement pratiquée à l'endroit qu'il désigne. Mais qu'il nous soit permis à notre tour de comparer l'enveloppe à..... une chemise! *Shocking*, diront les Anglais. *Shocking*.... soit. Ce vêtement qui a pour nous la même destination qu'une enveloppe pour les lettres, a aussi deux faces et une ouverture, qui n'est pas, le docteur en conviendra avec nous, le côté principal. Nous pourrions multiplier les comparaisons qui nous donneraient des ouvertures à droite, à gauche, en haut, en bas, derrière, devant et qui prouveraient qu'une entrée n'est pas toujours ce que dit M. Magnus; mais nous pensons qu'un seul exemple suffira: celui que nous avons donné.

Le docteur nous demande pourquoi, ayant adopté des premiers les termes proposés par lui, pour mieux spécifier les diverses dentelures, nous faisons aujourd'hui un tout autre accueil à sa proposition, alors que c'est afin d'arriver au même but. La question n'est point embarrassante.

A l'époque où M. Magnus fit sa première proposition, une entente était devenue très-nécessaire. La dentelure des timbres allemands était désignée, par nous, par exemple, comme *piqués à la roulette*, parce qu'un piquage, à notre avis, indique fort bien qu'on a entamé légèrement, comme le sont ces timbres. M. Magnus proposa, *percés à la roulette* et par abréviation *percés*; nous adoptâmes ce mot quoique impropre, le perçage n'indiquant point « un simple écartement dans la trame du papier, sans perte de substance, » mais une ouverture d'outre en outre, comme aux timbres de Belgique, France, etc., etc.

Si nous n'avons pas alors marchandé nos termes, c'était afin d'éviter au plus tôt l'anarchie; si nous discutons tant aujourd'hui le nouveau projet, c'est que tout le monde est fixé sur les côtés que le docteur veut réformer et que l'entente existe conséquemment.

Nous ne pensons pas avoir mérité la *cartouche jaune*, que nous offre M. Magnus; nous demandons donc à conserver notre petite place dans les rangs, toujours prêt à suivre le panache blanc de notre général.

En vente au bureau du journal :

CATALOGUE

PRIX - COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphes, Timbres locaux, Timbres de chemins de fer, etc., etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX **1,25** FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous les abonnés, du *Timbre-Poste*.

Vient de paraître :

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY
vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : **60 centimes** (FRANCO).

Grande baisse de prix.

A partir de ce jour, les prix des timbres de BERGEDORF sont fixés comme suit :

383	1/2	sch., noir sur bleu.	0 10
384	1/2	» noir sur bleu foncé.	0 10
385	1	» gris sur blanc.	0 15
385	1	» noir sur blanc.	0 15
386	1/2	» noir sur jaune.	0 15
387	3	» bleu sur rose.	0 25
387	3	» bleu foncé sur rose.	0 25
388	4	» noir sur mauve.	0 35

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 22, rue de l'Orangerie



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :

BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-50
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :

GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

40 centimes le numéro

Abonnement par année :

BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 UNIS, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . . 5-00
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40
 RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in 12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

INDES ANGLAISES.



Le seul type nouveau qui nous est parvenu ce mois-ci est le 8 annas que nous reproduisons. On doit attacher une grande importance, là-bas, au genre de couronne que porte la reine, car c'est le seul changement marquant qui existe entre le nouveau et l'ancien type. Il y a bien encore quelques différences insignifiantes, mais nous ne pensons pas qu'elles aient été d'un grand poids. Ainsi le nouveau venu a l'effigie un tant soit peu plus forte, l'oreille moins découverte et l'extrémité du buste plus pointue.

8 annas rose pâle.

L'impression est sur papier blanc ayant une tête d'éléphant en filagramme; la piqure 14.

GRANDE-BRETAGNE.

Les journaux anglais annoncent un changement de nuance prochain pour le 6 pence actuel.

Il nous est venu quelques nouveaux timbres de la compagnie *The Highland Railway* ayant un encadrement de fantaisie au lieu du double filet qu'ils avaient toujours eu.

Il y en a deux séries : *Perth and inverness*; impression noire sur couleur uni.

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| 1 1/2 penny blanc | (au-dessous de 3 livres). |
| 3 — jaune | (de 3 à 7 livres). |
| » — (?) | (de 7 à 14 livres). |
| » — (?) | (de 14 à 28 livres). |
| 9 — gris foncé | (de 28 à 56 livres). |

North of inverness; imprimé en vert sur couleur uni :

- | | |
|-----------------------|---------------------------|
| 2 pence rose | (au dessous de 3 livres). |
| 4 — blanc | (de 3 à 7 livres). |
| 6 — jaune | (de 7 à 14 livres). |
| 8 — chiné | (de 14 à 28 livres). |
| 1 shilling gris foncé | (de 28 à 56 livres). |

Tous ces timbres sont piqués 12 1/2.

VICTORIA.



Le 5 shillings vient de changer de vêtement. Il a endossé ses habits d'été. Au lieu d'être imprimé en bleu sur papier jaune, il l'est en bleu sur blanc, avec les inscriptions et la couronne rouges. Ces deux impressions, avec la couleur du papier, conviendraient assez aux timbres français dont elles représentent les couleurs nationales.

Le nouveau venu porte le même filagramme que son prédécesseur, couronne surmontée d'un V; il est piqué 13.

3 shillings, bleu et rouge.

RUSSIE.

Les 20 kop enveloppe, qui viennent de nous parvenir au lieu d'être bleus sont gris perle.

CEYLAN.

Nous avons obtenu un 10 pence jaune-orange au lieu de rouge-vermillon, piqué 12 1/2 et ayant en filagramme les lettres CC et couronné.

MEXIQUE.

M. Mahé dit avoir vu, au type Guadaluja :

2 reales, rose.

1 peso, lie de vin.

1 peso, lie de vin, dentelé en pointes.

Le papier est uni dit-il. L'impression, qu'il ne mentionne pas, est probablement noire comme les autres timbres.

MALACCA.

Nous avons reçu, selon 12 cents, type actuel :

2 cents bistre.

Imprimé sur papier blanc avec filagramme CC et couronne et piqué 14.

FINLANDE.

Le *Timbrophile* annonce le changement de nuance du timbre local d'Helsingfors, qui serait maintenant :

Fond bistre avec barre bleue.

ÉQUATEUR.

Nous avons annoncé le mois dernier l'émission d'un 10 reales, d'après le *Stamp collector's Magazine*, c'est 12 reales qu'il faut lire.

COMPAGNIE DANUBIENNE.

Le 10 soldi lilas est imprimé maintenant en vert. La piquage est resté le même : 9 1/2.

PORTUGAL.

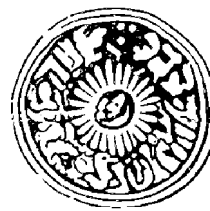
Le 50 reis vert est paru piqué. Cette modification s'étendra bientôt aux timbres de même valeur des Açores et Madère qui les reçoivent de la métropole.

NOUVELLE-GALLES.

Nous avons dit que le nouveau 4 pence avait le chiffre 4 en filagramme. Ce doit être une erreur, car nous venons d'en voir avec le chiffre maigre I qui a quelque ressemblance avec un 4. M. Mahé regrettera d'avoir été de notre avis.

On nous a montré un exemplaire sans aucun filagramme.

KASHMIR.



Nous avons toujours différé de parler des timbres de cet empire, pensant recevoir les renseignements que nous y avons demandés, mais puisque décidément ils ne viennent pas, il faut bien que nous nous décidions à énumérer les différents timbres qui existent.

Il y en a deux séries: la première, au type contre, composée de 3 timbres ronds :

1/2 anna noir.

1 — bleu.

2 — rouge.

M. Magnus pense que ce dernier timbre n'existe point. Nous n'avons pas de raison pour croire le contraire, ne l'ayant pas vu. Nous ne le citons donc que pour mémoire.

De la deuxième série il y en a sept timbres :

3 pies, noir terne.

6 — bleu clair.

1 anna, bleu.

1 anna, orange foncé.

2 — jaune vif.

4 — vert.

8 — vermillon foncé.



Nous connaissons un huitième timbre, dont la nuance, noir brillant, ressemble assez à celle d'une épreuve photographique.

L'ovale, plus allongé, ne porte pas les mêmes caractères indiens que le noir terne précédent, et les angles entre le cadre extérieur et l'ovale sont perlés.

Tous ces timbres sont imprimés sur papier blanc,

ordinairement vergé. M. Mahé, en signalant le 1 anna bleu de cette série, nous dit qu'il est spécial à la ville de Kashmir.

BOLIVIE.

Tous les journaux, y compris votre serviteur, en voyant poindre le nouveau type de la Compagnie américaine de New-York, ont annoncé à qui mieux mieux que le timbre *correos contratados* était supprimé. Cette nouvelle était inexacte. Une lettre que nous venons de recevoir de Bolivie nous apprend que petit bonhomme vit encore, mais qu'il ne bat plus malheureusement que d'une aile. Le pauvre petit dont l'usage est devenu tout à fait fiscal aujourd'hui, attend pour mourir la prochaine arrivée de New-York d'un type destiné à prendre sa place. Et c'est vraiment dommage pour MM. les contrefacteurs, car ce type leur offrait quelque facilité; aussi en ont-ils profité déjà.

Dans un des départements de cette république, dit notre correspondant, on a découvert de faux timbres. Afin de parer à cet inconvénient on y a émis les timbres lilas, brun, rouge et bleu de 5, 10, 20 et 50 centavos, dont la mise en circulation n'a duré que deux mois. Il est présumable que les 1 peso bleu et 15 centavos bleu, ce dernier s'il existe et dont notre correspondant ne parle point, ont vu le jour pour les mêmes motifs. Mais nous nous demandons comment il se fait que tous les autres départements soient restés à l'abri de cette contrefaçon. Aurait-on découvert le faussaire et la panique serait-elle passée? Questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

Outre les quatre timbres que nous avons annoncés le mois dernier, il en est un cinquième qui va faire jeter les hauts cris. Le type est identiquement le même que celui des autres valeurs, mais nous trouvons que l'imprévoyance de l'administration des postes lui a choisi une couleur (noire) qui ne convient pas à un timbre d'un prix aussi élevé. L'oblitération ne marque d'abord pas assez sur le noir; puis arrive la contrefaçon, cette couleur vient encore faciliter la tâche du faussaire. Si l'on tenait absolument à avoir un timbre de cette nuance, il valait mieux, selon nous, la donner au 5 centavos.

On sait que l'impression noire avantage beaucoup la gravure; son mérite principal est de laisser juger des moindres petits détails; aussi le nouveau tim-

bre sera-t-il considéré comme le plus beau de toute la série. Nous pourrions même ajouter comme le plus *imposant*. N'est-ce pas, en effet, un 500 centavos, soit 25 francs? Le piquage est le même que pour les autres timbres; le papier également blanc:

300 centavos, noir.

PRUSSE.



Il y a eu des feldpost de tous genres. En voici un qui ne ressemble en rien à ceux que nous avons reproduits. Il était usité dans la dernière guerre par le 1^{er} régiment des dragons de la garde royale prus-

sienne, ainsi que le porte l'inscription. Notre exemplaire est imprimé en noir sur jaune.

SICILE.

On nous a remis un 2 grana bleu, portant à droite SICILIA, au lieu de SICILIA. M. Mahé annonce ainsi d'autres variétés: « 2 grana bleu. Le mot SICILIA qui se lit au côté droit, se trouve modifié comme suit: SICILLA, 20 grana noir violacé. Dans la ligne du bas le chiffre 20 se trouve précédé d'un chiffre 1 mal formé à l'aide duquel on lit: gr. 120.

» Ces deux variétés sont sans doute dues à des accidents, mais elles n'en constituent pas moins deux curiosités. »

Nous avons rassemblé toute notre intelligence pour démêler ce que M. Mahé veut dire; nous n'y sommes point parvenu. Est-ce bien un 2 grana bleu, qui porte à droite *Sicilla 20 grana noir violacé*? Cela n'est pas admissible, l'inscription n'y trouverait place. *Noir violacé*; ne serait-ce pas plutôt la nuance du timbre? Mais alors la couleur n'est pas bleue. La valeur est de 2 gr., dit M. Mahé. Comment le sait-il, puisque le timbre porte en bas: 120 gr. ! Nous avons cherché en vain sa 2^e variété.

Si nous reproduisons ces quelques lignes, c'est afin de prouver à M. Mahé que, s'il critique notre style, le sien n'est pas plus à l'abri du reproche. Quand on aime à jouer au maître d'école, il ne faut pas prêter aussi facilement le flanc à la critique.

CUBA.

On nous informe que le timbre télégraphe 1 es-cudo a vécu: le 500 milésimas resterait seul en usage.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Voici une nouvelle que nous enregistrons sous toute réserve :

« L'administration des postes prussienne, afin d'utiliser la masse d'enveloppes à l'aigle qu'elle possède, a décidé qu'elle les utiliserait en y ajoutant le type actuel de 1 et 2 grosch, qui serait traversé par la légende répétée: *Enveloppes de la Conf. germ. du Nord, 1 ou 2 grosch*. Le prix serait de 13 pfennig pour les 1 grosch., et 25 pfen. pour les 2 grosch.

Après ce que nous avons publié le mois dernier, et dont nous avons reçu confirmation depuis, de Berlin, il nous semble peu probable que l'administration reviendrait si tôt de sa décision. »

MAURICE.



On vient de mettre en vente des imitations de l'enveloppe 1 sh., qu'on obtient pour la bagatelle de 25 à 30 francs. Moyennant ce prix, on vous accorde une garantie d'authenticité; il est vrai de dire que cette garantie

cesse du moment qu'on lâche ses écus. Ces timbres nous ont été offerts de Liverpool où nous pensons qu'ils doivent avoir été fabriqués.

Voici le moyen de les reconnaître; puissent ces détails être utiles à quelques-uns de nos lecteurs :

L'effigie plus forte et le buste plus allongé remplissent davantage le cadre intérieur; l'extrémité du buste au lieu de toucher l'ovale doit en être à un millimètre ainsi que le diadème qui l'est ici à un demi-millimètre; en mesurant la tête du nez au chignon compris, il faut 10 millimètres: l'imitation en a 11; la largeur du cou ne doit pas être de 5 millimètres, mais 4 1/2; le diadème ne doit point porter de petites boules, mais bien des étoiles; enfin, les inscriptions sont un tant soit peu moins grandes, mais cette dernière remarque n'est visible qu'en présence de l'original. La nuance de l'imitation est d'un jaune un peu olive; celle de l'original d'un beau jaune vif. La teinte du papier, au lieu d'être très-légèrement azurée, l'est fortement; le papier au lieu d'être mince et de montrer le quadrillé provenant de la toile métallique sur laquelle le papier a passé, est uni et épais. La patte qui fait revers

au timbre ne porte pas non plus le nom du fabricant: *De la Rue and Co, London*.

QUEENSLAND.

On nous signale l'existence d'un 4 p. ardoise au lieu de lilas, sans filagramme.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Il vient d'être mis sous nos yeux un timbre authentiquement annulé, de 5 centavos, à l'effigie de Rivadavia (type supprimé), imprimé en rose sur papier uni.

Les timbres connus jusqu'à présent sans filagramme, étaient couleur groseille.

SHANGHAI.

Nous avons déjà fait connaître pas mal de variétés des timbres de la première série; mais il paraît qu'elles sont plus nombreuses qu'on ne croyait, car on vient de nous en signaler d'autres. Il est bon, nous semble-t-il, de les résumer :

1° *Timbres sur papier pelure très-mince.*

- 1 Candareen bleu, bleu pâle.
- 4 CandareenS, jaune pâle.
- 8 CandareenS, vert jaune.

2° *Sur papier pelure plus épais, avec le mot Candareen sans S.*

- 1 Candareen, bleu, bleu pâle.
- 1 — bleu pâle.
- 1 — bleu foncé, bleu, bleu pâle.
- 2 — noir.
- 3 — brun foncé (sans ponctuation après Candareens).
- 4 — jaune pâle.
- 8 — vert foncé.
- 16 — vermillon-orangé, vermillon rougeâtre.

3° *Sur papier pelure vergé.*

- 1 Candareen, bleu.
- 2 — noir.
- 4 — jaune pâle.

4° *Même papier que la deuxième série, avec le mot Candareen suivi d'une S.*

- 2 Candareens, noir.
- 3 — brun foncé, brun pâle.
- 3 — brun foncé. (Sans ponctuat. après Candareens).
- 4 — jaune pâle.
- 6 — brun foncé, brun pâle, vermillon-orangé.
- 8 — vert jaune, vert foncé.

12	Candareens, brun pâle.
12	— brun rouge, brun foncé.
16	— vermillon vif et pâle.
16	— — —

5° *Timbres semblables à la série précédente ; papier pelure ordinaire.*

Le premier des trois caractères chinois du côté gauche est remplacé par deux barres parallèles.

2	Candareens, noir verdâtre.
2	— — —

6° *Papier pelure très-mince.*

On a substitué au deuxième caractère chinois du côté gauche, celui que l'on trouve en second, même côté, sur les 12 et 16 Candareens.

4	Candareens, jaune pâle.
---	-------------------------

7° *Papier fort, comparativement au papier des autres séries.*

1	Candareen, bleu vert, bleu foncé. (Sans ponctuation après Candareens).
2	Candareens, noir (avec barres parallèles)
3	— brun foncé.
4	— jaune vif.

Tous les timbres que nous venons d'énumérer l'ont été de *visu*. Il est à remarquer que la ponctuation a été observée pour tous les timbres, sauf pour les 3 Candareens de la 2^e et 4^e série et les 2, 3 et 4 Candareens de la 7^e série, qui n'ont pas le mot Candareens suivi d'un point. Les variétés consistent principalement dans les chiffres que nous avons fait figurer tels qu'ils se trouvent sur les timbres. Chaque variété est le résultat d'une composition et d'un tirage différents. Le 2 Candareens signalé d'après M. Mahé, dans notre n° 65, comme ayant la valeur en toutes lettres, n'existe pas.

De la deuxième série nous ne connaissons que les variétés suivantes :

1	CandS (avec une S), brun.
6	— (au lieu de 3), jaune vif.

Ces timbres se trouvent sur les feuilles mêmes des 1 Candareen (sans S) et des 3 Candareens jaunes.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

2° *Enveloppes sans le cachet de fleurs héraldiques. Timbrées à la demande des particuliers. Di-*

mension au gré du demandeur. Même observation que pour la série avec fils sur les cachets armoriés ou les dessins de fantaisie qu'on peut trouver accidentellement à la patte.

Sur papier blanc . . . Rose (nuancé).

et sur papiers *bleu, jaune, rose, vert, lilas*. La nuance du papier influe nécessairement sur celle du timbre.

2 PENCE. Timbre ovale, 28 sur 25 millimètres, cadre portant la légende : *Postage, two pence* dans le bas et les chiffres de la date en haut.

Émis en 1855.

Sur papier blanc . . . Bleu de ciel, bleu foncé.

et sur papiers de couleur.



3 PENCE. Timbres à trois lobes, 28 sur 29 mill. Cadre guilloché portant en haut *postage* et en bas *three pence*. Les trois petits ronds de la date séparent un à un les trois mots.

Émis en mai 1859.

Sur papier blanc . . . Carmin, rose foncé.

et sur papiers de couleur.

4 PENCE. Timbre rond de 27 millimètres avec cadre linéaire. Légende : *Postage, four pence*, dans la partie supérieure en relief sur la couleur. Date dans une portion guillochée de la partie inférieure.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc . . . vermillon.

et sur papiers de couleur.



6 PENCE. Timbre octogone 28 sur 25 millimètres, mais à quatre côtés intermédiaires cintrés. Cadre guilloché de même forme portant la légende ainsi disposée : *Postage* sur le côté gauche, *six* en haut ; *pence* à droite, et le bouquet de fleurs héraldiques dans la partie inférieure.

Date sur une ligne située au-dessous de l'effigie.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc . . . violet

et sur papiers de couleur.



1 SHILLING, timbre octogone, 27 sur 24 millimètres à cadre guilloché, portant la légende ainsi disposée : *Postage* à gauche ; *one* en haut ; *shilling* à droite. Date sur le fond, au-dessous de l'effigie.

Émis en novembre 1855.

Sur papier blanc, . . . vert.

et sur papiers de couleur.

L'administration des postes de la Grande-Bretagne ne vend directement au public dans ses bureaux que des enveloppes d'un penny. Ce sont celles dont la patte porte le *cachet gaufré de fleurs héraldiques* (page 54) ; mais sur la présentation du papier et l'acquiescement d'une taxe fixée par les règlements suivant la quantité demandée, l'imprimerie gouvernementale de Somerset-House livre au public des enveloppes portant un timbre d'une des valeurs indiquées ci-dessus. On admettait, autrefois, toutes espèces de papiers de couleur, mais à teinte pâle, et c'est ainsi qu'on peut rencontrer des timbres sur papier *blanc, azuré, jaune, rose, vert* et *lilas*. L'administration n'admettrait plus aujourd'hui, dit-on, que le blanc et l'azur. Ceci nous semble une erreur, car nous venons de rencontrer des enveloppes de papier *jaune, rose* et *lilas* frappées de timbres au millésime 1868. Mais l'administration ne se contente pas de délivrer sur la demande des enveloppes frappées d'un seul timbre. On peut en commander de toutes les sortes composées de manière, toutefois, à répondre à une taxe usuelle. Malgré le peu d'intérêt de ces enveloppes à double timbres, nous pensons utile de donner la liste des variétés connues.

* 2 pence,	(1 + 1) rose et rose.
* 3 —	(4 + 1) vermillon et rose.
5 —	(1 + 4) rose et vermillon.
* 5 —	(3 + 2) carmin et bleu.
* 7 —	(6 + 1) violet et rose.
7 —	(1 + 6) rose et violet.
7 —	(4 + 3) vermillon et carmin.
* 8 —	(6 + 2) violet et bleu.
8 —	(4 + 4) vermillon et vermillon.
* 9 —	(6 + 3) violet et carmin.
9 —	(3 + 6) carmin et violet.
* 10 —	(6 + 4) violet et vermillon.
10 —	(4 + 6) vermillon et violet.

1 shill. 2 pence, (1s + 2p) vert et bleu.

1 — 3 — (1s + 3p) vert et carmin,

1 — 4 — (1s + 4p) vert et vermillon.

1 — 6 — (1s + 6p) vert et violet.

Nous devons faire remarquer que les variations notées ci-dessus, comme 6 + 1 et 1 + 6, sont accidentelles et dépendent entièrement du coin sous lequel le papier a été placé en premier lieu. Les autorités, pour faciliter la vérification du nombre d'impressions tirées par chaque machine, ont adopté un système en vertu duquel le papier passe régulièrement d'une machine à une autre, et la première imprime le timbre à l'extrémité de l'angle droit.

Comme les autorités ne refusent pas d'imprimer des timbres en addition sur du papier portant déjà une impression sur un angle, il est évident que quiconque s'en donne la peine peut parfaitement obtenir telle combinaison qu'il désire.

Celles que nous avons marquées d'un astérisque dans la liste précédente ne sont produites, nous dit-on, que dans des circonstances exceptionnelles indiquées précédemment, ou par accident.

Il faut noter que le timbre de la valeur la plus élevée est en règle générale le premier frappé et occupe la place d'angle. Ces détails intéressants nous sont fournis par M. Ph. ; mais malgré toute l'autorité de ses renseignements, nous craignons que la règle qui place la valeur la plus élevée à l'angle de l'enveloppe ne soit erronée. Car les combinaisons marquées d'un astérisque sont précisément ou celles qu'on trouve seules de cette valeur, ou celles qu'on rencontre le plus ordinairement. Enfin les quatre combinaisons du shilling avec les pence y donnent un complet démenti.

Les enveloppes timbrées de cette série sont encore présentement en usage.

L'administration permet encore, moyennant le prix de la gravure de la matrice, que le timbre porte à l'entour un cadre rond sur lequel on peut lire le nom et l'adresse de la maison ou de la société qui le demande. Cette marque toujours de la même couleur que le timbre et imprimée en même temps, remplace le cachet que beaucoup de maisons de commerce sont dans l'usage d'appliquer sur un point de l'enveloppe pour en indiquer l'origine. C'est donc à tort qu'on a considéré ces marques comme celles d'offices particuliers. La liste en est longue et sans le moindre intérêt. Nous nous abstenons de la reproduire.

Distinction avec les timbres mobiles. Tous les timbres mobiles rectangulaires, typographiés en couleur à l'effigie de la reine sont faciles à distinguer. Mais on connaît trois timbres gaufrés, 6 p., 10 p. et 1 sh., qu'il est facile de confondre avec des enveloppes coupées. Il n'y a pas eu d'enveloppe de 10 p. Quant au 6 p. et 1 sh., tous les timbres qui ne portent pas de date sont des timbres adhésifs. Tous ceux qui portent la date proviennent d'enveloppes. De plus, le 6 p., timbre mobile, porte en filigrane les lettres V. R.; le 1 sh. porte un fil vertical. Tous deux présentent au revers des traces de gomme. Il suffit donc d'un peu d'attention pour établir la différence.

Nous ne devons pas quitter cette série sans relever une différence dans le dessin de la tête de la reine que nous n'avons vu signaler nulle part. La boucle de cheveux qui pend du chignon est très-grêle dans le 6 p., très-petite dans le 2 p., plus forte dans le 1 penny, et présente une disposition en tire-bouchon. Elle est plus fournie dans les 3 et 4 p., et, sur le 1 sh., elle semble s'éloigner davantage du col. La partie postérieure du col paraît plus droite sur les premiers timbres et un peu plus concave sur les derniers. La tranche du cou n'est pas non plus parfaitement identique. Ces détails et d'autres plus minutieux sembleraient indiquer autant de gravures que de valeurs. C'est ce que M. Ph. nous confirme. Nous ne parlons pas des chiffres qui accompagnent les initiales W. W. du graveur et que l'on trouve sur toutes les valeurs de cette série. Ces chiffres se rapportent aux numéros des coins.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

Des essais italiens (1).

Quelques-uns de nos lecteurs ont cru voir une mystification dans le type *Josiah Mason*, qui figure dans notre n° 63. Nous avons même reçu à ce sujet quelques réflexions fort spirituelles qui trouveraient ici leur place, si elles ne pêchaient par leur exactitude; nous croyons donc bien faire, pour leurs auteurs, de ne pas les reproduire tout en les remerciant de leurs bonnes intentions.

(1) Une erreur typographique s'est glissée p. 21 du n° 63. Le type lithographié de la 2^e colonne n'a pas été émis en février 1863, mais en 1865. N. D. L. R.

Afin de convaincre tous les saints Thomas possibles, nous avons interrompu la publication de l'article pour nous donner le temps de chercher d'autres renseignements, plus précis que ceux que nous avons donnés. Nous avons eu la chance de réussir, dans cette tâche difficile, grâce au concours de plusieurs de nos amis de Londres.

Le type *Josiah Mason* n'a pas été soumis au gouvernement italien, pour engager, on le pense bien, celui-ci à l'adopter tel quel pour ses timbres, mais pour lui donner une idée du savoir-faire de l'auteur. Il est fort possible et nous admettons volontiers ce qu'on nous observe, c'est que la réunion des lettres P. E. N. S. signifient plumes; que cette étiquette, marque de commerce, *trade mark*, est appliquée sur les boîtes de plumes d'un fabricant de Birmingham; mais cela ne vient pas prouver que MM. *Bradbury, Willainson et Cie* de Londres, n'aient pas soumis, le 4 décembre 1864, ce spécimen, comme nous l'avons dit. Qu'importe la destination d'un objet, du moment qu'il remplit son but. Et le remplissait-il dans cette occasion? Oui, car on peut certainement juger des capacités de l'auteur par le spécimen ayant toutes les proportions d'un timbre-poste.

Les observations qui nous ont été adressées auront eu pour avantages, entres autres celui de préciser le but des soumissionnaires et celui de relever une erreur, fort excusable, commise par M. F. de Turin, l'auteur de cet article.

Voici ce que nous avons appris :

Ce n'est pas quatre spécimens qui accompagnaient l'offre de MM. *Bradbury Willainson et C^e*, mais huit; tous plus ou moins curieux par leurs inscriptions.

Nous avons fait amplement connaissance avec le premier type *Josiah Mason*, nous ajouterons qu'il est seul de sa dimension.

Le deuxième type est formé d'un grand chiffre 10 au milieu d'un double ovale portant la pompeuse inscription : *Imperlo Italiana bollo postale*. L'auteur rêvait un empire pour l'Italie, il en avait le droit; mais au moins devait-il observer l'orthographe et mettre *Impero italiano*; de chaque côté, la valeur *dieci*, ce qui veut dire comme on sait, 10. Mais 10 quoi?; les angles sont lignés horizontalement.

Le troisième est un portrait trois quarts de face de Victor-Emmanuel, dans un double ovale contenant en haut la remarquable inscription : *Imperio Italiana*, et en bas *C. quaranta*; à gauche, *bollo*; à droite *postale*; dans les angles, les chiffres 40 posés obliquement, ceux inférieurs, renversés.

Le quatrième est une effigie de femme couronnée, dans un ovale double, ayant en haut : *Postage*; en bas : *One penny*; le deuxième ovale se sépare en deux parties vers les côtés latéraux et vers les côtés supérieur et inférieur; dans les angles, les chiffres 1 placés obliquement, ceux inférieurs, renversés.

Ces trois derniers types ont 32 mill. carrés.

Le cinquième représente le roi Victor-Emmanuel en grand uniforme avec décorations et médailles, il est dans un double rectangle plus haut que large, mais le cadre intérieur forme dans le haut trois lobes; dans le cadre extérieur, à gauche : *franco*; à droite : *bollo*; en haut, *C poste 10*; en bas : *C. dixi*, ce qui est une innovation de l'auteur, à qui nous observerons que c'est *dieci*; dans les angles supérieurs la valeur en chiffres arabes, inférieurs en chiffres romains.

Le sixième a le même portrait, dans un cadre, dont l'intérieur est formé d'un cercle; entre celui-ci et le cadre les chiffres 20, ceux inférieurs, renversés; en dehors du cadre, à gauche : *Bollo*; à droite, *franco*; en haut : *poste*; en bas, *venti*. Chiffres et inscriptions sont sur fond ligné. Dimensions de ces deux derniers timbres : 27 X 32 mill.

Quant aux septième et huitième types ils sont, comme il a été dit, analogues aux timbres *impresos* d'Espagne; leur valeur est 2 et 3 centimes.

Nous pensons que ces renseignements pris à bonne source contenteront tout le monde; aussi laissons-nous la parole à M. F. qui continue ainsi :



Les premiers spécimens que la maison De la Rue présenta en avril 1863, sont le 15 et le 60 centimes; puis le 1 centime, dont voici le type. Au mois de mai suivant arrivèrent toutes les autres valeurs; le choix définitif des nuances ne fut arrêté qu'en juin.

Voici quelles sont les différentes épreuves qui furent soumises :

Impression sur carton glacé blanc.

- 1 cent, brun-rougeâtre (type ci-contre).
- 3 » vert émeraude, noir, carmin, carmin bleuté, rouge brique pâle, violet, ordoise, lilas vif, ocre jaune, jaune-brun, brun clair (type ci-bas).
- 10 » ocre-jaune.
- 15 » noir, bleu, bleu vif
- 30 » violet.
- 40 » carmin.
- 60 » noir, lilas, lilas vif.
- 2 lire, vermillon, noir.

Tous ces timbres portent la date à laquelle ils furent présentés. Cette date, imprimée en noir, est placée dans un des angles de la carte. Lorsqu'un spécimen n'a pas de date c'est qu'elle a été coupée.



Le 15 cent noir est marqué 13 avril 1863; le 60 cent lilas vif 24 avril 1863; le 1 cent 25 avril 1863; et tous les autres 23 mai 1863.

En plus de ces épreuves il existe encore sur papier blanc filagrammé d'une couronne, comme les types en vigueur :

- 3 cent, vert foncé.
- 10 » vert pâle, gris verdâtre.
- 13 » bleu ciel.
- 60 » lilas foncé
- 2 lire, vert pâle.

Puis la série complète de toutes les valeurs dans les couleurs adoptées, avec le mot : *Saggio*, imprimé en noir, après coup et dans la largeur du timbre. Sauf le 2 lire, tous ces timbres sont non dentelés.

(A continuer.) F.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ

PAR J.-B. MOENS

7^e édition, revue et augmentée

donnant droit à un abonnement d'un an au journal
LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'album est orné de 414 types de timbres-poste, 76 armoiries,
& cartes géographiques
et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr. 10 »
— — tranches dorées 1 — . . .	» 11 »
— — — — — 2 — . . .	» 11 50
Maroquin plein, toutes nuances 2 — . . .	» 14 »
— Lavalère et rouge 2 — . . .	» 16 »
— Intercalés de feuilles blanches à chaque pays; tranches dorées, 2 fermoirs . . .	» 22 »
Albums en feuilles ou brochés.	» 8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ de H. Thyry-Van Buggenboudt, 22, rue de l'Orangerie.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE
 ALLEMAGNE et FRANCE . . . 3-50
 ESPAGNE et ITALIE 4-00
 ANGLETERRE et PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PORTUGAIS, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SUÈDE et TURQUIE . . 5-00
 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40
 RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur cuivre, 12 fr.

Chronique.

CANAL MARITIME DE SUEZ.



Pour une compagnie qui emprunte avec tant de facilité les millions par centaine, il nous semble qu'elle aurait bien pu trouver quelques pièces de cent sous pour se payer un timbre plus convenable que celui qu'elle vient d'émettre. Son usage est destiné, dit-on, à acquitter les frais de correspondance de cette armée de travailleurs qu'emploie la compagnie pour le percement de l'Isthme.

Il y en a quatre valeurs. L'impression est couleur sur papier blanc uni.

- | | |
|---------------|----------------------|
| 1 cent, noir. | 20 cent, bleu clair. |
| 3 " vert. | 40 " rose. |

On annonce déjà leur suppression.

QUEENSLAND.



Nous a remis le type ci-contre employé par la Compagnie du chemin de fer méridional et de l'ouest à Queensland. Nous en connaissons deux valeurs :

- 1 shilling, bleu.
- 2 " rose.

Ils sont imprimés sur papier blanc et piqués 13. L'effigie est celle de la reine Victoria; au-dessus d'elle, en creux : *Parcel stamp* (timbre de paquet); en-dessous, la valeur. Autour de l'encadrement : *Southern and Western, railway, Queensland, 1 to 3 lbs weight*. Ces derniers mots feraient supposer qu'il existe des timbres pour les paquets en-dessous de 1 livre, celui de 1 sh. étant usité pour ceux de 1 à 3 livres.

HAÏTI.



N'est-il pas particulier que lorsqu'un pays se trouve en état de révolution ou en guerre, vite il surgit une émission de timbres et toujours, remarquons-le bien, c'est d'Amérique qu'elles nous viennent. Nous avons eu, première carotte, les timbres de blocus des États confédérés; deuxième carotte, les deux émissions du Paraguay; troisième carotte les enveloppes de Brésil employées soi-disant par les troupes et l'escadre au Paraguay; puis le 2 reales de la république Dominicaine et bien d'autres. Aujourd'hui que l'anarchie règne en plein dans la république de Haïti, nous avons, cela ne nous étonne pas, à constater l'apparition d'un timbre qui ne nous inspire aucune confiance et dont par acquit de conscience, nous donnons le dessin. Les oblitérations n'ont pas été ménagées sur notre exemplaire et c'est ce qui nous le rend en partie suspect.

Il y a d'abord une oblitération formée de petits losanges rapprochés, puis une autre, circulaire, avec le mot *franco* et des chiffres qui nous échappent.

Comme on le verra, c'est une imitation des timbres français. Une seule valeur nous est venue :

25 centimes, Jaune pâle.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni. Le timbre est même piqué 11.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Les 2 et 5 centesimi sont piqués. Cela nous en fait déjà quatre avec les 10 et 20 centesimi.

HAMBOURG.

On nous demande si les 3 sch. bleu ciel *non dentelés* sont des réimpressions. Nous pouvons certifier que non. Ces timbres mis en vente après leur suppression n'ont pas été dentelés par mégarde, ainsi que quelques 1/2 et 9 sch. que nous avons eus qui n'étaient pas dentelés, ceux-ci horizontalement; ceux-là verticalement.

AUSTRALIE DU SUD.

Nous avons eu un 4 pence piqué 11 1/2 et oblitéré *Mars* 68.

ÉGYPTE.

Il nous est passé par les mains quelques timbres non dentelés de la première émission de 10 et 20

paras. Il n'y a que les 1, 2 et 5 piastres que nous n'avons pas encore vus ainsi.

MEXIQUE.

M. Mahé nous a fait connaître tout récemment quelques variétés du type Guadalajara. Nous en avons reçu nous-mêmes d'autres qu'il ne mentionne pas. Nous allons résumer toutes celles connues jusqu'ici, mais en faisant remarquer que l'inscription circulaire ne porte pas comme on l'a dit le mot : FRANCO, mais ERANCO, la première lettre étant un F. et non un E. Circonstance curieuse, cette faute a été rectifiée par suite d'une impression défectueuse à un timbre 1 peso lie de vin que nous avons vu.

On signalera bientôt comme raretés les timbres qui n'auront point de faute.

ERANCO EN GUADALAJARA.

Avec millésime 1867; papier uni.

1/2 real, blanc.	4 reales, rose.
1 " azur pâle et foncé.	4 " azuré.
2 " vert d'eau, vert jaune.	1 peso, lie de vin.
2 " rose.	1 " lilas.
2 " lilas.	

Les mêmes, percés en pointes.

2 reales, vert.	1 peso, lie de vin.
-----------------	---------------------

Papier quadrillé, non dentelés.

1 real, azuré.	2 reales, rose.
2 " vert.	

Papier vergé.

2 reales, vert.

Même type que les précédents.

Avec millésime 1868; papier uni.

2 reales, lilas.

Papier vergé.

2 reales, rose.	2 reales, lilas.
-----------------	------------------

Le 1/2 real est comme on sait dépourvu du mot real; les 2 reales vert 1867, rose et lilas 1868, n'ont pas le chiffre 2 suivi d'un point comme les 2 reales rose 1867; le 1 peso lilas a la première lettre du mot *un*, majuscule, contrairement aux 1 peso lie de vin qui l'ont minuscule; ce qui prouve qu'il y a eu plusieurs compositions de ces timbres. On nous avait signalé dans le temps un 4 reales blanc, mais il ne s'est jamais présenté. Il est présumable qu'il n'existe pas, à moins que ce ne soit un timbre rose décoloré.

NOUVELLE-GRENADE.

Il nous est arrivé des 1 peso carmin. Cela nous donne quatre nuances bien distinctes : vermillon vif et pâle, chair et carmin.

SUISSE.

Les 25 cent. verts, timbres et enveloppes, sont parus depuis le 1^{er} courant, conformes comme types, aux timbres en cours.

BRÉSIL.

Nous avons reçu des 20 reis actuels où toutes les parties blanches sont azurées, tant au revers qu'à la face du timbre.

GRANDE-BRETAGNE.

On nous a montré des timbres télégraphes non dentelés de 1 sh.; 1 sh. 6 p. et 2 shillings de la Compagnie *The Electric Telegraph Company*; on nous a soumis en même temps un autre timbre télégraphe qui nous était inconnu. Il porte au milieu : Mercure dans un cercle entouré de l'inscription : *Non usitata nec tenui ferar penna*; au-dessus, la valeur : *Six pence*; en-dessous N°; dans l'encadrement extérieur : *Electric Bonneti's telegraph Coy limited*. Ce timbre est imprimé en noir sur papier blanc uni et non dentelé.

6 pence, noir.

Nous avons encore à signaler les timbres télégraphes suivants :

British and Irish magnetic telegraph Co limited. Cette inscription se trouve dans la partie supérieure d'un ovale traversé d'une barre dans toute la largeur et sur laquelle un n° ; dans la partie inférieure de l'ovale : *Edward B. Bright Secty*. En dehors de l'ovale, en haut : *Frank stamp*, en bas : la valeur. Autour de l'ovale règnent quelques petites fioritures. Il y en 4 valeurs :

- 3 pence, blanc.
- 6 " chamois.
- 1 shilling violet.
- 1 " 6 pence gris.

L'impression est noire sur papier couleur, avec foudres en filagramme; la piqure 13.

PARAGUAY.

Le *Stamp Collector's Magazine* veut absolument nous convaincre. Aux renseignements si précis et officiels qu'il a donnés sur l'authenticité du timbre reproduit dans notre n° 65 et que nous ne considérons pas comme sérieux, il ajoute aujourd'hui le témoignage, qui n'en est pas un pour nous, de M. Chute, de Boston pensons-nous, ville d'où nous viennent toutes les carottes américaines. C'est ce même correspondant qui a révélé au journal anglais l'existence du 15 cents bleu de Bolivie, inconnu dans cette république.

Nous aussi, nous avons reçu jadis des renseignements précis sur l'émission du 2 reales de la République Dominicaine et cependant on sait combien ils étaient authentiques.

SHANGHAI.

Aux deux variétés, type en usage, renseignées le mois dernier, nous avons omis d'en ajouter une troisième :

3 cents, bleu.

Le dessin est tout à fait semblable au 8 cents même nuance.

A force de donner du neuf et du vieux-neuf, qu'il confond quelquefois, M. Mahé ne se rappelle plus et nous demande où nous avons lu qu'il avait dit que le 2 cand. 1^{re} émission existait avec la valeur en chiffres et en toutes lettres. Nous le renvoyons donc à la deuxième colonne de la page 336 du n° 42, qui est le sixième numéro de la quatrième année de son journal.

Il nous dira peut-être qu'il a voulu parler du timbre avec les deux lignes parallèles à gauche pour l'un et des caractères chinois pour l'autre; mais alors la phrase suivante brille du clair-obscur. Qu'on juge :

« Il y a de la 1^{re} émission des 2 candarecus noir dont la valeur est figurée :

Sur les uns en lettres.
Sur les autres en chiffres.

M. Mahé ne nous reprochera pas, espérons-le, d'avoir changé quoi que soit. Nous avons tout copié : les points et les virgules. Nous avons fait de même le mois dernier, quoi qu'il en dise, pour sa phrase concernant la ou les variétés de Sicile et nous le défions de nous prouver le contraire. Nous avons même à cette occasion bravé ces mots qui figurent en tête de son journal : *Droits de traduction et de reproduction réservés.* »

On signale un point noir à l'horizon.

SAINT-LOUIS.

Le *Stamp Collector's Magazine* publie une lettre d'un de ses correspondants par laquelle il établit l'authenticité des timbres 5 et 10 cents révoquée en doute par un correspondant du *Timbrophile*. Ces timbres auraient été gravés par M. Kershaw en 1848, par ordre du directeur des postes John H. Wymer, pour suppléer à l'insuffisance des timbres envoyés par l'administration générale des postes de

Washington. Il n'y aurait eu que 500 timbres d'imprimés.

FRANCE.

Le 40 centimes tête laurée a fait son apparition depuis peu.

VICTORIA.

Il y a quatre mois nous imprimions que le 4 pence avait le nouveau filagramme couronne et lettre V. M. Mahé annonce cela aujourd'hui comme quelque chose de neuf. Mais c'est du vieux-neuf. Attrape!

SARAWAK.



Bouillet ne dit pas où est situé Sarawak. Nous ne saurions cependant en tirer cette conclusion, comme jadis un de nos confrères, que l'absence d'un mot dans ce dictionnaire signifie le nom d'une firme ou raison sociale. Le *Philatelist*, qui donne le premier la nouvelle d'une

émission de timbres dans ce pays, ne dit pas où il est situé. La plupart des dictionnaires géographiques sont comme le journal anglais. Un seul ouvrage de M. Ritter, édité à Leipsick, dit ceci :

« Sarawak, pays de l'île de Bornéo, côte du Nord, entre le 1^{er} et le 2^e degré, avec une capitale du même nom. 12,000 habitants. »

Il y a encore un autre Sarawak en Birmanie, situé au N.-O. de Rangoun et d'Irawaddy, mais nous supposons que c'est du premier dont il s'agit, l'île de Bornéo, possession hollandaise, faisant usage de la monnaie renseignée sur le timbre.

On nous dit que le pays de Sarawak, qui était gouverné par un anglais ou un américain a été cédé par celui-ci à l'Angleterre il y a quelques années.

Nous savons à peu près maintenant ce que c'est que Sarawak, mais nous n'en dirons pas autant du timbre. Le portrait représente, dit le *Philatelist*, trop confiant pensons-nous, le portrait de *James Brooke*, dernier *Rajah de Sarawak* dont aux angles du timbre les premières lettres de ces quatre mots. Nous ne nions pas avoir sous les yeux le *Rajah*, que nous avouerons n'avoir jamais vu et dont nous ignorions même l'existence, mais où nous devenons moins crédule, c'est en présence de cette émission. On voudra bien excuser notre incrédulité, mais devant toutes ces productions véreuses dont on nous inonde

depuis peu, on ne saurait trop se mettre en garde.

La vignette est lithographiée, imprimée en brun sur papier jaune et dentelée.

3 cents, brun.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA.

Le 1 centavo, au lieu d'être rose, est maintenant violet.

MALACCA.

Il nous est arrivé selon le type actuel du 6 cents :

4 cents, rose vif.

Nous observerons par la même occasion que tous les 24 cents rose provisoires que nous possédons, appartiennent au type que nous avons reproduit le mois dernier, ce qui ferait supposer l'émission du 8 annas, moins récente que nous le pensions.

INDES ANGLAISES.

Avec le mot *SERVICE*, en grandes lettres, nous avons reçu :

2 annas, jaune.

Avec le même mot, en petites lettres.

8 annas rose (1^{er} type).

COMPAGNIE RUSSE DU LEVANT.

Nous avons découvert un filagramme qui a échappé jusqu'ici même à M. Mahé, ce qui paraît extraordinaire, mais c'est ainsi. Le papier des derniers timbres contient des lignes irrégulièrement ondulées dans le genre de celles que l'on voit dans les timbres de Hambourg supprimés.

NOUVELLE-GALLES.

On nous signale un 6 pence actuel avec filagramme : six pence et nous avons vu des 4 pence actuels avec un petit 4 mal fait. Au risque de déplaire à notre incrédule ami Mahé, nous devons maintenir ce que nous avons dit de l'existence de ces timbres sur papier uni et avec le chiffre 1. Ce dernier timbre est en possession de M. P., assez connu de notre Parisien.

BERGEN.

Voici venir un nouveau timbre ou étiquette, nous ne savons trop quoi. Dans un rectangle plus haut que large, le chiffre 2; en haut, *by post*; en bas, *Bergen*. Nous saurons, pour notre prochain numéro, s'il est oui ou non authentique. L'impression est noire sur couleur et la piqure 9.

2 skilling rose lilacé.

ÉQUATEUR.

Le 12 reales rouge dont nous avons parlé précédemment est sans valeur, nous dit-on.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

M. Pemberton doit être bien éloquent, si nous en jugeons par les longues tartines qu'il publie dans les journaux de son pays. Il paraîtrait qu'il a prouvé victorieusement, il y a quelque temps, que les 10 et 15 cent. non dentelés sur papier uni, à l'effigie de Rivadavia, étaient des réimpressions. Il aurait même eu, à cette occasion, quelques mouvements magnifiques qui auraient fait l'admiration de tous ses compatriotes. Eh bien! toute cette éloquence a été dépensée en pure perte, car nous apprenons que M. Magnus possède deux de ces 15 centavos, se tenant et parfaitement oblitérés, ce qui montre qu'ils ont été en service. Nous entendons déjà M. Pemberton, qui est homme de ressource, s'écrier: C'est une oblitération de complaisance! Nous devons lui refuser cette satisfaction.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

§ 2. ÉPREUVES DES TIMBRES OFFICIELS D'ENVELOPPES.

Les descriptions de ce paragraphe et des suivants sont extraites presque textuellement du mémoire de M. Ph. Nous sollicitons toute l'indulgence du lecteur, pour les erreurs que notre connaissance incomplète de la langue anglaise aura pu nous faire commettre.

Rappelons d'abord, que sous ce titre, nous désignons les épreuves des timbres officiels tels qu'ils ont été adoptés *quant au dessin*, mais non quant à la couleur, au papier, aux filigranes, aux dentelures, c'est-à-dire quant aux caractères secondaires. De plus il n'est question que des enveloppes. Ce paragraphe comprend donc :

Les épreuves en couleur différente;

Les épreuves d'artiste, tirées avec le plus grand soin;

Les épreuves avec spécimen.

Il est d'usage en Angleterre, quand une émission nouvelle a lieu, d'adresser à tous les bureaux de poste une épreuve des timbres adoptés frappée du mot *specimen*. La collection de ces variétés est intéressante, car elle est très-souvent la preuve authentique de la nuance adoptée à l'origine de l'émission d'un timbre. Toutefois ceci ne doit pas être

considéré comme une règle absolue. Il est évident que lorsque le Post Office veut transmettre à un office étranger nouveau les spécimens de ses timbres, c'est aux feuilles présentement en service qu'il empruntera des échantillons, lesquels ne seront pas toujours identiques de nuance, de papier, etc., avec les timbres émis primitivement.

On comprendra sans peine que ce paragraphe ne peut être qu'une énumération sommaire des épreuves connues.

Émission de 1840.

La vignette de Mulready n'existe pas d'une manière incontestée frappée du mot *specimen*. Une fois, M. Ph. a trouvé à Paris une copie frappée du mot *specimen*, en noir; mais comme les plus anciennes enveloppes connues et frappées de ce mot le sont en rouge, il a pu avec raison suspecter la valeur de cette épreuve sans contester la possibilité du fait.

Émission de 1841.

On connaît des épreuves de l'enveloppe et de la bande, ou mieux de la feuille d'un penny ovale et sans date. Elles sont frappées du mot *specimen* en lettres rouges très-larges. Le timbre est sur une demi-feuille de papier à lettre blanc avec trois fils de soie, dans la pâte. L'impression est placée de telle sorte que le papier étant plié en deux, puis en trois, comme une feuille de papier à lettre, le timbre-poste se trouve à l'angle supérieur droit de la lettre.

Le docteur Gray cite dans son catalogue, p. 159, n° 20 a et b des essais en diverses encres de couleur des 1 et 2 p. de cette série. Mais ces essais ne sont pas signalés par Mount Brown. M. Whiting n'en connaît pas non plus l'existence et M. Ph. certifie qu'ils ne sont pas dans la collection du docteur Gray actuellement en sa possession, ni dans celle de M. Pearson Hill. Nous ne les mentionnerons donc que pour mémoire en attendant que des preuves positives nous permettent de les porter sur cette liste.

Émission de 1855-1859.

Cette émission fut annoncée par l'apparition d'une feuille de papier vergé très-fort, portant les trois timbres de 4 p., 6 p. et 1 sh. émis les premiers et frappés du mot *specimen* en noir avec l'inscription: *Embossed Postage stamps to be struck upon paper and envelopes, 26 th. november 1855.* (Timbres-

postes gaufrés, pour être frappés sur papier et enveloppes.)

Cette épreuve donne la date précise de l'autorisation officielle de ces trois espèces d'enveloppes. Quant à la date portée sur les timbres et qui varie avec la valeur et avec l'exemplaire, elle n'est que celle de l'impression par les clichés, des épreuves que l'on peut avoir sous les yeux.

En 1859, l'émission est complétée par l'adjonction d'une valeur de 3 pence. On trouve une feuille semblable de papier blanc épais et uni avec le timbre de 3 pence frappé du mot *specimen* en noir et la même inscription que pour les trois premiers timbres. La date de l'autorisation est mai 1859. Le timbre porte les chiffres 27, 5, 59, soit 27 mai 1859.

Il existait dans la collection de S. une épreuve du 4 pence coupée tout autour sur papier bleu vélin frappée du mot *specimen* et portant la date 5, 3, 58 ; soit 5 mars 1858. On pourrait y voir le point de départ de l'emploi du papier azuré pour les enveloppes.

A cette émission se rapporte l'épreuve suivante, indiquée par M. Ph.

Épreuve du coin du timbre d'enveloppe d'un penny, avec date, actuellement en usage, tirée sur papier vergé, épais, en relief blanc, uni, sans aucune valeur. Cette épreuve porte la date 9, 1, 64, soit 9 janvier 1864. La grande consistance du papier, presque de la carte, et la netteté du relief repoussent l'idée d'une feuille de dessous imprimée par erreur, dans la même opération, avec la feuille de dessus.

(A continuer.)

Dr MAGNUS.

Des essais italiens.

(Suite et fin. — Voir le numéro 68.)

En juillet 1863, M. R... de Milan, le même qui prit part au concours des *bolli gommati* en soumettant deux types à l'effigie de Victor-Emmanuel et aux armoiries de Savoie, tous deux dans un cercle et de deux grandeurs (27 et 38 mill. de circonférence), proposa une série de timbres composée de huit valeurs : 1, 5, 10, 15, 30, 40, 60 cen-



times et 2 lire. Sauf le 1 centime qui figurait un chiffre sur fond guilloché, les autres représentaient l'effigie du roi tournée à gauche ; ils avaient chacun un encadrement particulier que nous trouvons inutile de décrire, ces timbres étant très-connus. Les tirages multicolores, couleur sur blanc et noir sur couleur ont dû largement dédommager l'auteur de ses frais et le consoler du mécompte qu'il a dû éprouver en apprenant, un peu tard, par l'administration des postes, que celle-ci avait traité avec MM. De la Rue et C^o de Londres dont elle avait même reçu les types déjà adoptés.

M. W. de Bologne qui, lors du concours des *bolli gommati*, avait présenté le type qui figure dans le *Timbre-Poste*, n° 24, page 94, se disposait à soumettre le timbre qu'il venait de terminer quand il eut connaissance de la décision de l'administration des postes qui rendait inutile son projet. Il s'abstint donc de toute proposition nouvelle. Voici le signalement de ce type peu connu :

Effigie du roi tournée à gauche, dans un ovale ; à gauche, *franco bolli* ; à droite, *Italiano* ; en haut, *postale* ; en bas, *quindici* ; dans les angles, la valeur en chiffres sur de petits médaillons ; entre l'ovale et ces chiffres, le monogramme V. E. (Victor Emmanuel) répété aux quatre côtés. Les épreuves que nous avons vues étaient imprimées en *jaune, bleu et vert* sur carton glacé blanc.

Nous avons encore les six timbres à relief de M. R... qui n'eurent pas plus de succès que les précédents ; ils sont à l'effigie du roi tournée vers la droite et ont les encadrements tous différents. L'administration en se décidant à s'adresser à l'étranger ne donna pas le temps à l'auteur de terminer entièrement son travail qui devait comprendre les valeurs manquantes : 1 et 10 centimes. De ce projet mort-né, nous avons vu :

- 5 cent, vert pâle.
- 15 » vert foncé, lilas, jaune, bleu.
- 30 » orange, vert, jaune, violet, rouge.
- 40 » carmin.
- 60 » violet, bleu pâle.
- 2 lire bleu pâle, jaune.

Tout nous donne lieu de croire qu'il existe encore d'autres nuances.

Un accident survenu à la matrice même du 15 centimes présenté le 13 avril 1863 (pourquoi aussi soumettre un timbre le 13!) obligea MM. De la Rue à en référer au gouvernement italien. Ils



soumirent en même temps (mars 1864) par l'entremise du représentant italien à Londres, le type ci-contre, imprimé en *bleu terne, bleu ciel, ocre-jaune* et *brun rougeâtre* sur carton glacé blanc. Le dessin est à peu près celui adopté plus tard pour le 20 centimes encore en vigueur.

Le gouvernement italien n'ayant pas accepté la proposition de MM. De la Rue, ceux-ci soumirent conformément aux ordres reçus une nouvelle épreuve du 15 centesimi où l'avarie était dissimulée par de petits points blancs placés au-dessus et en dessous des fleurons, séparant les inscriptions de l'ovale. Ce spécimen, imprimé en noir sur carton glacé blanc, est, pensons-nous, le plus rare des essais italiens. Il porte la date 30 avril 1864.

Une modification dans la taxe des lettres n'a pas permis de mettre en circulation ce timbre dans cet état ; de 15 centimes il est devenu 20 centimes par l'ingénieux moyen que nous connaissons.

Vers la fin de 1864, il est quelque peu question de remplacer le timbre *Segna tassa* et l'on parle vaguement aussi d'un timbre adhésif : *Periodici franchi*.

Deux concurrents se présentent aussitôt. Vient en premier lieu M. R..., plus expéditif cette fois, sans être plus heureux, offrant d'abord un type aux armoiries, dans un ovale large, perlé. En haut, en cintre : *Poste italianae*; en bas : *Segnatassa*; à gauche : *Ci*; à droite : 10. Il a été imprimé en *vert, violet, carmin et bleu*. Le deuxième type est aussi aux armoiries royales, mais dans un ovale en hauteur, portant : *Poste italianae, periodici franchi*; à gauche : *C*; à droite *I*; au-dessus des armoiries touchant le cadre extérieur, l'étoile d'Italie. Les épreuves que nous avons sont en *bleu, vert, jaune et carmin*. Le tout est en relief.



M. H..., le concurrent peu sérieux de M. R..., propose le type ci-contre, parfaitement ridicule comme vous l'avez dit dans votre n° 26. Il en a été tiré en 7 nuances : *noir, bleu, bistre, vert, carmin, jaune et lilas*.

Le *Periodici franchi* de M. H... est aussi absurde que le timbre précédent. Il a la prétention de représenter l'Italie, par cette figure allégorique, dont voici le dessin. Le tirage s'est borné aux 6 nuances suivantes : *noir, bleu, bistre, vert, carmin et jaune*.



Mais ne voilà-t-il pas qu'il arrive aux oreilles de ces messieurs que l'Italie songe à émettre des timbres télégraphiques. M. R... trouve l'idée charmante et propose.... un type aux armoiries, portant pour valeur : L. 1-20. Autour de ces armoiries l'inscription : *Telegraphi italiani, franco bollo*. Le tout en relief et imprimé en 5 nuances : *bleu, vert, rose, violet et orange*.

M. H..., qui se pose décidément comme le rival de M. R..., n'hésite pas de soumettre un spécimen représentant un messenger à pied, porteur d'une dépêche, toujours dans le même goût bien entendu que les deux précédentes productions. Il y en a quatre nuances d'une valeur, 2 lire : *bistre, vert, carmin et olive*.

L'infatigable M. R..., en attendant la réussite de ses projets, voulut prouver, tentative hardie, combien les timbres de MM. De la Rue étaient peu à l'abri de la contrefaçon. Il produisit à l'administration des postes, un timbre de 1 centime contrefait par lui-même et qui avait servi à l'affranchissement d'un journal (1). Nous en avons un spécimen, imprimé en bleu sur blanc.

Sur ces entrefaites arrive la disparition subite de M. R..., emportant à l'administration des postes une somme de 39,000 francs. Est-ce cette disparition qui fit renoncer l'administration à l'idée d'émettre un timbre adhésif *Periodici franchi* et à réformer son timbre, *Segna tassa*? Nous ne savons; mais nous n'aurions pas compris ce double emploi de timbre 1 centime (2).

Avec l'émission du 20 cent. actuel, parurent des épreuves portant le mot *saggio* en noir : elles sont dans toutes les mains.

(1) L'administration n'a pas dû grandement s'en émouvoir, puisqu'elle n'a apporté aucun changement à ses timbres.

(2) C'est probablement la disparition des 39,000 francs qui aura fait évanouir ces projets, s'ils ont existés.

Il nous reste à parler d'une série d'étiquettes diverses soumises par MM. Pellas frères, de Gênes, toutes imprimées en noir et bleu, avec le centre généralement blanc. Une seule porte une inscription faisant supposer un timbre-poste. C'est un 5 centimes ayant un gros chiffre blanc sur fond noir dans un ovale irrégulier; l'inscription *Poste italienne* se trouve sur le chiffre même; l'entourage de l'ovale est bleu. Les autres types portent ou des chiffres ou la lettre P, avec nom et adresse des auteurs. Il y a une de ces étiquettes qui représente pourtant une figure allégorique de l'Italie; une autre les armoiries et enfin une troisième un phare. Toutes ces étiquettes ont la grandeur de timbres ordinaires. Il va sans dire qu'elles n'étaient présentées que comme spécimen de gravure.

Faut-il vous entretenir de ce soi-disant essai qui nous vient de Paris? Il est à l'effigie de Victor-Emmanuel tournée vers la gauche dans un ovale à lignes verticales, portant en haut : *Poste italienne*; la partie inférieure, restée blanche, est réservée probablement à l'énonciation de la valeur. Il y en a en *carmin, bleu et vert* sur blanc.

Il existe encore les essais de haute fantaisie de M. Charles Coucoude dont vous avez parlé dans votre n° 51, page 18. Les divers emblèmes qui ont la prétention de représenter les diverses provinces de l'Italie ont été pris sur les billets de la Banque du peuple de Florence. L'exploitation est assez évidente.

Pour clore cette nombreuse liste d'essais en tous genres, nous avons encore à mentionner celui dit de Garibaldi, devenu célèbre grâce à un personnage non moins célèbre, qui a nom Pivol. Il vous jurait sur son honneur, nous avez-vous dit, qu'il n'existait que deux ou trois exemplaires de ce *rare essai*. Ce rare essai est tout bonnement l'étiquette d'un fabricant de Gênes, qui ignore peut-être encore aujourd'hui la célébrité qu'a attiré sur ladite étiquette la protection de ce haut et puissant personnage.

F.

La Compagnie de Dresde et ses timbres.

Dresde, le 31 juillet 1868.

Cher Monsieur Moens,

Votre n° 67 de ce mois fait appel aux renseignements concernant l'institution de Dresde. Je m'empresse de vous les communiquer.

La *Compagnie express* est une maison de roulage fondée uniquement pour l'expédition des objets de toute nature, l'envoi des lettres *non cachetées*, circulaires, encaissement des effets, etc., etc. Au début, le service se bornait à la ville de Dresde et à ses environs, mais la Compagnie a établi depuis des succursales dans une infinité de villes de la Saxe. Ses tarifs moins élevés parfois que la poste; les exigences de celle-ci qui n'admet au transport que des objets emballés et des paquets cachetés contrairement à la Compagnie pour laquelle ces formalités sont superflues et qui assure à l'expéditeur les mêmes garanties que la poste, tout en offrant un service plus régulier et plus fréquent, procurent à la Compagnie une préférence marquée sur la poste.

Les timbres et les enveloppes servent à l'affranchissement des lettres et paquets dont les prix varient suivant la valeur, le poids ou la distance. Les timbres ont conservé leur inscription *Dresde express Compagnie*, parce que la Compagnie a voulu utiliser le type qu'elle possédait (1).

J'espère avoir répondu à toutes les objections qu'on pourrait faire et je vous prie de recevoir, etc., etc.

F. E.

(1) Comme il n'y a pas de petite économie pour la *Compagnie express*, nous lui ferons remarquer qu'elle pourrait réaliser un bénéfice marquant sur ses enveloppes en ne gommant pas le revers de la patte, luxe inutile puisqu'elle ne peut se charger que des lettres ouvertes. N. D. L. R.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ

PAR J.-B. MOENS

7^e édition, revue et augmentée

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'album est orné de 414 types de timbres-poste, 76 armoiries,
4 cartes géographiques

et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr. 10 »
— — tranches dorées 1 — . . .	» 11 »
— — — — 2 — . . .	» 11 50
Maroquin plein, toutes nuances 2 — . . .	» 14 »
— — Lavalier et rouge 2 — . . .	» 16 »
— — Intercalles de feuilles blanches à chaque pays; tranches dorées, 2 fermoirs . . .	» 22 »

Port à la charge de l'acheteur.

En vente au bureau du journal :

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR

PIERRE ZACCONE,

Joli volume in-12, de 310 pages,

Prix 3 fr. (franco).

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenoudt, 42, rue d'Isabelle.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR,

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 3-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 5-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SUÈDE ET TURQUIE . . 3-00
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 3-40
 RUSSIE 3-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

INDES ORIENTALES.



Il nous est arrivé deux magnifiques timbres de 4 et 8 annas employés pour le service des postes. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc glacé et piqués 14.

Les mots *service postage* sont imprimés après coup, en vert, comme aux 1/2 et 2 annas dont nous avons parlé dans nos nos 62 et 63. Ainsi que pour ces derniers, on n'a fait aucun

frais de gravure : on s'est contenté d'utiliser les timbres de commerce avec application des deux mots donnant la signification de leur nouvel em-

ploi. Le 4 annas a la valeur sur fond guilloché ; le 8 annas sur fond uni :

4 annas, violet.
 8 " "

Nous avons encore reçu en communication, avec le mot *postage* en petites lettres noires, le timbre actuel sans filagramme.

8 pies, violet.

Une autre valeur avec filagramme et le mot *postage* en grandes lettres noires :

1/2 anno, bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 6 pence est maintenant violet vif.



ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA.

SERVICIO DE CORREOS NACIONALES.

CERTIFICADO OFICIAL.

SALE DE EN DE DE 186

Remite

El Administrador,

NOUVELLE-GRENADE.

On croyait connaître tout ce que ce pays avait produit de timbres. Grande était l'erreur. En voici un, complètement inconnu jusqu'ici et dont la destination est la même que celle des *Cubiertas* de 25 et 50 centavos, avec cette différence qu'il est d'un usage officiel comme le prouvent au reste les inscriptions. Le tout est imprimé en noir sur papier à lettre azuré ligné. Les inscriptions sont entourées d'un encadrement composé de dessins typographiques divers dont la largeur figure ici par deux filets.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Ce n'est pas l'administration des postes prussienne seule qui a imaginé d'utiliser ses anciennes enveloppes comme nous le faisons pressentir dans notre numéro 68, mais aussi la Saxe, le duché de Brunswick, la ville de Lubec et peut-être le Mecklembourg-Strélitz. Les autres États employant les enveloppes, tels que la ville de Hambourg et les duchés d'Oldenbourg et Mecklembourg-Schwérin, ne peuvent profiter de cette lumineuse idée, parce que la dimension de leurs timbres ne permet pas qu'on puisse les recouvrir *proprement* du timbre adhésif actuel de 1 groschen. Mais si l'insuffisance d'un timbre était prouvée, pourquoi ne pas en mettre trois de 1/3 groschen soit un groschen? Ce n'était pas plus difficile ni moins bien, et l'économe de

l'Allemagne complétait son idée en recevant les bénédictions de toute la Confédération. Il a eu grandement tort de ne pas nous consulter.

Chaque État paie à l'imprimerie royale de Berlin 7 1/4 groschen pour cent enveloppes. Le stock de l'administration des postes prussienne aurait-il bien été de 100,000 enveloppes? Mettons 200,000. Cela fait une économie de 1,800 francs dont il faut déduire les frais occasionnés par le nouveau travail. Bénéfice net approximatif : 1,200 francs. N'est-ce pas là une belle économie pour un pays comme la Prusse et surtout lorsqu'on sait que c'est M. de Bismark, le directeur général des postes de l'Allemagne, qui la fait réaliser?

Voici en quoi consiste l'innovation dont nous parlons et qui donne de si beaux résultats pour les finances. Le moyen est aussi simple qu'ingénieux :

On applique sur l'ancien timbre un autre de 1 ou 2 groschen actuel, recouvert lui-même de l'inscription *Norddeutscher postbezirk* en lettres grises, trente fois répétée en hauteur et deux fois en largeur, dans un rectangle à coins arrondis de 28 sur 26 millimètres avec bordure grecque.

C'est l'imprimerie royale de Berlin qui s'est chargée de ce replâtrage d'un nouveau genre. Il y en a 2 valeurs :

1 groschen, rose.
2 " bleu.

Chaque enveloppe se paie un pfeennig de plus que la valeur nominale.

BERGEN (NORWÈGE).



Nous avons eu tort de suspecter le timbre que nous annonçons le mois dernier. Il est excellent. Il a été émis le 1^{er} juillet dernier pour le service de cette ville. Ce n'est pas qu'il est joli, joli, mais un de nos confrères prétend que lorsqu'un gros chiffre indique la valeur, c'est suffisant pour un timbre. Celui-ci est donc parfait.

VICTORIA.

Nous avons reçu des 3 pence lilas pâle, avec couronne en filagramme et les variétés de filagramme suivantes :

1 penny et 6 pence	avec	six pence.
2	—	—
6	—	—
		gros chiffre 1.
		4.

MEXIQUE.

Le 1/2 réal chamois, impression noire, est remis en usage avec les inscriptions supplémentaires en lettres gothiques.

Nous allons mettre sous presse quand il nous arrive un nouveau type que nous reproduirons le mois prochain. Nous en avons cinq valeurs :

6 cent.	noir	sur	chamois.
12 "	noir	—	vert.
25 "	bleu	—	chair.
50 "	noir	—	jaune.
100 "	noir	—	fauve.

PÉROU.

On croyait que les timbres à relief n'étaient plus de ce monde. Il n'en est rien. Le 1 dinero vient de reparaitre, provisoirement, dit on, imprimé en vert. Les armoiries ne se détachent plus sur fond blanc, mais sur fond de couleur.

1 d nero vert.

On parle d'un 1/2 peso, carmin.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Un de nos correspondants de cette colonie nous remet un 4 pence bleu, triangulaire, *dentelé*. C'est un perçage semblable à celui de certains timbres de Tour et Taxis appelé *perçage en parallèle*. L'honorabilité de la personne qui nous l'envoie nous est un garant de l'authenticité de ce timbre provenant sans doute d'un office particulier.

NATAL.

Le 1 penny actuel nous est venu en rose-carmin.

BRUNSWICK.

Il nous est arrivé un 4/4 gutegroschen imprimé en bistre sur blanc, avec cor de poste en filagramme. Il était destiné à remplacer celui imprimé en noir sur brun. C'est donc un timbre posthume.

GRANDE-BRETAGNE.

Les timbres télégraphes non dentelés dont nous parlions le mois dernier sont des essais, nous y reviendrons. Nous avons reçu ceux qu'emploie la Compagnie *Electric Bonneli's telegraph*. Il y en a deux valeurs :

3 pence,	bistre	(piqué 13).
6 "	noir-gris	(piqué 12).

L'impression est en couleur sur blanc uni.

La Compagnie *British et Irish magnetic telegraph* n'ayant plus de timbre 1 sh. a décidé qu'il n'en serait plus imprimé, le gouvernement anglais étant à la veille de prendre possession de toutes les lignes télégraphiques.

WURTEMBERG.



Voici le fac-simile d'un timbre d'enveloppe usitée par les électeurs de ce pays, qui y renferment leur bulletin de vote. Il est à relief aux armoiries du royaume et imprimé à droite sur papier blanc uni. Ce timbre n'a aucun rapport avec le timbre-poste, comme on veut le faire croire.

LUXEMBOURG.

Le 4 centimes est paru percé comme le 2 centimes, c'est-à-dire sans petits points de couleur.

Des Enveloppes timbrées

Suite. — Voir le numéro précédent.

Désireux de placer sous les yeux de nos lecteurs un exposé complet des épreuves, essais et propositions d'enveloppes de la Grande Bretagne, nous sommes forcé d'en retarder la publication jusqu'à l'époque où nous pourrions contrôler notre travail à l'aide de celui que M. Ph. termine en ce moment sur le même sujet.

§ 5. ENVELOPPES COMIQUES.

Dans son catalogue illustré, le docteur Gray parle de quatre séries d'enveloppes comiques, émises pour ridiculiser le dessin de Mulready, et admet qu'il a pu en exister un plus grand nombre. L'in-

térêt qui s'attache à ces caricatures est aujourd'hui bien diminué. Les faits auxquels elles font allusion sont oubliés pour la plupart et à peu près inconnus en dehors de la Grande-Bretagne. Nous empruntons la majeure partie des détails qui suivent à une traduction libre de Notes que M. Ph. a bien voulu nous transmettre sur ce sujet.

« Le dessin des enveloppes Mulready, ainsi que nous l'affirme une autorité très-compétente, fut soumis à révision et reçut des améliorations et des inspirations. Si la partie capitale du dessin n'émane pas entièrement du feu Prince Consort, tout d'abord il devint le point de mire des railleries du *Punch* d'alors, le *Charivari* anglais, et ce à un degré de moquerie que ses homonymes n'ont jamais pu atteindre dans le pays. Mais l'excellent artiste dont le génie a orné pour toujours cette publication et dont les dessins spirituels sont aussi éloignés de la grossièreté et de l'indélicatesse qui si souvent défigurent les productions inférieures, comme sont les compositions sans vigueur et inanimées de la plupart des journaux du continent; en un mot, le toujours regrettable John Leech fut employé à ridiculiser l'enveloppe. Comme on doit s'y attendre, sa parodie est une pure plaisanterie. Britannia ou le génie du commerce qui préside est une vigoureuse bonne vieille femme. Le lion britannique est travesti en un respectable animal, pourvu de bésicles, la queue tendue raide à dessin et portant suspendues par des cordes une enfilade de lettres. A droite et à gauche du centre des facteurs, dans leur livrée maintenant oubliée, prennent leur vol. A droite, un planteur yankee fait un pied de nez à Britannia et au-dessus de lui, un boueur avec sa pelle, son chapeau à rebords et sa sonnette, lit une large lettre. A gauche, un facteur de district gémit sous une charge de lettres et un groupe de Chinois rend son insulte au Yankee placé de l'autre côté, tandis que dans les coins inférieurs, un couple de courriers chevauche à droite et à gauche sur des coursiers tels que Leech seul a pu les dessiner. (Voir *Supplément*, figure n° 1.)

Cette charge fut publiée par Fores, l'éditeur du *Sport du jour*, 41 Piccadilly, et c'est, excepté une, la seule production que nous ayons vue sous le nom de caricature. Le dessin est bien plus soigné et fini que les derniers produits de Leech; mais il montre le même merveilleux pouvoir de son crayon et cette

touche facile qui dans les dernières années a été si souvent une source de plaisir pour les lecteurs du *Punch*.

Fores a aussi publié une série de caricatures, sous le nom d'enveloppes de chasse de Fores, enveloppes civiques, enveloppes de Noël.

L'enveloppe de chasse que nous avons sous les yeux porte le n° 4, et contient au centre un chasseur avec son cor, qui est représenté venant de sauter de face une barrière, tandis que de chaque côté sont des emblèmes de la chasse et des incidents de la campagne. Le dessin, tout à fait sans valeur, et le croquis n'ont aucune signification particulière. (*Supplément*, fig. n° 2.) Il est imprimé en noir sur papier uni blanc.

L'enveloppe civique de Fores porte le n° 8 et est aussi sur papier blanc. Gog et Magog occupent chaque côté. En haut, est le banquet du lord-maire; au milieu sur le devant le lord-maire enfourchant une lente tortue. Au-dessous sont les armes de la cité et la procession sur terre et sur eau du 9 novembre, le jour du lord-maire (*Supplément*, figure n° 3.)

L'enveloppe de Noël de Fores porte le n° 10 et est également sur papier blanc. Un paillasse, sur le point de couper un énorme plumpudding, attire tout d'abord l'attention. A droite et à gauche sont Arlequin, Colombine et Pantalon, tandis que Punch et Judy, des surprises et des vues des fêtes de Noël occupent les bords. (*Supplément*, fig. n° 4.)

J. W. Southgate, 164 Strand, a aussi publié une série de caricatures de fantaisie sous la date du 1^{er} juin 1840. Toutes sont imprimées sur papier blanc. Après les fameuses *Rejected adresses*, à la place qui portait à l'origine le mot *Postage*, fut imprimé *Rejected designs...* (Dessins rejetés pour enveloppes de poste.)

Le n° 1 fut dessiné par Fréd^k Froom. C'est une collection de croquis divers. Un voleur vidant une poche sous la potence. Un officier général dupé par des Chinois, près d'une jarre marquée *Thé*. Un facteur volant apportant une lettre à une grosse cuisinière par-dessus la grille d'un vestibule, tels sont les principaux éléments du dessin. (*Supplément*, fig. n° 5.)

Le n° 2 porte le nom de Madeley. Des facteurs venant trouver des blanchisseuses près d'un large cuvier et des petites filles à une classe de filles con-

stituent le trait caractéristique principal de cette ébauche. (*Supplément, fig. n° 6.*)

Le n° 3 est aussi du même crayon. C'est une foule confuse et bigarrée de toutes sortes de bizarres Persans, Tartares, Cosaques, Bedeaux à jambe de bois, porteurs d'eau, foule superbe et confuse. Britannia endormie, et le lion britannique en train de flâtrer, comme pourrait dire Dickens, tandis que des lettres sont distribuées et lancées pêle-mêle sur toute la scène. » (*Supplément, fig. n° 7.*)

Nous reproduisons d'après le *Magasin Pittoresque* l'explication du n° 4 resté inconnu de notre collaborateur. « La reine Victoria est au centre. Elle porte au cou le portrait du prince Albert. A ses pieds, un lion qui a le masque de Daniel O'Connell est couché sur la pierre de Blarney. La Reine écarte à gauche deux personnages qui s'approchent du roi de Hanovre, incarnation du vieux torysme : l'un qui parle au roi est Robert Peel, l'autre plus rapproché de la reine est sir James Graham qui avait passé des libéraux aux Tories ; à droite le duc de Wellington porté par lord Brougham Burdet qui précède ; au-dessous à gauche, la duchesse de Kent, et la reine Adélaïde, veuve de Guillaume IV, à droite le prince Albert. Au bas, d'un côté lord Palmerston qui arrange une caisse d'opium, est poussé hors de son siège par un Chinois ; de l'autre, lord Melbourne, John Russel et Spring Rice, chancelier de l'Échiquier dans le ministère de lord Melbourne font avaler à John Bull des liasses de papier. » Ce dessin est signé : Madeley. (*Supplément, fig. n° 8.*)

« Le n° 5 est sans nom d'artiste. Le lion Britannique est à un haut degré d'excitation. Quelqu'un veut nourrir l'animal avec une lettre, ce qui paraît hautement l'offenser. Beaucoup des personnages sont dessinés, nous le supposons, d'après l'œuvre de Pickwick qui venait d'être publiée. Nous pouvons distinguer M. Pickwick, madame Bardell et l'immortel gros Bonhomme avec Sam Weller et Joe de la suite de Mulberry, de l'autre côté. (*Supplément, fig. n° 9.*)

Le n° 6 est fortement antipapal. Britannia est remplacé par le pape, le lion par un baudet : Un dévot irlandais baise le pied du pape, tandis que le diable est assis sur son épaule. Une vieille femme obèse se confesse à son confesseur. Le diable à côté s'épanouit de joie ; un moine donne une douche, à la source de la vraie lumière, avec la légende :

Buvez, enfants, le diable en souffrira. Un des buveurs qui reçoit la douche, s'écrie : Par saint Mathieu, je suis aussi saoul qu'un poisson. Tout cela occupe le côté gauche. Des gens qui vocifèrent, le pape pour toujours, le socialisme pour toujours, l'égalité religieuse, puis un montagnard écossais, assis sur un labouret, dont la tête est soutenue par un évêque mitré, tandis qu'un couple de prêtres dodus lui font avaler un enfant vivant, remplissent en totalité le côté droit. (*Supplément, fig. n° 10.*)

Le dessin suivant a été publié par Menzies, Princes St. Edinburgh. Il représente une femme dans un mauvais baquet trainé par des oies ; des messagers distribuent des lettres sur tout le globe, tandis qu'au revers sont des facteurs surchargés et un marchand derrière son comptoir supportant une pile de correspondances sans réponse. Deux facteurs fléchissant sous le poids de nouvelles lettres à lui remettre, entrent précisément par la porte de sa boutique. (*Supplément, fig. n° 11.*)

Nous arrivons à une autre, ayant l'inscription qui joue sur le nom de Mulready : *A Mulheaded R. A.* (A. Tête de mulet). Britannia, à demi ivre avec une longue pipe d'argile à la bouche, assise sur le lion, présente un assortiment de lettres remises malencontreusement, comme on peut le concevoir. Un militaire moustachu et fanfaron présente une provocation en guise de lettre à un respectable commis de banque ; un homme de loi, une demande de paiement à un individu sans argent, tandis qu'un descendant des dix tribus cherche à saisir au collet son débiteur qui se cache et lui remet également par la poste une contrainte par corps. Le nom de l'imprimeur et de l'éditeur ne se trouvent pas sur cette production.

Nous nous souvenons avoir vu ces jours passés, sur une large feuille de papier pot, un dessin sur papier teinté, agrandissement du dessin original, et le caricaturant par l'insertion de figures baroques et d'expressions de physionomie. Ceci porte aussi une inscription qui caricature le nom de l'auteur : par un aspirant artiste, *Mulled already* (chaud et épicé déjà).

Ces caricatures furent faites à l'occasion d'événements politiques survenus à cette époque. Une dernière contient une piquante attaque contre la coutume du gouvernement d'ouvrir les lettres au Post-Office, de laquelle Sir James Graham est

supposé avoir été le principal instigateur. Il est représenté à la place de Britannia, au centre de l'enveloppe. Le lion britannique a fait place à un serpent, sur le gazon, avec la tête du baronnet; tandis qu'à droite et à gauche sont dépêchés les monchards de Paul Pry, chacun avec une lunette et un parapluie, pour espionner les secrets du peuple. Autour, sur les bords, un espion regarde par le trou d'une serrure; deux ou trois autres inspectent par-dessus les épaules d'une dame qui écrit; d'autres s'impatientent après les côtés d'une lettre; d'autres lisent une pile de lettres du peuple qu'ils sont en train d'ouvrir. (*Supplément, fig. n° 12.*) Tout cela rappelle vivement la terrible tempête d'indignation qui rendit Sir James Graham le ministre le plus impopulaire de ces dernières années et qui s'est attachée à lui tout le reste de sa vie; quoique, comme d'ordinaire en pareil cas, il eût suivi seulement une pratique qui était une tradition du ministère de l'intérieur longtemps avant cette époque.

Ce dessin de Leech a été gravé par W.-J. Linton.

Il a sans doute existé un plus grand nombre de ces enveloppes. Celles qui précèdent sont seules venues à notre connaissance. Elles suffisent pour expliquer la disparition de l'œuvre de Mulready en même temps qu'elles montrent l'humour satyrique de nos voisins. Le chapitre suivant va nous faire voir leur caractère sous une autre face.

§ 6. ENVELOPPES ILLUSTRÉES.

Ces enveloppes ne sont pas des enveloppes d'affranchissement, mais elles sont intéressantes par leur signification morale et économique et par les faits qu'elles rappellent. Comme le dit avec raison M. Rondot, ce ne sont pas des œuvres de pure fantaisie. Quelques-unes ont eu une certaine notoriété parmi les collectionneurs et ont donné lieu à des discussions qu'une étude plus attentive a tranchées contrairement à l'opinion de ceux qui les avaient considérées comme des enveloppes timbrées. Ces enveloppes ont déjà fait l'objet de plusieurs articles dans les années 1864 et 1866 de ce journal. En traitant de nouveau ce sujet, nous chercherons à éviter des répétitions. On peut classer ces enveloppes sous plusieurs chefs.

A. Enveloppes de l'association de l'Océan Penny Postage (Taxe postale océanique d'un penny).

Le promoteur de l'agitation sur cet objet fut le célèbre forgeron américain Elisha Burritt. Le but qu'il s'était proposé était la réduction du tarif postal en ce qui concerne les transports maritimes, à un penny, quelle que fût la distance. A cette taxe venait s'ajouter un penny pour la taxe intérieure de la Grande-Bretagne, et le montant de la taxe postale intérieure du pays récepteur de la lettre. C'est ce qu'indique parfaitement l'adresse empruntée à une affiche de la Société et que le *Magasin pittoresque*, reproduit page 295.

« L'agitation, dit M. Rondot, organisée en Angleterre fut conduite avec vigueur pendant trois ou quatre années. La Chambre des communes fut saisie de cette réforme, mais la guerre avec la Russie fit ajourner le projet. » Parmi les moyens de propagande, l'association recommanda l'usage d'enveloppes illustrées portant diverses sentences vantant les avantages de la réforme. En voici plusieurs que nous traduisons :

1° En haut, au milieu, deux mains qui se pressent, au-dessous de la colombe qui porte la branche d'olivier, symbole de la paix. D'un côté, un train de chemin de fer, de l'autre un bateau remorqué par des chevaux. Au-dessous, la mer avec des bâtiments et vers le milieu Amphitrite et ses compagnes. A l'angle supérieur gauche une sorte de timbre rectangulaire, contenant une figure de femme coiffée en Mercure avec les mots : *Ocean Postage*; à droite, espace rectangulaire vide. Au-dessus et au-dessous de la mer, sur des banderoles, on lit : « Grande-Bretagne, le monde attend de toi une » taxe postale océanique d'un penny pour faire » de ses enfants une réunion de frères. » (*Supplément, fig. n° 13.*)

L'espèce de timbre de l'angle supérieur gauche avait fait considérer cette enveloppe comme marque d'affranchissement. Il suffit de voir l'espace vide de l'angle supérieur droit, place habituellement assignée aux timbres par le Post-Office, pour reconnaître qu'il ne s'agit là que d'une enveloppe illustrée sans valeur postale;

2° Au côté gauche un steamer : sur la voile est *Ocean Penny Postage*. Au-dessus et au-dessous l'inscription suivante que nous traduisons : « Le

« monde attend de la Grande-Bretagne le cadeau le plus grand, une taxe postale océanique d'un penny pour constituer la patrie partout, et toutes les nations voisines. » (*Supplément, fig. n° 14.*)

3° Un matelot tient la hampe d'un drapeau dont les plis supportent une partie de l'inscription :

« Grande-Bretagne, accorde cette faveur, et sois bénie de ce bienfait. La taxe postale océanique unira tous les pays avec toi dans le commerce et dans la paix. » (*Supplément, fig. n° 15.*)

4° Le dessin est sur les pattes de la face postérieure de l'enveloppe. En haut, un ministre de l'Évangile s'adresse à l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, personnifiées par un Persan, un nègre demi nu et un peau-rouge. De chaque côté, corne d'abondance ; au-dessous, deux mains qui se serrent et le penny, objet de la Société.

A gauche, un marché dans une ville d'Orient, puis des amours qui folâtraient et des agneaux paisant près la gueule d'un canon démonté, symbole de la paix.

A droite, steamer et train de chemin de fer dans un port. Une banderole portant l'inscription suivante les sépare : « La taxe postale océanique enchaînera dans le commerce et la paix l'union fraternelle des hommes. » Sur la patte inférieure est un segment de globe portant l'inscription : « Bénis sont les pacificateurs. Dieu a fait d'un seul sang toutes les nations d'hommes. » (*Supplément, fig. n° 16.*)

B. Enveloppes de la Société pour l'abolition de l'esclavage.

1° A gauche, Britannia prenant la défense d'un noir. A droite, le bâtiment négrier, avec un aperçu des supplices infligés aux noirs. Sur le drapeau anglais, on lit : « Dieu a fait d'un seul sang toutes les nations d'hommes. » (*Supplément, fig. n° 17.*)

2° Pour celle-ci, les dessins sont sur la partie postérieure formée par la réunion des quatre pattes.

Patte supérieure. Le motif principal est un marché d'esclaves, le vaisseau négrier, l'arrivée et le départ des malheureux enchaînés. Au-dessus la devise : « L'œil du seigneur Dieu est sur vous. » Sur le bord, la devise suivante sur une banderole : « Quelle que chose que ce soit que vous vouliez,

que les hommes puissent vous faire, devez vous le faire sur eux? »

Sur les pattes de droite et de gauche, scènes cruelles de l'esclavage, entre autres celle du passage de l'Ohio dans le roman de l'*Oncle Tom*. Ces deux pattes sont coupées par une banderole portant : « Vous qui prenez aux hommes leur liberté, comment pourriez-vous en répondre devant Dieu? »

La patte du bas représente le nègre heureux ; la dernière sentence en donne le motif : « Ne crains rien, car je t'ai racheté ; je t'ai appelé par mon nom, et tu m'appartiens. » (*Supplément, fig. n° 18.*)

C. Enveloppes de la société de la Paix.

1° En haut, les quatre parties du monde figurées par quatre femmes déposant les armes devant la Paix, reine du monde : au-dessous, mains entrecroisées avec cette devise : « Une nation ne tirera plus l'épée contre une nation, et elles n'apprendront pas davantage à faire la guerre. » A gauche est la traduction par le dessin du verset 6, chap. 11, d'Isaïe : la paix parmi les animaux ; à droite, celle du verset 4, chap. 2, les hommes forgeant des socs de charrue avec leurs armes ; en bas, sont des cornes d'abondance et le commerce entre les diverses parties du monde. (*Supplément, fig. n° 19.*)

2° Au milieu, un ange bénit des guerriers agenouillés, en se donnant la main, avec la devise : *Paix sur la terre, bienveillance envers les hommes*. A gauche, monuments et emblèmes des arts. A droite, emblèmes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de la navigation, le tout au-dessus d'une banderole portant : *Arbitrage au lieu de guerre, fraternité universelle, liberté du commerce*. En bas, à gauche, un port de commerce et un marché. (*Supplément, fig. n° 20.*)

3° Celle-ci n'a pas d'inscription, mais le dessin parle tout seul. A gauche, la vie sauvage avec la pêche et la chasse. Plus haut, un ministre annonce l'Évangile aux sauvages ; puis la ferme, les défrichements, le labourage. Le temple est le point central du paysage que complètent à droite une ville avec ses monuments, un port avec ses vaisseaux, et la locomotive prête à dévorer l'espace. (*Supplément, fig. n° 21.*)

4° Cette enveloppe rappelle, dit-on, l'Exposition

universelle de Londres de 1851. Le génie de la paix décerne des couronnes à toutes les nations, dont on voit les vaisseaux et les chemins de fer à gauche; à droite est le Palais de cristal et un aperçu des produits des arts. Au-dessous, grande banderole avec cette devise: « La Grande-Bretagne encourage l'industrie du globe. » A l'angle droit de cette enveloppe est la place blanche du timbre-poste. (*Supplément, fig. n° 22.*)

D. Enveloppes de la Société de tempérance.

Comme la précédente, les enveloppes qui suivent ont à l'angle supérieur droit un espace libre pour appliquer le timbre d'affranchissement. Ce sont de simples enveloppes illustrées.

1° Au milieu en haut, un serpent dont la queue plonge dans un verre, emblème de l'empoisonnement, avec cette devise à l'entour: « L'intempérance » est la ruine de la société. » Puis à gauche des scènes de l'ivresse, la bataille dans la rue; devant la boutique du marchand de vin, la maison du prêteur sur gages. Plus bas, l'abrutissement et ses hideuses conséquences. L'œil se repose avec bonheur sur les scènes du côté droit, les plaisirs de la promenade à la campagne, ceux de la famille, dans le lointain l'église et la caisse d'épargne. (*Supplément, fig. n° 25.*)

2° Une seconde ne diffère de la première que par l'inscription principale: « Les boissons empoisonnées sont la ruine et la malédiction de la société. » Les scènes sont les mêmes.

3° La dernière enveloppe représente une procession. Des bannières portent diverses inscriptions. La Tempérance, sous la figure d'une jeune femme, montre une fontaine d'où coulent des jets d'eau pure. En bas, la taverne et les victimes de l'ivresse que de zélés prédicateurs cherchent vainement à faire sortir. (*Supplément, fig. n° 24.*)

Ces détails justifient ce que nous disions en commençant des motifs qui nous ont engagés à les reproduire.

(A continuer.)

D^r MAGNUS.

En vente au bureau du journal :

LA POSTE ANECDOTIQUE ET PITTORESQUE

PAR
PIERRE ZACCONE,

Joli volume in 12, de 310 pages,

Prix 3 fr. (franco).

Grande baisse de prix.

Les timbres de HAMBOURG sont fixés aux prix suivants :

	Neufs.	Annulés.
1025 1/2 sch., noir	0 10	0 05
1026 1 » brun.	0 13	0 10
1027 1 1/4 » lilas.	0 25	0 10
1028 1 1/4 » violet.	0 25	0 10
1029 2 » rouge.	0 25	0 15
1030 2 1/2 » vert.	1 00	»
1031 2 1/2 » vert jaune.	0 75	0 30
1032 2 1/2 » vert bleu.	0 35	»
1033 3 » bleu terne.	0 60	»
1034 3 » bleu ciel.	0 35	»
1035 4 » vert.	0 50	0 25
1036 7 » orange.	1 25	0 25
1037 7 » violet.	0 60	0 25
1038 9 » jaune.	0 75	0 50
<i>Armoiries à relief, percés.</i>		
1039 1 1/4 sch., violet.	0 35	0 20
1040 1 1/2 » carmin.	0 15	»

Enveloppes.

Sans filigramme.

1041 1/2 sch., noir.	0 35	»
1042 1 1/4 » lilas.	0 40	»
1043 1 1/4 » ardoise.	0 40	»
1044 1 1/4 » violet.	0 40	»
1045 1 1/2 » carmin.	0 25	»
1046 2 » orange.	0 30	»
1047 3 » bleu.	0 35	»
1048 4 » vert.	1 25	»
1049 7 » violet.	0 60	»

Avec filigramme.

1050 1/2 sch. noir.	0 15	»
1051 2 » orange.	0 30	»
1052 2 » jaune d'or.	0 30	»
1053 4 » vert pâle.	0 50	»
1054 4 » vert jaune.	0 50	»

Vu le supplément, ce n° coûte 1 franc; sans supplément, 40 cent.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ

PAR J.-B. MOENS

7^e édition, revue et augmentée

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moennant 1 franc 20 centimes.

L'album est orné de 414 types de timbres-poste, 76 armoiries, 4 cartes géographiques et contient un tableau des monnaies.

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir.	fr. 10	»
— — tranches dorées 1 —	» 11	»
— — — — — 2 —	» 11 50	»
Marquain plein, toutes nuances	2	» 15
— Lavalire et rouge	2	» 16
— intervalles de feuilles blanches à chaque pays; tranches dorées, 2 fermoirs	» 22	»

Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenbouct, 42, rue d'Isabelle



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année :
 BELGIQUE 5-00
 HOLLANDE, LUXEMBOURG SUISSE
 ALLEMAGNE ET FRANCE . . . 3-30
 ESPAGNE ET ITALIE 4-00
 ANGLETERRE ET PORTUGAL . . 4-20

BUREAU :
GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES.
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.
 40 centimes le numéro

Abonnement par année :
 BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS
 PONTIFICAUX, ÉGYPTE, GRÈCE,
 MALTE, SCÈDE ET TURQUIE . . 5-00
 BRÉSIL ET COLONIES ANGLAISES 5-40
 RUSSIE 8-40

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage: *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 625 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

MEXIQUE.

Le système décimal repoussé si obstinément par le gouvernement britannique, non parce qu'il est trouvé vicieux, mais parce qu'il ne provient pas du cerveau d'un de ses enfants, a dû être apprécié justement au Mexique, puisque, adopté sous l'empire, on y revient aujourd'hui après avoir abandonné le système. Nous applaudissons de tous nos membres à ce pas fait en avant par le gouvernement républicain actuel.

Le type représente Hidalgo d'une façon assez méconnaissable. L'artiste a gratifié ce curé patriote d'une oreille que lui envierait certain quadrupède, reconnu pourtant pour en avoir d'une assez belle longueur et qui a nom : *Roussin d'Arcadie*. Après



cela, il est fort possible qu'Hidalgo avait de grandes oreilles : cela n'empêche pas le patriotisme.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, il y a cinq valeurs :

- 6 cent noir sur chamois.
- 12 — — — vert.
- 25 — bleu — chair.
- 50 — noir — jaune.
- 100 — — — fauve.

Ces timbres sont imprimés sur papier couleur uni sans filagramme et piqués 19 1/2. Il n'est pas possible qu'une aussi grossière image reste longtemps en usage : nous la considérons comme provisoire.

Il paraîtrait que le 4 reales noir sur jaune a été également en vigueur; on nous a montré deux exemplaires, mais sans inscriptions supplémentaires, venus il y a peu de temps sur une lettre de ce pays.

Nous devons encore signaler au type Guadalajara :

- 2 reales rose sur vergé (1867).
- 1 real vert sur uni (1868).

WURTEMBERG.



Le 1^{er} décembre prochain verra éclore une émission nouvelle de timbres dont ci-contre le type. Le 1 kreuzer seul sera mis en usage à cette date; les autres le 1^{er} janvier 1869. Le chiffre de la valeur se trouve entouré d'un triple ovale, dont le deuxième porte les mots : *Post frei marke* en gothique, et en bas un cor de poste; en haut du premier ovale : *Württemberg*; en bas la valeur en toutes lettres; de chaque côté, une couronne; en dehors de l'ovale, dans les angles, les armoiries du royaume. L'impression sera couleur sur blanc et les timbres probablement percés :

1 kreuzer vert.
3 — rouge.
7 — bleu.

On n'a pu nous certifier s'il y aurait d'autres valeurs, mais il est présumable qu'on ne s'en tiendra pas à ces trois.

Le *Stamp Collector's Magazine* trouve que le timbre que nous avons reproduit le mois dernier n'est pas dépourvu d'intérêt; il ne serait même pas éloigné de l'introduire dans l'album.

En disant que ce timbre n'avait aucun rapport avec le timbre poste, ce n'est pas notre opinion que nous avons fait connaître, comme le dit le journal anglais, mais le résultat d'informations que nous avons prises.

C'est au mois de mars dernier qu'on a fait usage de ces enveloppes afin d'élire des députés pour l'assemblée des États. Chaque électeur renfermait son bulletin de vote dans une de ces enveloppes, qu'il devait remettre lui-même, fermée, aux commissaires chargés des élections. En Belgique, au lieu de se servir d'enveloppes timbrées on emploie des bulletins timbrés, ce qui est à peu près la même chose. Notre confrère anglais pourrait-il nous donner les motifs qui l'engagent à introduire ce timbre dans l'album? Nous serions curieux de les connaître; nous l'en remercions d'avance, avec effusion.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 2 pence actuel, avec l'inscription cintrée, nous vient aujourd'hui avec un gros chiffre 3 en filagramme.

NOUVELLE GRENADE.

Le 5 cent actuel est d'un jaune olive.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

La ville de Francfort et probablement tous les autres pays qui emploient les timbres en kreuzer, ont répudié l'enveloppe 1 groschen pour en prendre une autre d'une valeur équivalente, mais exprimée en kreuzer. On nous assure que la monnaie prussienne est aussi familière dans ces provinces que le florin et le kreuzer. Pourquoi dans ce cas ne pas unifier la monnaie? C'est une question que nous adressons à qui de droit.

L'enveloppe nouvelle est émise depuis le 1^{er} novembre courant. Il n'y en a jusqu'à présent que d'un seul format : le format moyen; celui plus grand sera émis dans le courant du mois. Le timbre est coupé par une inscription sur deux lignes, portant en lettres grises : *drei kreuzer post couvert*; le type est le même que le timbre adhésif :

3 kreuzer rose.

Les mêmes contrées font usage d'un timbre 1 kreuzer vert (type en vigueur) imprimé sur bandes de trente-cinq centimètres, pour journaux et imprimés. Une partie du bord de la bande est recouverte de la couleur du timbre. Le papier est blanc sans filagramme.

1 kreuzer vert.

Il y a en plus, sur bandes :

1/3 groschen vert

pour les pays de l'Allemagne employant cette monnaie. Le type est également celui du timbre adhésif actuel.

BADE.

Les timbres viennent de subir un petit changement dans les inscriptions. Les lettres sont devenues plus grandes et plus grasses; à droite, le mot *postverein* a été remplacé par *freimarke*; en dessous, la valeur n'est pas marquée en toutes lettres, comme on peut le voir par le spécimen :



1 kreuzer vert.
3 — rose.
7 — bleu-terre.

Les 1 et 7 kreuzer ont parus vers le milieu du mois dernier; le 3 kreuzer est à la veille de paraître. Ces timbres sont imprimés sur papier blanc uni et piqués 10.

GRANDE-BRETAGNE.

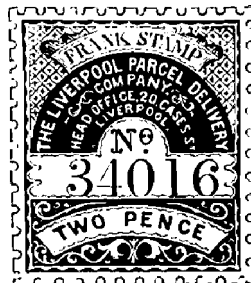


Nous avons reçu quelques timbres de la Compagnie *London and South Western Railway* dont nous faisons figurer le type ci-contre. Le chiffre de la valeur est posé sur des armoiries, dans un cercle, comme on le voit ici, sauf aux 1/2 et 1 1/2 p. où les chiffres sont sur fond uni et entourés d'une banderole sur laquelle : *at owners risk*; en

bas : *newspaper label, one ou three*, au lieu de *newspaper ticket*. L'impression est en couleur sur papier bléauté, sauf le 1 sh. sur papier blanc; les 1/2, 3, 6 et 9 pence sont piqués.

1/2 penny lilas, piqué 10.	4 pence brun pâle.
1 — — —	6 — lilas piqué 12 1/2
1 1/2 — brun.	9 — — — 10.
2 — brun pâle.	1 sh. carmin.
3 — lilas, piqué 13.	

A la liste si importante déjà des timbres d'offices anglais, il faut encore ajouter ceux de la compagnie *The Liverpool parcel delivery*, dont il existe 5 valeurs.



1 penny noir sur jaune.
2 — rouge — blanc.
3 — noir — rose.
4 — — — vert.
6 — — — bleu lilacé.

Le dessin ne signifie pas grand chose; nous ne pensons pas non plus qu'on ait cherché à se creuser l'imagination pour obtenir un autre résultat.

Il existe encore deux autres timbres de la même compagnie qui doivent être plus récents et qui ne diffèrent de ceux-ci que par l'inscription centrée, modifiée ainsi sur trois lignes : *The Liverpool parcel delivery Company. Head office, 6, Wood st.* et plus bas, sous la valeur : *& Entered stationers hall*. C'est probablement le nouveau domicile de la compagnie.

3 pence, noir sur rose.
3 — — — blanc.

Le chiffre de contrôle qui traverse le timbre est

noir, sauf au 3 pence noir sur blanc, où il est rouge. Ces timbres sont irrégulièrement piqués 12 1/2.

BELGIQUE.

Un arrêté royal du 26 octobre dernier dit que des enveloppes timbrées seront mises à la disposition du public. C'est le ministre des travaux publics qui, aux termes de l'arrêté, est chargé de déterminer la forme, la couleur, l'estampille et la valeur des enveloppes, la date de leur émission et le prix auquel elles seront débitées.

Le public ne s'est pas encore livré jusqu'ici, que nous sachions, à des transports d'allégresse, malgré cette alléchante annonce qui doit le faire jouir d'un bienfait auquel l'Allemagne est prête à renoncer, l'inutilité des enveloppes timbrées étant reconnue. Nous comprenons qu'en Angleterre, où les lettres et imprimés sont fixés à 1 penny, le public trouve quelques facilités dans l'emploi des enveloppes qui lui permet d'y introduire circulaires et imprimés au lieu de les mettre sous bandes; mais en Belgique l'utilité ne nous paraît pas du tout prouvée. Au reste, le public belge n'est pas encore à la veille d'obtenir ces bienheureuses enveloppes; entre la publication d'un décret et sa mise à exécution, il s'écoule toujours, nous ne dirons pas des années, mais un laps de temps assez raisonnable. Ainsi la loi du 24 décembre 1847 prescrivait la création de timbres: ils ont été en vigueur le 27 juin 1849. L'année dernière, un arrêté royal du 14 mars décrétrait qu'il serait émis des timbres de 6 et 8 cent.; nous voici bientôt en 1869 et les timbres dont l'utilité a bien été reconnue — le décret le dit assez — restent toujours dans les limbes. N'a-t-on pas dû hâter l'émission des timbres actuels, décidée depuis des années, pour que leur apparition n'eût pas lieu entièrement après le décès du roi Léopold I^{er}? Ou dirait réellement qu'une fois un décret couché sur le papier et paru au *Moniteur*, il ne reste plus rien à faire.

Depuis le 1^{er} novembre courant, l'administration des postes se rend responsable de la valeur contenue dans les lettres chargées moyennant un droit de 10 centimes par 100 francs ou fraction de valeur déclarée et d'une taxe fixe de 20 centimes à ajouter au port des lettres. Toute correspondance contenant des valeurs doit être présentée au chargement avec déclaration de sa valeur réelle, sauf celles contenant des mandats poste ou une valeur inférieure à

5 francs, dont le chargement n'est pas obligatoire. Toute infraction est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende variant de 26 à 500 francs.

Voilà donc le chargement devenu obligatoire et les déclarations inexactes punies d'une amende et d'un emprisonnement. C'est arbitraire, mais c'est comme ça. La loi le veut.

Par la même occasion, le public a la faculté d'envoyer par exprès, les correspondances de toute nature, remises à domicile immédiatement après leur arrivée, et ce, moyennant paiement préalable par l'expéditeur, pour chaque objet, en sus du port ordinaire, d'une taxe spéciale, fixée à trente centimes pour les communes qui sont le siège d'un bureau de poste et fr. 1-50 pour les autres communes. Ceci est une excellente mesure, mais on lui préférera toujours l'envoi plus prompt d'une dépêche télégraphique coûtant le même prix : 50 centimes.

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR DE SAXE.



Cette compagnie doit émettre, le 1^{er} janvier prochain, une série de timbres composée de trois valeurs, pour l'affranchissement des expéditions faites par son entremise en destination pour la Bohême, et de ce pays pour la Saxe. Ils ne se délivreront que pris par certaine quantité, sur laquelle l'acheteur trouvera un rabais qu'il n'aurait pas en affranchissant sans timbre. Cette combinaison aurait pour but de forcer un peu la main aux expéditeurs, qui s'engageraient ainsi d'avance, en voulant jouir de la diminution, pour une partie d'envois.

Le timbre représente un bateau à vapeur dans un ovale; à gauche : 5 kreuzer 5; à droite : 1 groschen 1; en haut : *Ne. Sachs. Böhm. D. S. E. G.* (1); en bas : *Expel. Ab. Marke* (2). L'impression est noire sur papier blanc uni; le fond, entre l'ovale et l'encadrement, en couleur. Ces timbres sont percés.

1	groschen	bleu.
2	—	rose.
3	—	doré.

(1) Société nouvelle de bateaux à vapeur de la Compagnie Saxe-Bohême.

(2) Timbre d'expédition de départ.

CEYLAN.

Nous avons vu des 2 p. d'un jaune foncé avec CC et couronne en filagramme.

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Le 40 centesimi est paru piqué; le 80 centesimi le sera sous peu.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous a montré deux enveloppes, format moyen, de 3 cents rose (gros chiffre) sur papier jaune. Sur l'une, outre l'inscription intérieure *Pat. nov. 20. 1855* et celle extérieure gauche : *If not delivered within 10 days, to be returned to...* l'enveloppe portait en haut, une banderole rouge partagée en deux dans la largeur. La première partie à lignes verticales, porte le mot : *Paid*, en couleur; la deuxième partie : *Pacific union express Co* sur fond de couleur. La deuxième enveloppe a un grand écusson ligné horizontalement avec les coins échancrés; on y lit : *Paid Truman and Co's express*, sur trois lignes, la première et la dernière ayant les lettres noires; en dessous de l'écusson se trouve l'inscription : *Merchant Exchange Building, Battery street, opposite the Post-Office*. Nous connaissons encore trois variétés des enveloppes actuelles 9, 18 et 30 cent, avec l'inscription : *Wells Fargo and Co Paid. Though our California and Atlantic express*, sur un écusson allongé. A gauche de l'enveloppe, on lit : *If not returned in... days, return to....* La même compagnie Wells, Fargo, fait usage d'un timbre imprimé en noir sur papier vermillon. Sauf l'inscription qui est : *Wells Fargo and Co's express from San Francisco*, c'est la reproduction du type Dietz et Nelson's que nous avons fait figurer dans notre n° 66. Deux autres timbres pour paquets que nous avons sous les yeux, ont les inscriptions, le premier : *C. O. D.* en haut, en grandes lettres, puis : *This package must not be opened or delivered until the invoice is paid. These are the instructions of the shipper; no discretion is allowed us. W., F. and Co.*; le deuxième : *forwarded by the Pacific Union Express Company from San Francisco*. Celui-ci est imprimé en rouge sur orange; celui-là en noir sur citron.

SAINT-THOMAS LA GUAIRA.

Le 2 reales jaune, au lieu d'être piqué est maintenant percé en pointe comme le 1/2 réal bleu. Le type à tous deux est celui de la 2^e émission, c'est-à-dire avec grands chiffres aux angles.

ÉGYPTE.

On nous a remis des 2 et 5 piastres non dentelés de la première émission et des variétés de piqure du 1 piastre : non dentelés horizontalement, non dentelés verticalement.

DRONTHEIM (NORWÈGE).



Ce type a dû être refait, car nous remarquons que les derniers timbres reçus, présentent des différences résidant principalement dans les inscriptions d'un caractère moins grand. Il existe également des différences dans le dessin et dans le monogramme.

MOLDAVIE.

Nous avons reçu un timbre de 27 paras de la première émission, parfaitement oblitéré. L'incrédule M. J. P. ne contesterait même pas son authenticité en le voyant. Ce timbre est rose et le papier vergé. Il figurera dans la brochure du docteur Magnus sur les timbres de ce pays, qui doit paraître incessamment (voir page 88).

EAVIERE.

En émettant, le mois dernier, une valeur nouvelle de 7 krenzer bleu ciel vif, on a changé la couleur du 6 krenzer qui est bistre au lieu de bleu. Le 1 krenzer est maintenant vert-jaune.

INDES ANGLAISES.

Il existe avec le mot *service*, en petites lettres, un 4 annas vert, de la précédente émission, avec filagramme. Le mois dernier, en signalant les 8 pies et 1/2 anna, nous avons dit qu'ils avaient le mot *postage* en petites et grandes lettres noires. Nos lecteurs auront déjà rectifié notre erreur; nous avons voulu dire le mot : *service*, le mot *postage* n'ayant pas de raison d'être.

AUSTRALIE DU SUD.

Il nous est arrivé deux timbres 1 penny se tenant, percés en lignes en hauteur et piqués 14 1/2 en largeur; nous avons également reçu des 1 penny marqués, après coup, de deux lettres grasses G. P. et des 6 p. avec G. S. en rouge.

D'après le *Stamp Collector's Magazine* de juillet dernier ce sont des timbres distribués aux divers départements pour les employés. Il y a quarante initiales différentes, probablement pour chaque valeur, ce qui mettrait le nombre de timbres à 320! Qui est-ce qui aura le courage de les réunir?

FINLANDE.

Le 10 pen. nous vient en brun-rougeâtre sur papier lilas vergé. Le correspondant qui nous remet ce timbre nous affirme que ce n'est pas un timbre nouveau. Qu'est-ce alors?

HONGRIE.

Le mois prochain nous donnerons le fac-simile de nouveaux timbres, arrivés trop tard pour ce numéro. Jusque-là : Mystère.

Anciens timbres suisses.

Voici une question qui à première vue semble assez naïve, mais dont on appréciera toute la valeur :

Existe-t-il ou mieux a-t-il existé des timbres exclusivement réservés et émis par les cantons de Vaud et Neuchâtel? Parbleu! nous dira-t-on, ces timbres ne sont-ils pas dans tous les albums. Oui, plus ou moins authentiques. Mais ce n'est pas leur existence que nous venons contester aujourd'hui, c'est leur origine et ce, malgré l'unanimité de tous les catalogues, journaux, albums, etc., qui considèrent ces timbres comme spéciaux aux deux cantons. On connaît maintenant cette unanimité: Il est annoncé, par exemple, qu'il est émis à Tombouctou, des timbres sur lesquels on donne des renseignements particuliers; vite et sans s'inquiéter si la nouvelle est vraie, les publications avides de neuf reproduisent le *tartare*, quitte à invectiver plus tard leur confrère en donnant le change à l'opinion.

Ce que nous disons des timbres de Tombouctou est encore ici le cas. Nous avons annoncé le premier que les cantons de Vaud et Neuchâtel avaient émis des timbres. C'est une erreur que nous allons réparer les preuves en mains, ayant eu l'occasion d'acquérir une liasse de correspondances suisses des années 1844 à 1850 et toutes datées de Genève. Voici ce que nous trouvons :



Le canton de Genève a dû émettre au commencement de 1844, le 10 cent, type ci-contre, pour l'affranchissement des lettres pour tout le canton. Nous en avons un exemplaire utilisé le 10 mars 1844. Les correspondances de la ville

pour la ville payaient 5 centimes et dans ce cas on se servait d'un des deux timbres formant ensemble le 10 centimes.

Le 5 octobre 1845, nous trouvons sur une lettre le 5 cent *port cantonal* imprimé en noir sur vert pomme, avec chiffre 5 ramassé et tête un peu recourbée; néanmoins le public devait pouvoir utiliser encore le timbre précédent, puisqu'il nous apparaît sur une lettre du 21 janvier 1846, en un *port local* 5 centimes devenu le prix pour tout le canton; cette réduction avait amené la suppression du timbre de 10 centimes, en usage 18 mois, au plus, comme on le voit.

Une lettre du 6 janvier 1847 nous fait connaître que le timbre cantonal 5 centimes a un successeur. Le type et la nuance sont restés les mêmes, mais le chiffre 5 est plus allongé et la tête est droite et épaisse. Ce n'est que le 5 janvier 1849 que nous le voyons pour la première fois en vert foncé et nous le retrouvons encore en usage le 24 avril 1852, quoique remplacé depuis décembre 1849. On peut donc rencontrer des exemplaires avec les différentes griffes usitées depuis cette époque (1).

Jusqu'en novembre 1849, nous remarquons que tous les timbres de Genève, depuis leur origine, sont estampillés en rouge d'une griffe formant la croix, dont le centre est marqué de quatre boules également en croix. En novembre, même année, ces boules disparaissent et, sauf cette modification, l'oblitération reste la même. Elle sert à annuler les nouveaux timbres, considérés comme étant de Vaud, parus peut-être en novembre, mais certainement en décembre 1849.

Le premier de ces timbres que nous rencontrons est un 4 centimes. Il est employé le 2 décembre 1849; la lettre est taxée 3 centimes: affranchissement insuffisant sans doute. Le 31 décembre le même expéditeur affranchit encore sa lettre avec 4 centimes: la lettre subit la même surtaxe. Cependant une lettre partant du même point et pour la même destination, affranchie le 5 janvier 1850 de la même façon, arrive franco, tandis qu'une autre lettre faisant un semblable parcours le 4 mars, est munie du timbre de 5 centimes. Que faut-il en conclure; qu'on payait seulement 4 centimes depuis

(1) Nous n'avons malheureusement pas rencontré un seul 5 cent sur papier blanc, mais il est hors de doute pour nous qu'il ait été en usage.

janvier à mars, puis 5 centimes? Nous le pensons pas.

Nous croyons que les lettres de la ville pour la ville et ses faubourgs étaient taxées 4 centimes et 5 pour le canton; que la lettre parvenue franco pour 4 centimes est le fait d'une erreur qui a dû se présenter souvent, par suite de la similitude complète des deux timbres.

En avril 1850, il nous arrive pour la première fois un timbre *poste locale*, 2 1/2 rap., destiné à l'affranchissement des lettres pour la ville et sa banlieue, émission qui vient expliquer la rareté du soi-disant timbre de Vaud, 4 centimes, qu'il remplace probablement par suite d'une diminution de la taxe locale. En effet, à partir de ce moment, nous ne voyons plus de 4 centimes sauf sur une lettre du 30 avril 1850 qui en porte deux, pour l'affranchissement d'une lettre simple dont le prix n'était que de 5 centimes. L'expéditeur ne pouvant employer ses deux timbres sans y perdre, au lieu de les réserver à deux affranchissements locaux, se sera décidé pour un port cantonal: la perte étant toujours de 3 centimes.

Le 5 centimes reste en faveur jusqu'à la décision du département des postes du 4 septembre 1850 qui prescrit la création de deux timbres dont l'émission était fixée au 1^{er} octobre: 5 rap. noir sur bleu (Rayon 1); 10 rap. noir sur jaune (Rayon 11). Quoique supprimé par cette émission, le 5 centimes, dit de Vaud, continue à être admis à l'affranchissement et nous en retrouvons sur des lettres 9 août 1852. On peut donc en rencontrer avec les différentes marques d'oblitérations créées depuis son remplacement.

En janvier 1851, nous voyons que les timbres sont annulés d'une grille en losange et en août même année, d'un losange formé de petites lignes horizontales rapprochées. C'est avec l'apparition de cette griffe que nous voyons le premier timbre 5 centimes, soi-disant de Neuchâtel, sur une lettre datée du 11 août 1851. Il disparaît complètement pour nous après le 21 février 1852, en ayant toujours été oblitéré de la griffe en losange aux lignes horizontales. Primitivement il était imprimé sur papier blanc; plus tard sur papier blanc jaunâtre.

Nous avons trouvé des lettres expédiées de Genève, par une seule et même personne, portant au commencement de septembre et d'octobre 1851 des

timbres 5 centimes dits de Neuchâtel; fin août et 15 septembre des 5 rap. noir sur bleu, pour une même localité, ce qui prouve surabondamment que les deux timbres vivaient côte à côte. Ajoutons à cela le 5 centimes dit de Vaud admis encore à la circulation et nous aurons trois timbres de 5 centimes, sans compter celui émis en janvier 1852, époque à laquelle ils étaient donc quatre, tous bien portants.

On émit le 1^{er} janvier 1852, date qui peut être considérée comme celle de la suppression du « Neuchâtel », les timbres ci après, en conservant le 10 rap. noir sur jaune, représentant les rappen en monnaie nouvelle :

5 rap. bleu sur blanc.
15 — rose — —
15 cent — — —

Ce dernier timbre pour les cantons français.

Nous ne nous sommes jamais expliqué pourquoi une émission de 5 et 10 centimes n'avait pas eu lieu conjointement avec ce 15 cent., à l'usage des cantons français.

Il résulte des faits que nous venons de produire qu'il n'a jamais été créé de timbres par les cantons de Vaud et Neuchâtel : ces timbres doivent avoir été émis, pensons-nous, par l'administration fédérale. M. N. Rondot, dans le *Magasin Pittoresque*, affirme que les 4 et 5 cent dits de Vaud ont été employés à Lausanne et dans tout le canton et qu'il est certain que le soi-disant Neuchâtel a été utilisé dans ce canton. L'usage de ces timbres ne se serait-il pas borné aux seuls cantons français, savoir : *Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud* et le *Jura Bernois* ; nous sommes assez porté à le croire puisqu'il ne nous a pas encore été représenté de ces timbres ayant des marques d'oblitération semblables, par exemple, à celles employées dans le canton de Zurich. Leur rareté vient encore appuyer notre supposition.

Il faut donc, selon nous, classer les timbres fédéraux comme suit :

ADMINISTRATION FÉDÉRALE.

Novembre ou décembre 1849.

Timbre oblong, aux armoiries de Suisse dans un cor de poste.

4 centimes (supprimé en avril 1850).
5 — (— octobre 1850).

Avril 1850.

Timbre rectangulaire ayant les mêmes armoiries que les précédents, mais surmontées d'un cor de poste.

2 1/2 rap. poste locale	} supprimés janvier 1852.
2 1/2 — ors post	

Ce dernier pour les cantons allemands.

Octobre 1850 — *Même type.*

Rayon 1	5 rap.	noir sur bleu.
— 11	10 —	— jaune.

août 1851.

Timbre rectangulaire aux armoiries de Suisse, sans cor de poste.

5 centimes (supprimé janvier 1852).

1^{er} janvier 1852.

Timbre rectangulaire aux armoiries de Suisse surmontées d'un cor de poste.

5 rap.	bleu sur blanc.
15 —	rose —
15 cent.	— —

Ce nouveau classement, supprime, bien entendu, les timbres considérés comme appartenant aux deux cantons de Vaud et Neuchâtel.

Les autres timbres fédéraux sont suffisamment connus et bien classés ; nous les passons sous silence.

À propos des timbres de Genève.

Il a souvent été question des timbres de Genève. Selon les uns, le timbre adhésif de 5 cent. sur papier blanc n'aurait jamais été en vigueur, mais bien l'enveloppe ; d'autres croient le contraire. Il y en a qui prétendent aussi que les enveloppes ont été réimprimées. De ce nombre est M. J. P., un peu l'oracle, dit-on, des principaux philatélistes anglais fixant leur opinion d'après la sienne. Eh bien, pour qu'il soit aussi affirmatif, il faut que M. J. P. ait certaines preuves irréfutables. Qu'il nous les donne et la question des timbres de Genève se trouvera éclaircie entièrement, la lettre suivante prouvant l'existence du timbre adhésif sans donner cependant la date d'émission.

Genève, le 14 septembre 1868.

Monsieur,

Le seul but de ces lignes est de vous communiquer un fait qui portera décision à une controverse souvent débattue en fait de timbres anciens suisses, savoir : S'il

existait deux timbres distincts de Genève, une enveloppe et un timbre adhésif imprimés en vert sur papier blanc.

Beaucoup de personnes ont cru qu'il n'avait existé que le timbre d'enveloppe que l'on coupait quelquefois pour l'apposer sur d'autres lettres. Je viens vous dire que ces deux timbres ont bien existé distinctement; car je viens d'être mis en possession de trois timbres neufs de Genève, imprimés sur papier blanc, ayant une gomme fendillée peu suspecte (1).

Veuillez faire usage de ce renseignement et agréer, etc.

J. C.

A PROPOS DES ENVELOPPES RÉIMPRIMÉES DE PRUSSE.

M. Magnus nous a déjà appris de quelle façon l'on peut reconnaître les anciennes enveloppes à effigie de Prusse, 1, 2, 3 sgr., des réimpressions mêmes valeurs, lorsqu'elles ont été conservées entières. Les nuances bleu outremer et orange vif sont les indices d'une réimpression des 2 et 3 sgr.; une enveloppe de grand format 1 sgr. nous donne la certitude que nous avons une enveloppe primitive, les réimpressions n'existant qu'en format moyen; une dernière remarque du docteur, c'est que les réimpressions ont le revers de la patte gommé à peu près sur toute la longueur contrairement aux anciennes enveloppes qui ne l'ont que sur un espace d'un ou deux centimètres.

Toutes ces indications sont fort justes et rendent presque impossible le moyen de se tromper, tant que les timbres n'ont pas été séparés de leurs enveloppes. Mais une fois la séparation faite, c'est là le hic. Nous parlons pour le 1 sgr. seulement, car pour les 2 et 3 sgr., ainsi que nous l'avons dit plus haut, leurs nuances indiquent suffisamment ce qu'elles sont.

Nous venons de faire une petite remarque qui dissipera, pensons-nous, tous doutes à l'avenir en permettant de reconnaître les anciens timbres à première vue. On a dû voir comme nous que l'effigie portait à relief sur la tranche du cou le nom du graveur, *Schilling*. Aux timbres réimprimés 1 sgr., ce nom est tout à fait invisible ou très-peu apparent dans de rares circonstances; le relief aussi est moins prononcé. L'enveloppe non réimprimée, au contraire, possède tous les détails de la gravure et a généralement le nom du graveur très-bien

(1) Ces timbres nous ont été communiqués et ont été reconnus bons par les principaux amateurs. N. d. I. R.

marqué; nous ajouterons cependant que la nuance rose vif, employée en dernier lieu et qui est celle de la réimpression, a le relief du nom et de la gravure moins marqués qu'aux enveloppes émises antérieurement.

Nous terminons en disant que le nom *Schilling* est parfois suivi des chiffres 1, 2 ou 3, rarement aux enveloppes avec inscriptions, presque toujours à celles avec fils de soie dont nous n'avons rencontré que le 1 sgr. sans chiffre.

Vient de paraître :
8^e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ.

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal
LE TIMBRE-POSTE
moyennant 1 franc 20 centimes.

Nous venons d'apporter quelques améliorations et changements dans la publication de notre Album. La 8^e édition que nous mettons en vente, à dater de ce jour, a le texte français et anglais. Notre livre s'adresse conséquemment au public des deux pays.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 536 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr. 10 »
— — — tranches dorées 1 — . . .	» 11 »
— — — — 2 — . . .	» 11 50
Maroquin plein, toutes nuances 2 — . . .	» 14 »
— — — Lavalrière et rouge 2 — . . .	» 16 »
— — — Intercalés de feuilles blanches à chaque pays; tranches dorées, 2 fermoirs . . .	» 22 »
Albums en feuilles ou brochés.	» 8 »

Port à la charge de l'acheteur.

Pour paraître incessamment :

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES
avec texte français, anglais, italien et espagnol.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

PAR LE

DOCTEUR MAGNUS

2^e ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Illustrée de 30 gravures sur bois

1 joli volume in-12.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggenhoudt, 42, rue d'Isabelle



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 15 JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

<p>Abonnement par année : BELGIQUE 3-00 HOLLANDE, LUXEMBOURG, SUISSE 3-30 ALLEMAGNE et FRANCE 4-00 ESPAGNE et ITALIE 4-00 ANGLETERRE et PORTUGAL 4-20</p>	<p>BUREAU : GALERIE BORTIER, 7, A BRUXELLES. Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées. 40 centimes le numéro</p>	<p>Abonnement par année : BUENOS-AIRES, CANADA, ÉTATS PONTIPICAUX, EGYPTE, GRÈCE, MALTE, SUÈDE et TURQUIE 5-00 BRÉSIL et COLONIES ANGLAISES 5-40 RUSSIE 3-40</p>
---	---	--

Les abonnements pris au bureau du journal, ont seuls droit au magnifique ouvrage : *Les Timbres-Poste illustrés*, volume in-12 contenant 623 types pour 5 francs, ou le même ouvrage in-8°, avec gravures sur chine, 12 fr.

Chronique.

NOUVELLE-GRENADE.



Ce pays ne va pas mal. La chronique au reste ne s'en plaint pas. N'est-elle pas presque certaine de faire mensuellement ses frais, soit en annonçant une modification de nuance ou un changement de type. L'inconstance aidant encore un peu, il faudra l'un de ces jours un album spécial pour y réunir tous les timbres qui ont été successivement émis jusqu'ici.

Nous avons aujourd'hui un nouveau 10 centavos précurseur d'une nouvelle série de timbres. Il est aux armoiries de la République; la banderole porte l'inscription *libertad y orden* (liberté et ordre); sur celle que tient l'aigle nous croyons y lire, le mot : *Orden*; au-dessus de l'aigle on voit neuf étoiles. La

valeur est désignée en chiffres de chaque côté; en lettres, en dessous, dans l'ovale et dans les angles elle est répétée en chiffres romains: Il y en a donc pour tous les goûts.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier blanc uni sans filagramme et non dentelé.

10 centavos lilas.

Il y a encore un 2 1/2 centavos bleu sur lequel on n'a pu nous donner que des renseignements vagues. Nous y reviendrons plus tard quand nous en aurons de certains.

TURQUIE.

On nous transmet des chiffres-taxe, nuance nouvelle, avec les inscriptions supplémentaires en brun-rougeâtre au lieu de noir et bordure de même nuance. Cette innovation est déjà connue par son application au timbre de 1 sh. des îles Vierges. Les inscriptions qui nous paraissent les mêmes, occupent un plus grand espace sur le timbre :

1 plâtre bistre jaunâtre pâte.
2 — — — — —

L'impression est restée la même, sur papier blanc ; le piquage n'a pas subi de changement. C'est à cause d'un vol de timbres assez important, qu'on attribue, dit-on, ces modifications devant être conséquemment générales. Nous ne signalons que ce que nous avons vu.

CEYLAN.



La belle série des enveloppes vient de s'enrichir d'une nouvelle valeur : 10 pence. Le type nous a été communiqué ainsi que celui de la Nouvelle-Grenade et de l'Australie du Sud par Monsieur Mahé, à qui reviennent conséquemment tous les hon-

neurs de cette découverte. Le nouveau timbre a comme toutes les autres valeurs, l'effigie de Victoria tournée vers la gauche dans un ovale ; en haut : *Ceylon* ; en bas : *Postage ten pence*. Il est imprimé à droite sur papier mince, légèrement azuré.

10 pence vermillon pâte

Cette enveloppe, d'une dimension nouvelle, mesure 132 × 75 millimètres ; la patte porte le nouveau fleuron n° 3 ; nous avons déjà les deux premiers dessins pour chacune des autres valeurs connues.



Une deuxième enveloppe de même format et sur même papier, valeur 6 pence, porte à la patte le fleuron n° 4. C'est la nouvelle dimension probablement adoptée pour toutes les valeurs.

SAXE.

Voilà que la Compagnie de Dresde fait paraître tous ses timbres d'enveloppes sur papier jaune, en maintenant, bien entendu, ceux sur papier blanc.

Il doit y avoir sans doute bien des amateurs de cette nuance à Dresde. Mais la Compagnie sait s'imposer des sacrifices pour plaire au public.

VICTORIA.

Le 2 pence avec couronne en filagramme est mauve vif.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Un exemplaire du 1/2 réal rose 1^{re} émission, porteur de l'oblitération : 8 septembre 1868, a été vu par M. Mahé, qui prétend que cette griffe indique suffisamment que le timbre est remis en service.

Nous ne partageons pas cet avis : avant l'émission des timbres belges actuels, nous avons reçu plus d'une lettre affranchie au moyen des timbres de la première émission ; de même, pour certain pays de l'Allemagne, avant l'adoption du type actuel. Un de nos correspondants de Stuttgart, qui est un peu celui de M. Mahé, nous envoie encore régulièrement ses lettres dans des enveloppes de la première émission sur papier blanc. Est-ce à dire que ces timbres ont été remis en service ? Non, cela prouve simplement que le type, quoique remplacé, est admis à la circulation. Jadis, M. Albert ou Mahé — les deux ne font qu'un, au reste — trouvait drôle de voir reparaître un timbre après sa suppression, lorsque nous annoncions le fait ; aujourd'hui, cela est très-naturel, la nouvelle vient de Clichy : on ne parle plus du polichinelle des Champs-Élysées.

Il est fort possible, nous ne le contestons pas, que le 1/2 réal rose ait repris du service, mais ce n'est pas ce timbre isolé, arrivé par hasard, qui puisse donner une affirmation aussi positive que celle que nous lisons dans *le Timbrophile*

On appelle ces sortes de nouvelles *Cosas d'España*, choses d'Espagne, c'est-à-dire, douteuses.

AUSTRALIE DU SUD.



Les 4 pence et 1 sh. annoncés dans notre n° 52 étaient bien les avant-coureurs d'une émission nouvelle.

Voici le successeur du 2 pence ayant quelque similitude avec le nouveau type 4 pence, dont il a l'effigie plus petite ainsi que les inscriptions ; le champ au lieu d'être uni, est ligné horizontalement. L'impression est sur papier blanc portant le filagramme ci-haut ; le timbre est percé.

2 pence vermillon

LUXEMBOURG.

Les 10 centimes percés en couleur au lieu d'être lilas-ardoise sont lilas rougeâtre.

WURTEMBERG.

Le *Timbrophile* parle d'un 3 kr. imprimé accidentellement en lilas et qui n'aurait vécu qu'un seul jour. Voilà un accident qui arrive bien à propos, au moment où ce type va disparaître, pour faire bénéficier les employés de la poste de Stuttgart. Ces Messieurs auraient bien pu cependant se dispenser d'essayer de nous faire avaler cette couleur, après nous avoir inondé de leurs... *essais*, or, argent, bronze et couleurs multicolores sur papiers blanc et couleurs de toutes les épaisseurs possibles et sur cartons variés. Mais on s'est probablement tenu ce raisonnement :

Nos essais ne mordent plus, ils n'ont pas l'heur de plaire à tout le monde; de plus on s'en méfie. Nous ne pouvons plus employer le moyen si usé d'une trouvaille faite au fond du tiroir d'un banquier, notaire ou avoué, quoiqu'un péché d'avoué soit à moitié pardonné; il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'utiliser ce peu de lilas qui nous reste pour en faire une impression accidentelle : les impressions accidentelles étant fort goûtées. Le 3 kreuzer a donc paru en lilas, mais avant son remplacement, pour détourner tout soupçon; après, personne n'y aurait eu foi.

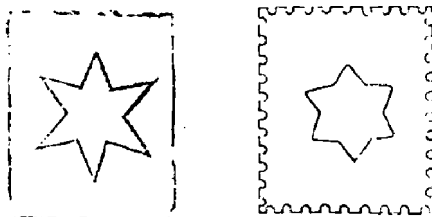
Dans quelque temps on reparlera de ce malheureux accident. On apprendra que tout ce qu'il restait a été brûlé, aussitôt l'erreur reconnue; que cependant un employé bien inspiré s'en est réservé quelques rares exemplaires dont une partie malheureusement a été donnée à des amis exigeants; viendront les prétentions de ces amis. On répétera cette chanson à chaque marchand qui la répéteront de bonne foi à leurs clients et l'impression accidentelle aura rempli la sacoche de ces Messieurs.

Voilà déjà M. Mahé qui annonce ce timbre comme une des raretés rarissimes de la collection. Nous, dont l'avis n'est pas précisément le même nous l'appellerons sans détour : Carotte.

L'émission du nouveau timbre 1 kreuzer a eu lieu le 27 novembre dernier. Nous remarquons que le deuxième ovale a les mots *post frei marke* en caractères romains, au lieu de gothiques, comme le portait notre fac-simile du mois dernier. Nous l'avons donné d'après la photographie du timbre soumis avant sa modification.

Comme nous l'avons annoncé, les timbres ont le papier blanc et sont percés : 1 kreuzer v. rt.-jaune.

QUEENSLAND.



On connaît les timbres à filagramme étoile. C'est une étoile bien faite avec rayons minces et effilés, un peu plus petite que le modèle n° 1. Aujourd'hui il nous vient des 2 pence avec étoiles tronquées, comme le fac-simile n° 2; d'autres, en minorité, un peu mieux faites. C'est évidemment à une nouvelle toile métallique que nous sommes redevables de ces variétés. Mais il est aussi de ces timbres portant, outre les étoiles, des lignes dont on ne définit pas toujours bien la forme, traversant parfois les étoiles et décrivant des courbes sur le bord du timbre. Nous avons été longtemps avant de pouvoir reconstituer ce que nous avons cru un dessin nouveau: c'est l'inscription *Queensland Postage* qui entoure la feuille et dont les fragments de lettres à traits simples pourraient dérouter d'autres que nous, si nous ne prévenions nos lecteurs.

ESPAGNE.

On n'est pas sans inquiétude du côté de l'Espagne, dans le camp des timbrophiles. Les Galimar avaient appris avec un mélange de satisfaction et de plaisir, la destruction des bustes de la reine et de tous les ornements royaux qui rappelaient la monarchie, comptant bien que le gouvernement provisoire ne faillirait pas à ses devoirs en émettant des timbres, ne fut-ce que pour marquer son passage aux affaires. Hélas! leur attente a été trompée. Le seul changement survenu au delà des Pyrénées, c'est le 19 cuartos qui l'a subi dans sa nuance. L'impression est restée la même, sur papier blanc, le piquage 14 est maintenu.

19 cuartos brun.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le *Timbrophile* signale qu'un de ses correspondants possède un timbre de 1 sh. violet, filagramme 12, piqué 13. Une question à ce propos: Ce timbre a-t-il passé sous l'orbite de M. Mahé?

RUSSIE.

Les timbres ont un filagramme que nous reproduirons le mois prochain.

HONGRIE.

Les fiers Magyars ont voulu avoir des timbres particuliers : ils les ont obtenus. Un timbre-poste, disent-ils, ça vous pose de suite dans l'opinion et puis ça donne un petit cachet d'indépendance. C'est ma foi vrai. Pour le moment, il n'y a que deux timbres servant pour les journaux. Est-ce comme affranchissement, est-ce comme taxe ? voilà bientôt trois mois que nous le demandons en vain.

Ils sont tous deux aux armoiries nationales, avec valeur au centre du timbre. Le 1 kr. a ces armoiries dans la partie supérieure du cercle ; le 2 kr. dans la partie inférieure. On lit à tous deux l'inscription abrégée circulaire suivante : *Magy. Kir. hírtlap bélyey* ou *Magyar Királyi hírtlap bélyey*, ce qui veut dire : *Timbre royal hongrois de journaux*. La traduction littérale est : *Hongrois royal de journaux timbre* ; sur les banderoles du 1 kr. est la valeur en toutes lettres : *Egy krajczar*, un kreuzer.

L'impression de ces timbres est couleur sur papier blanc uni sans filagramme ; ils sont non-dentelés.

- 1 kreuzer bleu terne.
2 " bistre.

HAMBOURG.

Il est venu des 2 1/2 sch. (1^{er} type) imprimés sur papier uni. Proviennent-ils d'un tirage accidentel ? Nous ne le pensons pas. Est-ce une réimpression ? C'est peu probable. Ont-ils été retrouvés, comme on nous l'affirme, dans les papiers du directeur des Postes, à qui ces timbres auraient été soumis ? Cette version nous paraît admissible. Ils y en a deux nuances : non-dentelés et piqués 13 1/2.

- 2 1/2 sch. vert foncé.
2 1/2 " vert jaune.

On a trouvé dans la réserve, des enveloppes 3 sch. avec armoiries en filagramme. Elles n'ont pas été émises, les enveloppes sans filagramme n'étant pas épuisées. L'inscription qui coupe l'angle droit supérieur porte le mot *schilling* sans E final contrairement à l'émission précédente qui a *schillinge* :

- 3 schilling gris-bleu.
3 " bleu pâle.



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il nous est venu quelques enveloppes imprimées sur papier paille très-pâle et qu'on prendrait pour blanc à la lumière. Nous pensons que cette nouvelle teinte de papier sera utilisée pour toutes les valeurs. Nous n'avons reçu que les deux suivantes :

- 2 cents noir (U. S. Post.).
3 " rose (gros chiffre).

Cette dernière valeur, sur papier blanc, était d'une nuance plus violacée.

3 cents, rose-violacé (gros chiffre).

Le 12 cents brun rougeâtre diffère également aujourd'hui : il a pris la nuance du 3 cents brun-jaune pâle.

12 cents brun-jaune pâle.

GRANDE BRETAGNE.



Le timbre télégraphe 4 sh. de la Compagnie *United Kingdom Electric Company*, est imprimé maintenant en lilas sur azur au lieu de violet sur blanc.

4 shilling lilas.

M. Magnus nous a soumis l'ancien type ci-contre resté inconnu et appartenant à la *London District Telegraph Compny*. L'impression est noir sur papier glacé couleur uni et piqué.

6 pence vermillon.

Nous pensons qu'il doit exister un 3 pence, comme pour le type actuel.

Les timbres de la Compagnie du chemin de fer : *Great Northern Railway* nous sont parvenus en quatre valeurs :

- 1/2 penny vermillon.
1 " violet.
1 1/2 " brun violet.
2 " bleu.

Nous en donnerons le type le mois prochain.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avons obtenu quelques timbres chemin de fer en ployés pour imprimés et paquets, nous écrit-on. Il y en a quatre valeurs, toutes d'un même type :

- 2 pence bleu et noir.
3 " " "
4 " " "
5 " " "

Au milieu d'un rectangle de 55^{mm} de largeur sur 51 de hauteur, on voit les lettres ornées C. T. R. (Cape Town Railway) sur fond guilloché bleu; ces lettres sont traversées par l'inscription de la valeur en toutes lettres, en caractères noirs de fantaisie; au-dessus et en-dessous de la valeur, les mots suivants, en lettres noires, forment le cercle : *Cape Town Railway, prepaid parcel*; dans les angles, un petit fleuron. Le papier est blanc uni sans filagramme; les timbres non-dentelés.

DANEMARK.

La Compagnie de chemin de fer Jutland-Fionie a émis un timbre pour l'affranchissement de ses paquets. Le type représente un chiffre dans un cercle à lignes verticales; autour, l'inscription: *For pakker indtil 10 punds vaegt* (Pour paquets pesant jusque dix livres); en dehors du cercle, dans les angles, la valeur en chiffres; en bas : *Jernbaner* (chemin de fer); en haut : *De jydsk fynske* (de Jutland-Fionie).

Les timbres ont été imprimés d'abord sur papier blanc uni sans filagramme et non dentelés :

8 skilling rouge pâle

Puis avec filagramme J. F. J., toujours non-dentelés :

8 skilling rouge-brun.

—◆—
Anciens timbres suisses.

2^e ARTICLE.

Un incrédule qui ne veut pas qu'on le dise et encore moins qu'on le nomme, nous fait parvenir les lignes suivantes que nous relevons d'une de nos correspondances. La remarque est assez originale; c'est ce qui nous engage à la transcrire :

« Vous avez publié le mois dernier un article sur les anciens timbres suisses. Il contient des renseignements inédits, mais qui demandent d'être confirmés. D'après vos conclusions, il n'y aurait que les cantons de Bâle, Genève et Zurich qui auraient émis des timbres-poste; les autres, y compris probablement le soi-disant *Winterthur*, seraient des timbres fédéraux. Vos conclusions peuvent être vraies, mais nous pensons qu'il n'est pas impossible non plus que les cantons de Vaud et Neuchâtel aient permis l'emploi de leurs timbres au canton de Genève : c'est un point à élucider. »

On voudrait voir nos renseignements confirmés, pourquoi? N'est-ce pas assez de savoir que nous

avons pris une quantité de timbres de « Vaud » et « Neuchâtel » sur des lettres — que nous tenons à la disposition des incrédules — ayant circulé régulièrement pendant l'espace de plus d'une année et à des époques que nous avons spécifiées? Donc, le fait n'étant plus discutable, ces timbres ne sauraient être encore considérés comme étant exclusivement des cantons de Vaud et Neuchâtel. Quant à supposer que leur emploi à Genève provient d'une complaisance, c'est là une idée originale de notre correspondant : un Etat ou un canton ne permettra jamais à d'autres, l'emploi de ses timbres. Il n'en est, au reste, pas d'exemple. Se figure-t-on le canton de Genève qui se dit : « Voilà bientôt cinq ans que nous employons le même timbre, cela devient fastidieux. Il y a là notre voisin de Vaud qui possède des timbres qui feraient parfaitement notre affaire. Si nous lui en demandions? » Le voisin qui est bon enfant se trouve très-flatté de la demande et y accède volontiers. Un beau jour le capricieux canton de Genève, rassasié de Vaud qu'il a mangé toute l'année 1850 et mécontent du 5 rap, timbre fédéral, qu'on lui a donné, veut absolument se payer un petit dessert : il lui faut du Neuchâtel. Et le Neuchâtel est accordé comme le Vaud : on en use pendant six mois, puis on le laisse. Est-ce admissible? Non, mille fois non.

Un autre correspondant nous a remis mieux que les observations qu'on vient de lire :

1^o Une lettre de Genève affranchie au moyen d'un timbre cantonal 5 cent. vert pomme, chiffre ramassé, portant la date 5 juillet 1845. La lettre la plus ancienne que nous avons eue était : 5 octobre 1845.

2^o Un timbre 5 rap. bleu sur blanc, rayon 1, oblitéré, 19 novembre 1851. On avait cru généralement que l'émission datait du 1^{er} janvier 1852.

Enfin, un troisième correspondant suisse nous écrit ceci :

« Vous avez parfaitement étudié la question de nos anciens timbres le mois dernier et je ne doute pas que votre opinion soit la bonne.

» Quelques collectionneurs suisses étaient certains ou à peu près de la première partie de ladite question, c'est-à-dire que les timbres appelés de Neuchâtel et de Vaud n'ont jamais été émis pour le service exclusif de ces deux cantons. Malheureusement, quoique sûrs de leur opinion, ils n'avaient

pas jugé l'émettre sans avoir des preuves plus convaincantes que celles qu'ils possédaient. De là le retard apporté à combattre une erreur si évidente et si généralement admise.

» Il reste à savoir maintenant dans quels cantons ces trois timbres étaient en usage. Celui de Genève est en première ligne, car vous possédez comme moi des lettres de cette ville affranchies avec des timbres oblongs. Mais êtes-vous certain qu'ils aient circulé dans les autres cantons? Il est probable, très-probable même qu'ils n'ont pas été émis pour Genève seulement, la croix fédérale est là pour nous le dire; cependant, il est un fait qui me frappe singulièrement: c'est que la totalité des timbres qui est venue en ma possession, provient *exclusivement* de cette ville, tandis que les cantons de Vaud et Neuchâtel ne m'ont fourni que des 2 1/2 rap. *orts post* et des 2 1/2 rap. *poste locale*, jamais des *poste locale* 4 et 5 centimes. Je me réserve, au reste, de revenir sur cette question.

» Il est pour moi hors de doute que le type Genève vert sur blanc a été en circulation comme timbre mobile; malheureusement, je n'en possède pas en ce moment, si ce n'est des timbres d'enveloppes coupés et oblitérés.

» Pour votre gouverne aucun des timbres de ce canton, pas plus que les enveloppes genevoises, n'a été réimprimé. Je tiens de bonne source que les pierres ont été brisées après le retrait.

» Je possède un 5 cent. (gros chiffre 5) de Genève, imprimé en noir sur papier blanc, parfaitement authentique, comme vous verrez. »

» J'ai un « Neuchâtel » oblitéré par extraordinaire des lettres PD.

» Les rayon III 15 cent^s étaient destinés, dites-vous, aux cantons français. J'ai cependant plusieurs lettres adressées de Bâle à Genève en 1852, affranchies avec ces timbres, et Bâle est un canton allemand. »

» Il importe de distinguer deux types 6 rap de Zurich. Dans l'un les deux mots *Cantonal-Taxe* sont reliés par un trait d'union qui touche les lettres L et T; dans l'autre, la distance entre les deux lettres est plus grande et le trait d'union ne les touche pas. Il y a encore des Zurich sur papier uni, c'est-à-dire sans les raies roses. En voici un 6 rap qu'on ne suspectera pas (1). »

(1) Effectivement le timbre est authentique. N. d. I. R.

La question des anciens timbres suisses demande encore, comme on le voit, d'être éclaircie. Nous avons l'espoir qu'elle le sera. Plusieurs correspondants de ce pays nous ont promis de s'occuper à nous compléter les renseignements et nous remettre tout timbre à date qu'ils rencontreraient. Que chacun veuille en faire autant: La question sera bientôt élucidée. Nous ferons connaître aussitôt que nous le pourrons le résultat des recherches qui intéressent tout le monde.

LES TIMBRES-TÉLÉGRAPHE RUSSES.

La date d'émission des timbres-télégraphe russes nous est inconnue. L'administration à laquelle nous nous sommes adressé pour la connaître, nous répond avec l'amabilité qui caractérise sa nation, qu'elle a bien autre chose à faire qu'à s'occuper de pareilles sornettes. Devant tant de complaisance, nous nous sommes incliné en faisant trois fois la révérence et le salut respectueux. Quoi qu'il en soit, l'introduction de ces timbres ne doit pas être antérieure à l'année 1866, croyons-nous. Il y en a de deux espèces: timbre adhésif de 20 kop; feuille pour télégrammes de 40 kop. Une modification dans la taxe a réduit plus tard de moitié leur valeur à tous deux. Sur le premier on a appliqué une surcharge en rouge: 10 k; sur le deuxième un timbre ovale oblong, même nuance, ayant en russe: *valeur 20 kop*. Nous avons déjà reproduit le timbre dans notre n° 62; quant à la feuille pour télégrammes, elle est entourée d'un encadrement guilloché rose, sur lequel on lit à gauche et à droite; 40 kop. 40; en haut: *Ville de Saint-Petersbourg*; en bas: *Compagnie des télégraphes*; au milieu de la partie supérieure, le même écu que sur les timbres adhésifs; à gauche de cet écu: *ordonnance.....*; à droite: *du 22 mai 1866.....*; sous l'écu: *télégramme n°.....*; tout au bas de la feuille: *avis*; à gauche: *remis à la station n° C..... Le télégraphiste*; à droite: *expédié à la station n°..... Le télégraphiste.....*

Au revers se trouvent des inscriptions réglementaires imprimées en noir. Le papier est blanc ayant en filigranne une aigle au-dessus en en-dessous de laquelle des lettres russes.

D'après nos informations il n'existerait pas d'autres timbres.

L'administration se sert pour fermer les enve-

lottes contenant des dépêches à remettre à domicile, d'une espèce de timbre rond aux armoiries qui lui sert de cachet et qu'on a présenté jusqu'ici aux collectionneurs comme timbre-télégraphe affranchissant, de Russie et de Finlande. Nous en connaissons avec deux inscriptions différentes écrites en russe. L'un a : *Télégraphe, station principale*; l'autre : *télégraphe de Varsovie*. C'est ce dernier, qui a l'inscription plus courte que le précédent, qu'on a considéré comme étant de Finlande. Il en existe plusieurs variétés de chacun d'eux.

En Pologne on ne se sert pas encore de timbres télégraphes, mais l'administration délivre des imprimés, sans valeur, pour télégrammes.

TIMBRES DE JOURNAUX.

(London and Nord Western Railway.)

En recherchant les timbres de cette Compagnie, nous avons obtenu copie de la circulaire par laquelle ladite Compagnie annonce qu'elle adopte l'emploi de timbres pour l'affranchissement des imprimés qui lui sont confiés. Voici cette circulaire, qui n'est pas sans intérêt; elle est datée 1^{er} décembre 1865 :

A partir du 1^{er} janvier 1866, en remplacement du présent système d'abonnement actuel, pour l'envoi de petits paquets et de journaux par la ligne de Londres et Nord-Ouest, il sera pris de nouveaux arrangements pour le transport de journaux et autres publications périodiques, paraissant au moins une fois par semaine, d'une station à une autre sur ladite ligne quelque soit la distance, à raison de un demi penny par exemplaire, payé d'avance au moyen des timbres spéciaux de la Compagnie et qui devront être collés sur chaque journal ou publication.

Ces timbres sont vendus dans les bureaux de la Compagnie à Londres, Brimingham, Liverpool, Manchester, Lancaster, Chester et Shrewsburg, par feuilles entières contenant 60 timbres et aux prix suivants :

60 timbres, (1 journal)	L. 0.2.6
60 — (2 journaux)	0.5
60 — (3 —)	0.7.6
60 — (4 —)	0.10

La Compagnie ne se charge ni de prendre à domicile les journaux ou publications pour le départ, ni de les distribuer à l'arrivée. Elle n'entend encourir aucune responsabilité en cas de retard.

Chaque paquet ne devra contenir que des journaux ou ouvrages périodiques comme il est dit ci-dessus; ces paquets seront sous bande afin que la Compagnie puisse s'assurer du contenu. Lorsqu'un paquet aura été insuffisamment affranchi, l'envoi en sera retardé d'un train et payera une surtaxe double de l'affranchissement manquant.

Le susdit arrangement ne changera rien aux contrats maintenant en existence pour le transport en gros des journaux, ni à ceux pour le transport de simples journaux adressés en dehors des limites du « London and Nord-Western railway » moyennant le paiement annuel d'une guinée, par exemplaire.

Voici maintenant la description des timbres dont il est question plus haut :

Composition typographique entourée de deux filets. En haut : *for ONE, TWO, THREE ou FOUR newspapers, Carried at Owner's Risk*, c'est-à-dire pour un, deux, trois ou quatre journaux (selon le timbre) transporté aux risques du propriétaire; plus bas en demi-cercle : *London and North-Western railway*, chemin de fer Londres et Nord-Ouest; en dessous, un avis sur six lignes.

Le timbre est traversé au milieu, dans la hauteur, d'une ou plusieurs lignes rouges de 4 m/m suivant la valeur. Il y a comme on sait, quatre timbres différents :

One newspaper ou	1/2 penny.
Two — —	1
Three — —	1 1/2
Four — —	2

Ces timbres sont imprimés en noir sur papier jaune sans filigranne et percés.

On avait pensé avec assez de raison que les lignes rouges verticales étaient une marque d'annulation; il paraît qu'elles servent au contraire à indiquer et la valeur du timbre (chaque ligne représentant 1/2 penny) et le nombre de journaux que peut affranchir le timbre.

La bergère au berger.

Diverses circonstances ne nous ont pas permis de répondre au *Timbrophile*. Ne voulant pas perpétuer la discussion, nous bornerons notre réponse aux observations suivantes, libre à M. Mahé de croire ses arguments irrésistibles;

La vérité sur les timbres de la Nouvelle-Calé-

donc. Ce titre indique qu'il faut s'attendre à y trouver toute la vérité, rien que la vérité. Voyons un peu cette phrase :

« Les timbres-postes, quoique laissant beaucoup à désirer comme œuvres d'art, ont été gravés avec une pointe d'épingle sur une petite pierre qui en contenait CENT et qui par conséquent, sont tous différents, » etc. etc.

Nous avons quelques-unes de ces feuilles. Nous y avons compté et recompté cinquante timbres disposés sur cinq rangées par dix.

M. Mahé ayant *prouvé* précédemment que 3/2 faisaient 3 1/2, n'éprouvera pas plus de difficulté sans doute à nous prouver aujourd'hui que 10 fois 5 font 100.

Timbres nouveaux. Lisez : Une *macédoine*. Le *Timbrophile* annonce sous le premier titre que son propriétaire vient d'acquérir une partie d'enveloppes mandat de Saxe ayant figuré à l'exposition de 1867 et qui a été décrite par le docteur Magnus.

Si le docteur en a parlé en 1867 ce ne sont donc plus des timbres nouveaux.

A la place de M. Mahé, nous ne nous bornerions pas à annoncer par-ci par-là un achat, nous publierions mensuellement, pas dans *les timbres nouveaux*, non, tous les achats indistinctement que nous ferions. Ça serait très-intéressant et puis *cha-tien de la plaque*, dit l'Auvergnat.

M. Mahé prétend que nous ne copions pas textuellement lorsque nous citons l'une de ses phrases. Voyons un peu comment il s'y prend :

Indes. Le *Timbre-Poste* n° 69 dit qu'il existe un 8 annas avec *service* en petites lettres; le *Timbrophile* reprend : M. Moens annonce avec GRANDES lettres un timbre de *service*, 8 annas. Mais ceci n'est rien, voyons plus loin :

Shanghai. Après avoir lu dans le *Timbre-Poste* qu'il existe un 3 cents bleu (type actuel) semblable pour le dessin, au 8 cents même nuance, M. Mahé annonce gravement :

M. Moens indique une *variété* du 3 cents ACTUEL qui, au lieu d'être JAUNE est bleu, « et, dit-il, d'un dessin tout à fait semblable au 8 cents de même nuance. » Ce 3 cents ne serait-il pas un 8 cents DÉFORMÉ, soit par un *accident d'impression*, soit par toute autre cause.

D'abord, il n'existe pas de 3 cents ni jaune ni bleu, *présentement en usage*, mais une variété du

8 cents bleu ayant le chiffre 3, comme nous l'avons dit. Ce timbre nous l'avons vu, il est en possession de M. E.-P. Robert, collectionneur anglais et M. Pemberton a annoncé dans le *Philatelist* qu'il en possédait un semblable. Mais supposons l'existence de ce 3 cents *jaune* dont le dessin et les inscriptions seraient certainement différents du 8 cents, chaque valeur représentant un type différent. Par quel *accident d'impression* le 3 cents pourrait-il changer de forme — déformer, c'est bien changer de forme, n'est-ce pas? — et de nuance. en prenant celle du 8 cents? Voyez-vous un timbre, rectangulaire par exemple, devenant selon son caprice octogone, triangulaire, enéagone, etc., qui change d'inscription, de valeur, de couleur et tout cela en l'imprimant!

Il est temps de retirer l'échelle ; c'est ce que nous faisons.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions instamment nos fidèles abonnés de nous remettre au plus tôt le montant de leur cotisation pour l'an prochain. Nous ne renouvelerons les abonnements que sur demande expresse, afin d'éviter tout quiproquo.

Une nouvelle édition de notre catalogue sera offerte en prime dans le courant de l'année prochaine.

Vient de paraître :

8^e ÉDITION.

ALBUM TIMBRE-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal
LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 537 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

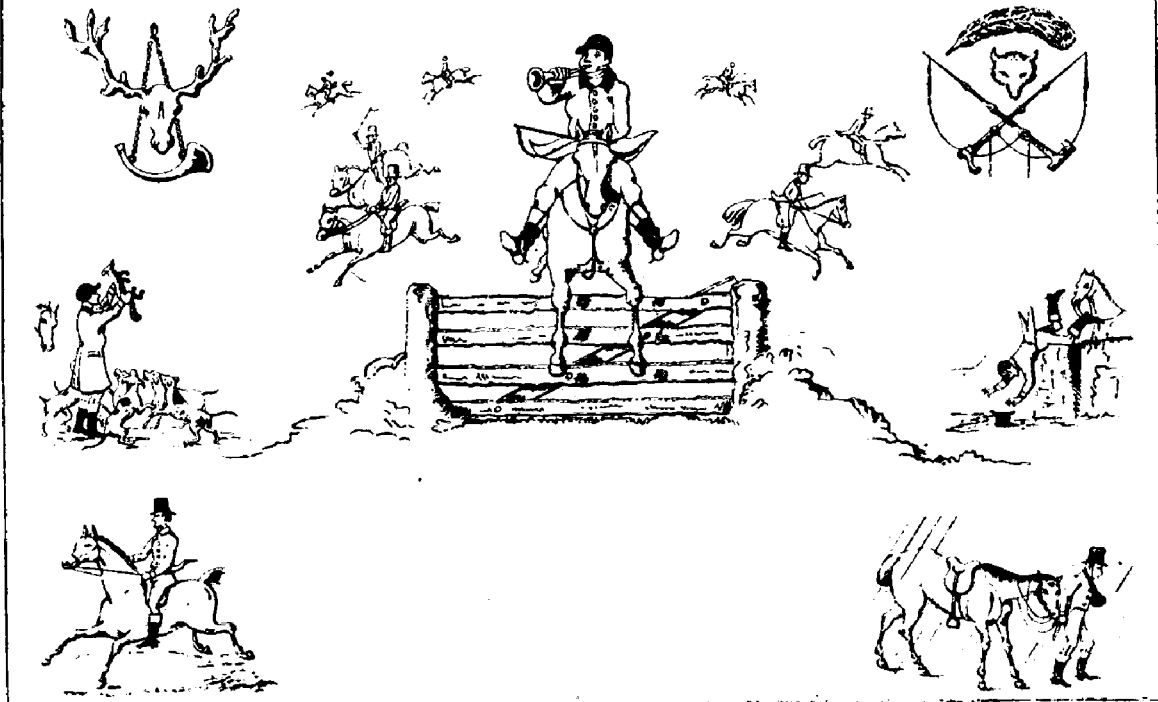
Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir. . .	fr. 10	»
— — — tranches dorées 1 — . . .	» 11	»
— — — — — 2 — . . .	» 11	50
Maroquin plein, toutes nuances 2 — . . .	» 14	»
— — — — — Lavallière et rouge 2 — . . .	» 16	»
— — — — — Intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs . . .	» 22	»
Albums en feuilles ou brochés.	» 8	»

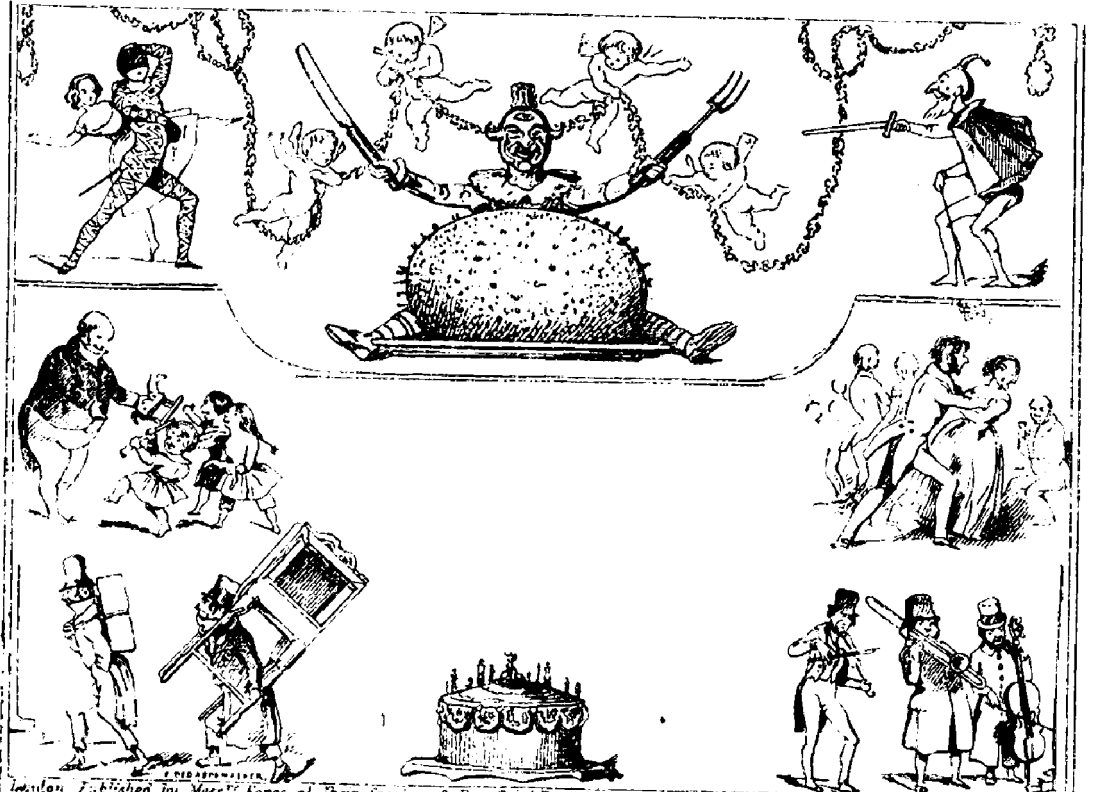
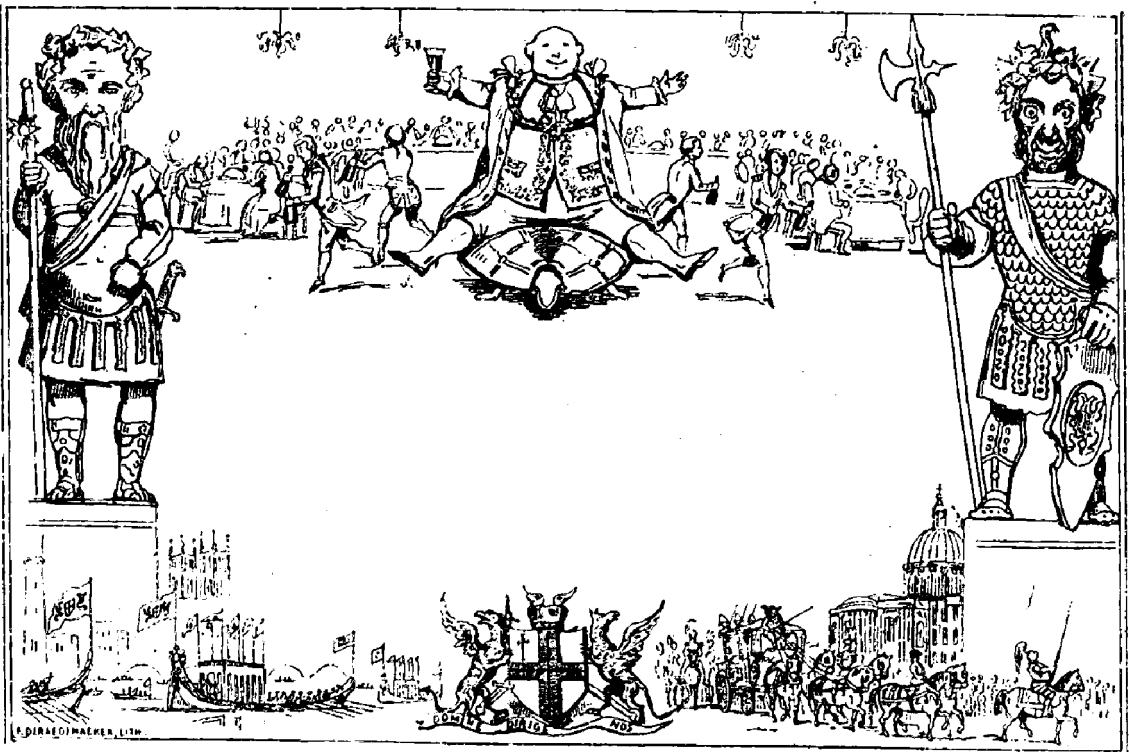
Port à la charge de l'acheteur.

Bruxelles. Typ. de H. Thiry-Van Buggendouet, 42, rue d'Isabelle.



FORE'S HUNTING ENVELOPES.





London: Published by Messrs. Forbes at their Sporting & Fine Print Repartory & Prime Manufactory 41, Piccadilly, corner of Saakville St.
Glasgow: Wm. Blackie & Co.



REDON FROMM DEL.

Published by J.W. Southgate Library, 164, Strand, 1st Jan 1840.

DEBRAEDMALKER LITH



MADELEY DEL.

Published by J.W. Southgate Library, 164, Strand, 1840.

DEBRAEDMALKER LITH



MADELEY DEL.

Pub^d by J. W. Southgate, Library, 164, Strand, June 6th

JERACEMAEKER LITH



MADELEY DEL.

Pub^d by J. W. Southgate, Library, 164, Strand, June 8th 1840.



Pub by J.W. Southgate Library, 164 Strand, June 12

DEARDEWACKER, LITH.



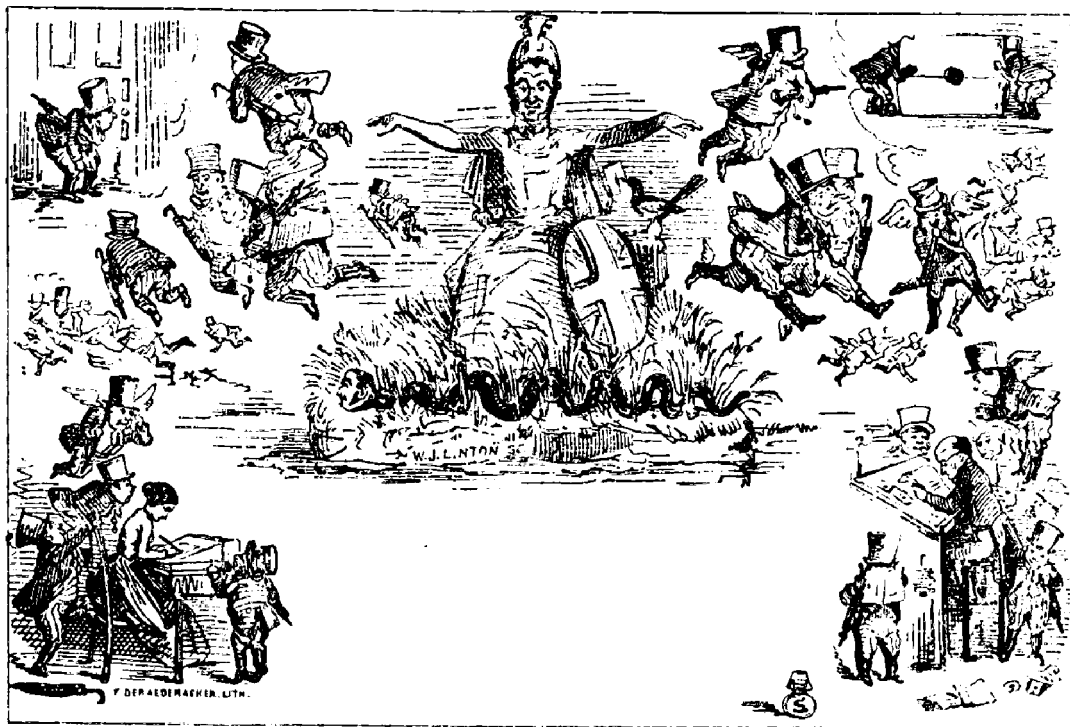
Pub. by J.W. Southgate Library, 164 Strand, June 17 1846

MADELEY, DLE.

DEARDEWACKER, LITH.



Published by Menzies, Princes, St. Edinburgh.

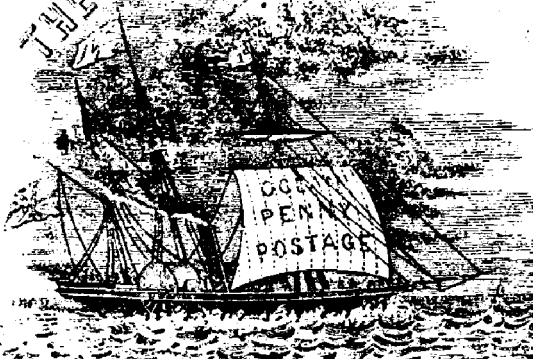


F. DEPALDENACHER, LITH.



Ackermann & Co London (25 ADHESIVE OR 30 PLAIN SENT FREE FOR 12 PENNY POST STAMPS) Johnston & Co Edinburgh & London

THE WORLD AWAITS GREAT BRITAIN'S GREATEST GIFT
OCEAN PENNY POSTAGE



TO MAKE HOME EVERYWHERE AND ALL NATIONS NEIGHBOURS

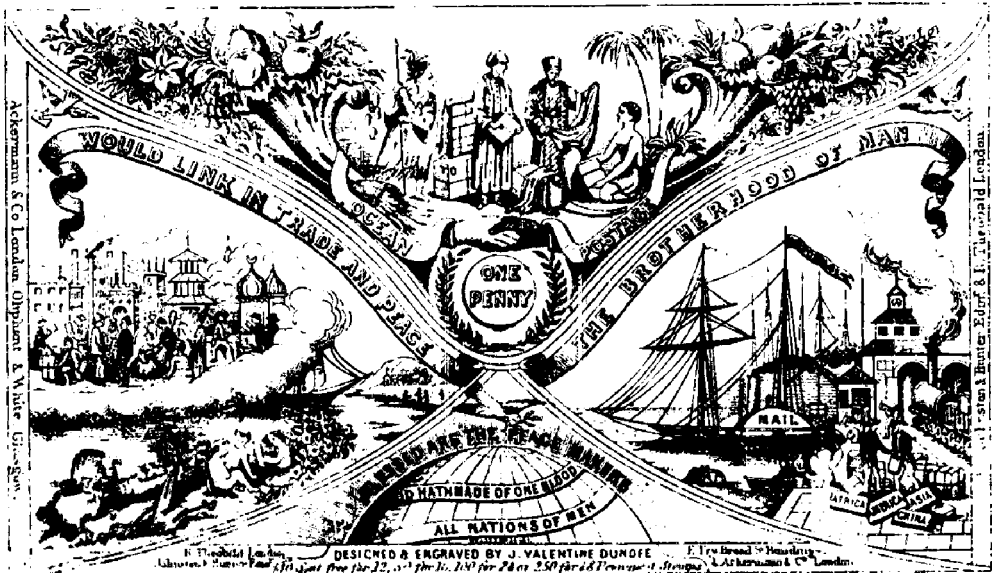
HENRY ANSLAY

GERARD MEYER FECIT.



W. ENS & CO. LONDON

WILL LINK ALL LANDS WITH THEE IN TRADE & PEACE.



Ackermann & Co London, Opponent & White St. London

Printed & Published by J. Valentin Dunoe, 11, The Strand, London.

DESIGNED & ENGRAVED BY J. VALENTINE DUNOEE



Johnstone & Hunter, Edin^o & London.

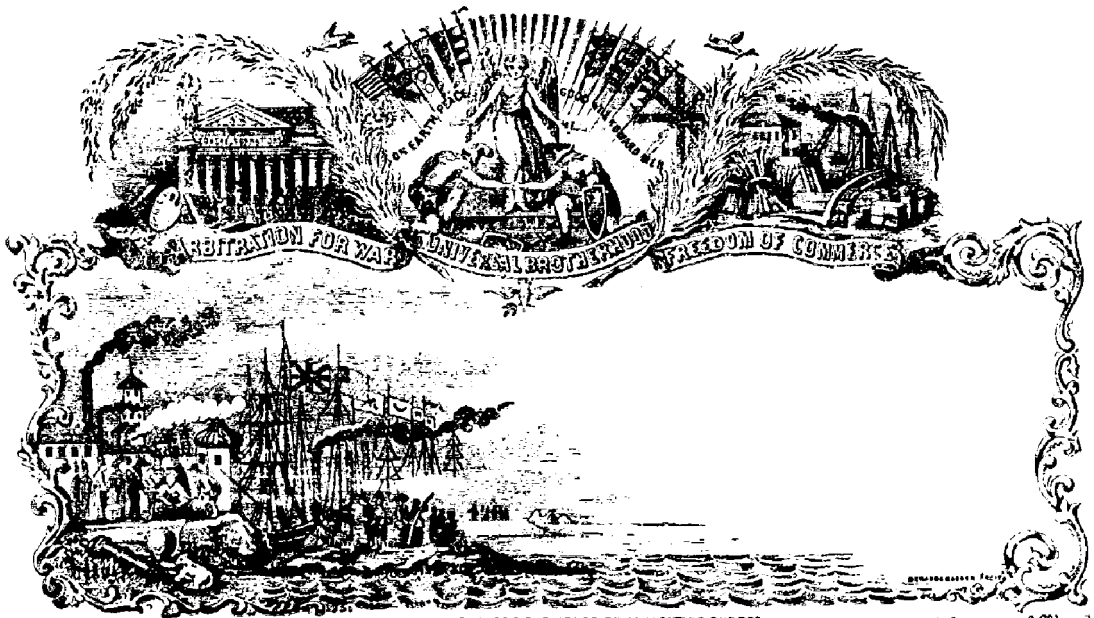
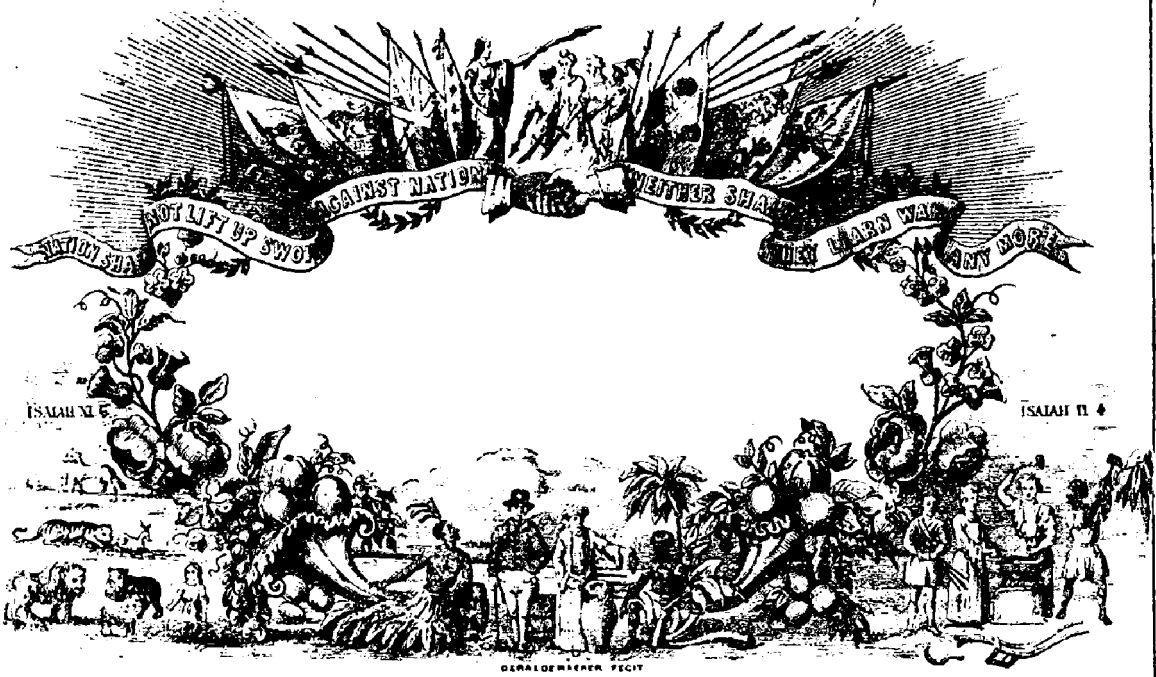
ENGRAVED & PUBLISHED BY J. VALENTINE BURDEE
125, Adlonstrasse or 30, Thonstrasse, Berlin, for the Proprietors.

Ackermann & Co. London.



DESIGNED & ENGRAVED BY J. VALENTINE BURDEE
1, Thonstrasse, Berlin, for the Proprietors.

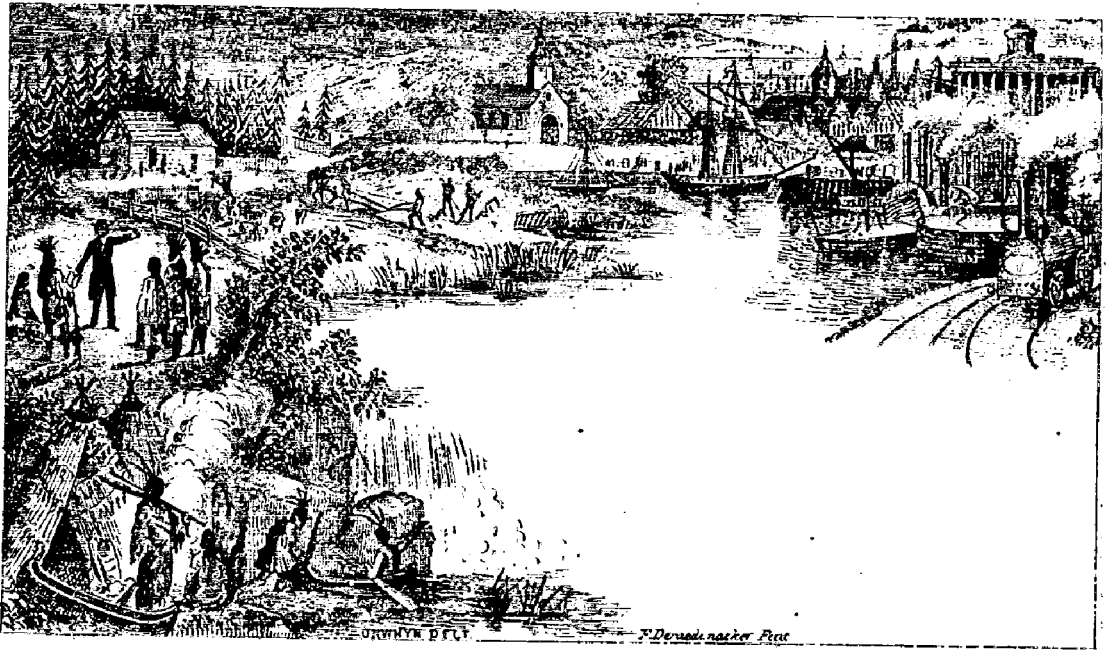
Ackermann & Co. London, Oliphant & White, Glasgow,
Johnstone & Hunter, Edin^o & R. Trevellick, London.



Joinstone & Bunter, Edinb. & London

ENGRAVED & PUBLISHED BY J. VALENTINE DUNDFE,
3, Abbeville or St. Jean Street, free for 12 Penny Post, War. 1862.

Ackermans & C^o London





R. Thompson London. DESIGNED & ENGRAVED BY J. VALENTINE DUNDEE. E. Fry & Sons S. Dunelm. Johnston & Hunter, 7 Col. St. Cal. Cal. for 12. 50 for 16. 100 for 24 or 250 for 48 Penny Post Stamp. & Ackermann & Co. London



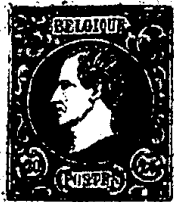


LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, GALERIE BORTIER, 7.

1866



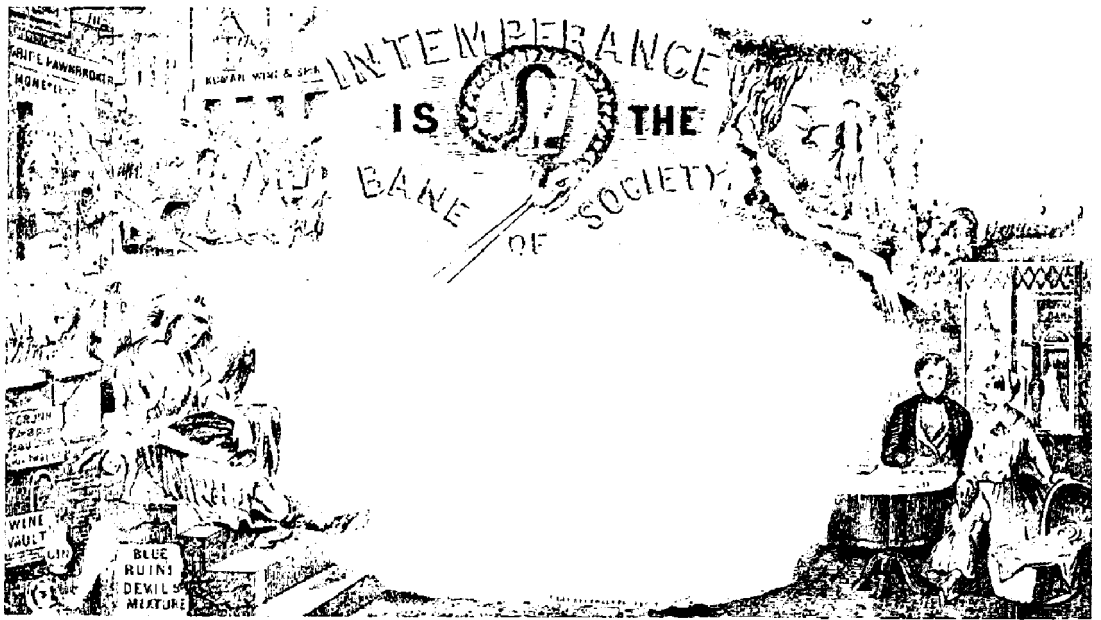


Illustration by J. G. ...
 ...
 ...



DELIVER US FROM EVIL



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR.

SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

J. - B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, GALERIE BORTIER, 7.

1868



Vient de paraître :

8^e ÉDITION.

ALBUM TIMBRES-POSTE

ILLUSTRÉ,

AVEC TEXTE FRANÇAIS ET ANGLAIS,

PAR J.-B. MOENS

donnant droit à un abonnement d'un an au journal

LE TIMBRE-POSTE

moyennant 1 franc 20 centimes.

L'édition présente contient 557 types de timbres et 77 armoiries de différents pays, entre autres celle de l'État d'Orange, tout à fait inédite. Le volume est de 356 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'Album, les prix restent les mêmes :

Reliure en pleine toile, toutes nuances, 1 fermoir.	fr. 10 »
— — tranches dorées 1 —	» 14 »
— — — 2 —	» 14 50
Maroquin plein, toutes nuances 2 —	» 14 »
— Lavallière et rouge 2 —	» 16 »
— intercalés de feuilles blanches à chaque pays ; tranches dorées, 2 fermoirs	» 22 »
Albums en feuilles ou brochés.	» 8 »

Port à la charge de l'acheteur.

ALBUM TIMBRES-TÉLÉGRAPHE

PAR

J.-B. MOENS.

ILLUSTRÉ D'ARMOIRIES & DE TIMBRES avec texte français, anglais, italien et espagnol.

Albums brochés.	fr. 3 00
— cartonnés	» 3 00
Reliure en pleine toile, toutes nuances	» 4 50
Maroquin plein	» 9 00

Port à la charge de l'acheteur.

TIMBRES DE MOLDAVIE ET DE ROUMANIE

PAR LE

DOCTEUR MAGNUS

5^e ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE

Illustrée de 30 gravures sur bois

1 joli volume in-12.

PRIX : FR. 1,50, FRANCO.

CATALOGUE

PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

Essais divers, Timbres télégraphiques, Timbres locaux, Timbres de chemins de fer, etc., etc

PAR

J.-B. MOENS.

PRIX 1,25 FRANC.

Ce catalogue se délivre gratis à tous les abonnés, du *Timbre-Poste*.

TIMBRES D'OFFICES AMÉRICAINS

avec le prix de vente de chacun d'eux

précédé d'une

INTRODUCTION SUR LEUR ORIGINE

par feu M. JAMES LESLEY

vice-consul des États-Unis

illustré de 135 types de timbres.

Prix : 60 centimes (FRANCO).

LES

TIMBRES-POSTE ILLUSTRÉES

par

J.-B. Moens.

Un joli volume in-12 illustrée de 623 gravures.

Cet ouvrage contient la nomenclature de tous les timbres connus ; la situation géographique de tous les pays où les timbres sont en usage ; un tableau de monnaies et leur rapport avec le franc et un précis historique sur l'origine des postes.

PRIX : 5 FRANCS, FRANCO.

LE MÊME OUVRAGE

avec gravures sur chine et imprimé sur beau papier velin. Exempleaire d'amateur.

PRIX : 10 FRANCS, FRANCO.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR.

PARAISANT LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement par année 3 francs.

POUR L'ÉTRANGER LE PORT EN SUS.

Tout abonné recevra en PRIME le Catalogue prix-courant de timbres-poste.

1 ^{re} année, 12 numéros brochés, 36 illustr. Prix. fr.	3 00
2 ^e — — — — —	5 00
3 ^e — — — — —	3 00
4 ^e — — — — —	3 00
5 ^e — — — — —	3 00
6 ^e — — — — —	3 00
7 ^e — en publication.	

DE LA

FALSIFICATION DES TIMBRES-POSTE

ou nomenclature de toutes les imitations et falsifications ainsi que des divers timbres d'essais de tous pays,

Par J.-B. Moens,

PRIX : UN FRANC, FRANCO.

Bruxelles. — Typ. H. Turay, rue d'Isabelle, 42-44.



PHILATELIC SECTION.